



Rapport de gestion 2006

- > vision stratégique
- > enseignement
- > recherche
- > activité de service
- > partenariats
- > gestion institutionnelle
- > facultés
- > gestion financière

Table des matières

Abréviations	5
Préambule	8
Introduction	9
L'UNIL en 2006	9
La nouvelle Direction de l'UNIL	10
Le Conseil de l'UNIL (rapport de son président)	11
Vision stratégique du Rectorat 2003 – 2006 : bilan	12
Actions de réalisation de la stratégie en 2006	18
1. Enseignement.....	21
1.1 Etudiants et enseignants à l'UNIL	22
1.1.1 Etudiants.....	22
1.1.2 Orientation des étudiants de 1er et de 2ème cycles.....	25
1.1.3 Taux d'encadrement des étudiants de 1er et de 2ème cycles.....	26
1.2 Corps intermédiaire.....	28
1.3 Processus de Bologne.....	29
1.4 Ecoles doctorales.....	32
1.5 Programmes de formation approfondie.....	33
1.6 Formation continue	34
1.7 Collège des sciences et formation des enseignants en sciences.....	37
1.8 Centre de soutien à l'enseignement.....	38
1.9. Formation à distance / Riset	40
1.10 Centre de langues.....	42
2. Développement d'une politique de la recherche.....	45
2.1 Projet Anthropos.....	46
2.2 Euresearch	47
3. Activités de service.....	49
3.1 Interface sciences-société.....	49
3.2. Transfert de connaissance et de technologie (PACTT)	52
3.3 HEP	54
3.4 HES	55
4. Partenariats	56
4.1 Constitution d'une place scientifique lausannoise.....	56
4.1.1 Relations UNIL-CHUV.....	56
4.1.2 Relations UNIL - EPFL	57
4.2 Développement de l'Arc lémanique	57
4.2.1 Pôle des sciences humaines et sociales.....	58
4.2.2 Pôle des sciences de la vie (SVS-SV)	58
4.3 Espace Azur et CUSO	61
4.3.1 Le Triangle Azur	61
4.3.2 La Conférence des Universités de Suisse occidentale (CUSO)	61
4.4. Renforcement d'une politique d'internationalisation.....	62
5. Gestion institutionnelle	67

5.1	Mise en oeuvre de la LUL.....	67
5.2	Développement d'une procédure qualité.....	69
5.3	Service des ressources humaines	70
5.4	Bureau de l'égalité	71
5.5	Bâtiments et constructions.....	74
5.5.1	Trois chantiers terminés à Dorigny.....	74
5.5.2	Sciences humaines, sociales et environnementales	74
5.5.3	Organisation des sciences de la vie sur la place lausannoise.....	75
5.5.4	Rapprochement de l'IDHEAP	75
5.5.5	Fondation Jean Monnet – Extension de la Ferme de Dorigny	75
5.6	Communication	75
6.	L'UNIL vue de ses Facultés	78
6.1	Faculté de théologie et de sciences des religions.....	78
6.2	Faculté de droit et des sciences criminelles	81
6.3	Faculté des lettres.....	83
6.4	Faculté des SSP	86
6.5	Faculté des HEC	89
6.6	Faculté des géosciences et de l'environnement.....	92
6.7	Faculté de biologie et médecine.....	95
7.	Gestion financière.....	101
7.1	Budget 2006.....	101
7.2	Exploitation du budget 2006	102
7.3	Budget 2007 et perspectives budgétaires	104
7.4	Audit des comptes de la FBM	105
8.	Chiffres et tableaux.....	106
8.1	Grades décernés	106
8.2	Effectifs des étudiants	110
8.2.1	Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'hiver	110
8.2.2	Provenance des étudiants (domicile au moment de l'obtention de la maturité).....	111
8.2.3	Réforme des cursus.....	112
8.3	Effectif du personnel en équivalents plein temps	114
8.3.1	Personnel financé par la contribution cantonale UNIL (sans la médecine clinique).....	114
8.3.2	Personnel toutes sources de financement confondues (avec la médecine clinique)	116
8.3.3	Evolution des effectifs de professeurs assistants (sans la médecine clinique).....	118
8.3.4	Effectif du personnel par faculté.....	119
8.4	Taux d'encadrement.....	126
8.4.1	Nombre d'étudiants par EPT de personnel enseignant.....	126
8.4.2	Afflux des étudiants vers les programmes de Master, selon la provenance	127
8.5	Les dépenses de fonctionnement	127
8.5.1	Les dépenses de fonctionnement par source de financement	127
8.5.2	Total des dépenses de fonctionnement de l'UNIL	129
9.	Organes	131
9.1	Le Rectorat.....	131
9.2	Le Conseil de l'UNIL.....	132
9.3	Les Doyens.....	134

Abréviations

ACIDUL	Association du corps intermédiaire et des doctorants de l'UNIL Accord intercantonal sur le financement des Universités
AIU	Assurance transports et environnement
BCU	Bibliothèque cantonale universitaire
BCV	Banque cantonale vaudoise
B Th	Baccalauréat universitaire en théologie
BUD	Bureau de construction de l'Université à Dorigny
CCL	Centre du cancer à Lausanne
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CEDIDAC	Centre du droit de l'entreprise
CePO	Centre pluridisciplinaire d'oncologie clinique
CHUL	Conférence hospitalo-universitaire lausannoise
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
Ci	Centre informatique
CIBM	Centre d'imagerie biomédicale
CIC	Centre d'investigations cliniques
CIG	Centre intégratif de génomique
CIRS	Centre d'investigation et de recherche sur le sommeil
COVER	Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche
CRUS	Conférence des recteurs des Universités suisses
CSE	Centre de soutien à l'enseignement
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation
CTO	Centre de transplantation d'organes
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
CVS	Campus virtuel suisse
DAF	DNA Array Facility
DBMV	Département de biologie moléculaire et végétale
DEA	Diplôme d'études approfondies
DEE	Département d'écologie et d'évolution
DEMA	Département de management
DEEP	Département d'économétrie et d'économie politique
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DFIN	Département des finances
DFJ	Département de la formation et de la jeunesse
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DIE	Département interfacultaire d'éthique
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
EBM	Ecole de biologie et de médecine
ECAL	Ecole cantonale d'art de Lausanne
ECTS	European Credit Transfer System
EFLE	Ecole de français langue étrangère
ELSTE	Ecole lémanique en sciences de la Terre
EMBA	Execution Master of Business Administration
EMPD	Exposé des motifs et projet de décret
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

EPGL	Ecole de pharmacie Genève-Lausanne
EPT	Equivalent plein-temps
EQUIS	European Quality Improvement System
ESC	Ecole des sciences criminelles
ETHZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich
FAE	Fédération des associations d'étudiants
FAME	Financial Asset Management and Engeneering
FBM	Faculté de biologie et médecine
FDSC	Faculté de droit et des sciences criminelles
FFD	Formation flexible et à distance
FNS	Fonds national de la recherche scientifique
FP	Research Framework Program
FRI	Fonds de réserve et d'innovation
FTSR	Faculté de théologie et de sciences des religions
GBUV	Gestion des biens universitaires vaudois
GIS	Systèmes d'information géographique
GSE	Géosciences et environnement
HEC	Hautes études commerciales
HEIG	Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud
HEM	Haute Ecole de musique
HEP	Haute Ecole pédagogique
HES	Haute Ecole spécialisée
HESso	Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale
HGKL	Hochschule für Gestaltung und Kunst Luzern
HGKZ	Hochschule für Gestaltung und Kunst Zürich
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IBF	Institut de banque et finance
ICDP	Institut de criminologie et de droit pénal
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IEMS	Institut d'économie et de management de la santé
IGAR	Institut de géomatique et d'analyse du risque
IGP	Institut de géologie et paléontologie
IGUL	Institut de géographie
IMD	International Institute for Management Development
IMF	Institut de microbiologie fondamentale
IMG	Institut de minéralogie et géochimie
INFORGE	Institut d'informatique et organisation
IPTEH	Institut de politique territoriale et de l'environnement humain
IRIS	Intégration, régulation et innovation sociales
IRM	Imagerie par résonance magnétique
ISB	Institut suisse de bioinformatique
ISDC	Institut suisse de droit comparé
ISREC	Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux Universités et la coopération dans le domaine des Hautes Ecoles
LCA	Loi sur le contrat d'assurance
LPmédi	Loi sur les professions médicales
LUL	Loi cantonale sur l'Université de Lausanne
MAS	Master of advanced studies

MER	Maître d'enseignement et de recherche
MMEF	Mouse Metabolic Evaluation Facility
MoT	Management de la technologie
MTA	Material Transfert Agreement
M Th	Maîtrise universitaire en théologie
NAFSA	Association of International Educators
NCCR	National Centres of Competence in Research
NTE	Nouvelles technologies pour l'enseignement
OAQ	Organe d'accréditation qualité
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
PAC	Plan d'affectation cantonale
PACTT	Technology Transfer
PAF	Protein Analysis Facility
PAT	Personnel administratif et technique
PCRD	Programme-cadre de recherche et développement technologique
PD	Privat-docent
PME	Petites et moyennes entreprises
PMP	Politique et management publics
PNR	Programme national de recherche
PSI	Paul Scherrer Institute
PTC	Prétitularisation conditionnelle
RALUL	Règlement d'application sur la loi sur l'Université de Lausanne
RCFE	Réseau de conseil, formation et évaluation
RI	Relations internationales
RISSET	Réseau interfacultaire de soutien enseignement et technologies
RRENAB	Réseau de recherche en analyse narrative des textes bibliques
SASC	Service des affaires socio-culturelles
SFI	Swiss Finance Institute
SHS	Sciences humaines et sociales
SSP	Sciences sociales et politiques
SR	Sciences des religions
SUPSI	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana
SVS	Science, vie, société
SVS-SV	SVS-Sciences de la vie
TNP	Thematic Network Project
UNIBA	Université de Bâle
UNICA	Universités des capitales européennes
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
UNINE	Université de Neuchâtel
UNISI	Université de Suisse italienne
UNIZH	Université de Zurich
WWF	Wild World Foundation

Préambule

L'UNIL produit chaque année un rapport annuel et un rapport de gestion. Le rapport annuel, composé de 32 pages, illustré et d'une ligne graphique soignée, veut donner à tout public une vision élargie des activités de l'UNIL sur le cours de l'année passée. Le rapport de gestion s'inscrit dans la démarche de la stratégie élaborée par le Rectorat et approuvée par le Sénat en novembre 2004. D'un abord plus fonctionnel, il constitue un instrument d'examen de l'institution pour les personnes chargées de se porter garantes de son bon fonctionnement (Conseil de l'UNIL, Commissions parlementaires, DFJ).

Le rapport de gestion présente chacune des activités rapportées dans une perspective évolutive (introduction / acquis / en suspens / abandonné / bilan et perspective). Sa partie narrative ne prétend pas à l'exhaustivité mais veut présenter les activités indispensables pour montrer la détermination de l'UNIL à réaliser la mission qui lui est conférée par la LUL, selon les axes stratégiques qu'elle a déterminés pour assurer son développement.

***Nota bene:** la LUL de juillet 2004 demande à la Direction de l'UNIL d'adresser chaque année au Département en charge des affaires universitaires un rapport de gestion portant sur l'exercice écoulé, qui aura préalablement été approuvé par le Conseil de l'UNIL. Ce rapport doit contenir notamment des informations sur le suivi du plan stratégique pluriannuel. Comme le plan stratégique défini par la LUL 2004 est encore en cours de réalisation et qu'il sera validé par le Grand Conseil au cours de l'année 2007, la Direction a choisi d'adopter la présentation de sa gestion pendant l'année 2006 en se fondant, comme pour l'année 2005, sur le plan stratégique élaboré en 2003 par le Rectorat précédent. Ce dernier a d'ailleurs dirigé l'UNIL pendant la plus grande partie de l'année 2006, soit jusqu'à la fin du mois d'août.*

Introduction

L'UNIL en 2006

Depuis le début de la décennie, l'UNIL vit de profonds changements. Après avoir modifié sa structure en renonçant à certains domaines de compétence et en créant deux nouvelles facultés, elle a été mise au bénéfice de la nouvelle Loi sur l'Université du 6 juillet 2004 (LUL).

L'année 2006 aura été celle où la LUL aura finalement déployé tous ses effets, suite aux nombreux travaux réglementaires et la constitution des nouveaux organes impliqués par cette loi. La principale caractéristique du nouveau régime légal, réside dans l'autonomie – modèle à l'échelle européenne - qu'il accorde à l'UNIL. L'UNIL assume ainsi la responsabilité de son organisation (en particulier de sa subdivision en facultés), de ses plans et règlements d'études, de ses finances et de l'ensemble de son personnel, y compris de l'engagement de ses professeurs. Cette autonomie accrue lui permet de prévoir son développement dans le respect des valeurs académiques et facilite ses relations avec d'autres institutions de formation tertiaire. Elle implique un renforcement des différents organes exécutifs internes et s'accompagne de différentes mesures de contrôle placées sous la responsabilité du Département de la Formation et de la Jeunesse du Canton de Vaud.

Sur le plan académique, 2006 aura vu l'UNIL entrer pleinement dans le nouveau système d'études conforme à la Déclaration de Bologne. Si l'ensemble de l'offre des Bachelors est en place depuis 2004, la plupart des cursus de Masters ont été ouverts en automne 2006. L'UNIL a saisi cette occasion pour repenser en profondeur son offre de formation et favoriser l'innovation. Le but principal de la réforme de Bologne consiste à promouvoir la mobilité géographique et thématique des étudiants ainsi que la coopération entre les Hautes Ecoles. A cet égard, la Direction prône une politique d'ouverture en termes d'accès au Master et se félicite que le tiers de ses cursus de master aient été mis sur pied en commun avec plusieurs Hautes Ecoles universitaires. Ce dernier point illustre concrètement la forte collaboration que l'UNIL entretient avec ses partenaires privilégiés que sont l'EPFL et les Universités de Genève et de Neuchâtel.

L'évolution récente de l'UNIL lui a permis de devenir une institution moderne dotée d'un profil académique clair et apte à affronter les futures mutations du paysage universitaire suisse. Le plan stratégique que la nouvelle Direction a préparé dans le cadre de son entrée en fonction le 1^{er} septembre, et qui est maintenant soumis pour approbation aux autorités politiques cantonales, tient compte de ces acquis et des enjeux majeurs qui se dessinent pour les cinq prochaines années. L'un d'eux est incontestablement la construction de la place universitaire lausannoise, qui passera par une intégration plus forte de la Faculté de biologie et de médecine et du CHUV. Le renforcement de la collaboration entre l'UNIL et l'EPFL en sera un autre élément essentiel.

L'année 2007 marquera une première étape vers la réalisation des 7 objectifs prioritaires du plan stratégique que la Direction s'est fixés pour développer et faire rayonner l'Université de Lausanne dans le cadre de sa législature 2006-2011.

La nouvelle Direction de l'UNIL

Le 1^{er} septembre 2006 a été la date de l'entrée en fonction de la nouvelle Direction de l'UNIL, pour une période de cinq ans. Celle-ci est composée de cinq membres, dont deux membres "administratifs", conformément à la nouvelle législation:

Le Recteur Dominique Arlettaz, a été proposé par le Conseil de l'Université au Conseil d'Etat, qui l'a nommé en date du 31 août 2005. Professeur de mathématiques, il a occupé auparavant la fonction de Doyen de la Faculté des sciences de 2000 à 2003 et de vice-recteur de 2003 à 2006. Outre la responsabilité générale de l'UNIL, il est en charge du Secteur des relations interinstitutionnelles et des finances.

Les Vice-recteurs ont été désignés par le Recteur, et présentés au Conseil de l'Université qui a ratifié la désignation des membres académiques de la Direction (cf. art. 23 LUL). Il s'agit de:

Danielle Chaperon, professeure de littérature française et de dramaturgie à la Faculté des lettres, en charge du Secteur de l'enseignement,

Jean-Paul Dépraz, jusqu'alors Directeur administratif, en charge du Secteur des ressources humaines et des infrastructures,

Jacques Lanarès, jusqu'alors responsable du Centre de soutien à l'enseignement, en charge du Secteur de la valorisation et de la qualité,

Philippe Moreillon, professeur de microbiologie fondamentale à la Faculté de biologie et de médecine, en charge du Secteur de la recherche et des postes académiques.

Les travaux de la Direction bénéficient de l'appui du Secrétaire général, Marc de Perrot.

Cette nouvelle Direction succède au Rectorat dont le Recteur, Jean-Marc Rapp, a assuré sa fonction à la tête de l'UNIL pendant sept ans. Ses deux mandats successifs (1999-2003 et 2003-2006) ont vu l'UNIL traverser de nombreux changements, fondamentaux. Grâce au sens politique de Jean-Marc Rapp et à la place qu'il a su prendre dans les organes nationaux et internationaux de politique universitaire, l'UNIL a pu tirer le meilleur parti de ces évolutions et effectuer un important développement. Les Vice-recteurs Maia Wentland et Jacques Besson ont également quitté le Rectorat à fin du mois d'août 2006, après avoir consacré respectivement sept ans et trois ans à la conduite de l'UNIL. L'institution exprime sa vive gratitude à ces trois personnes qui se sont engagées en mettant leur enthousiasme, leur dévouement et leur compétence à son service.

Le Conseil de l'UNIL (rapport de son président)

Pour sa deuxième année, le Conseil de l'Université avait un chantier majeur devant lui: le Plan Stratégique de l'UNIL qui lui a été soumis en fin d'année par la Direction pour préavis. Les autres séances ont donc été consacrées au travail ordinaire du Conseil, soit l'adoption du budget et des comptes ainsi que du rapport de gestion de l'UNIL. Le Conseil a également débattu de certaines thématiques choisies par ses membres, en relation avec l'actualité universitaire.

La première séance annuelle a été consacrée à la réélection des organes du Conseil, qui ont été intégralement renouvelés dans leur composition précédente. Le Bureau et les commissions législatives et des finances et de gestion ont donc été reconduits pour une année supplémentaire. Une discussion de fonds sur le fonctionnement et le principe du Fonds de Réserve et d'Innovation (FRI) a également eu lieu lors de cette séance, traitant notamment de l'affectation et des sources de financements de ce fonds.

Ensuite, le Conseil de l'Université a adopté la proposition de budget 2007 et les comptes 2005, et s'est surtout penché sur la thématique du règlement des assistants, qui était en cours d'élaboration au département de la formation et de la jeunesse. Le Conseil a pris position sur plusieurs points fondamentaux, et en particulier sur la question des assistants engagés à des fins différentes que l'obtention d'une thèse, pour des projets de recherche spécifiques.

Le Conseil de l'Université a également adopté le rapport de Gestion 2005, et débattu de la thématique des annonceurs privés et de la distribution de journaux gratuits sur le site universitaire.

La majeure partie du travail du Conseil a toutefois consisté en l'étude et la discussion du plan stratégique, qui a eu lieu en plusieurs discussions. Dans un premier temps, une première présentation a donné l'occasion aux membres du conseil de prendre connaissance de la procédure et de la démarche, et de saisir les grandes lignes du plan proposé. Le Conseil a ensuite eu l'occasion de se prononcer sur l'intégralité du plan, en discutant notamment certaines thématiques fondamentales, telles que le soutien aux jeunes chercheurs ou le concept de "connaissances utiles" que l'université devrait apporter. Suite aux débats du Conseil, la direction lui a soumis en début 2007 une nouvelle version du rapport, qui a été préavisé favorablement à l'unanimité.

En particulier dans le cadre de la définition et de la discussion d'une stratégie commune et fédératrice pour l'université, mais également dans le cadre de ses autres débats, le Conseil est resté un espace de dialogue et de réflexion qui réunit des représentants de l'ensemble de la communauté universitaire, donnant un reflet fidèle à la réalité de la diversité de l'UNIL. Bien que les avis soient voués à diverger sur plusieurs points, le travail a toujours été accompli dans une logique de collaboration et de création de solutions constructives et originales. La collaboration avec l'ancienne puis la nouvelle Direction a été excellente, et le dialogue fort qui existe entre les deux organes a grandement aidé à la prise des décisions importantes pour l'avenir de notre Université.

Vision stratégique du Rectorat 2003 – 2006 : bilan

L'équipe du Recteur J.-M. Rapp avait produit un plan stratégique pour sa période de législature. Ce plan ne reposait pas sur un fondement légal ou réglementaire, mais procédait d'une volonté d'orientation et de transparence du Rectorat quant à sa gouvernance de l'institution. Les Rapports de gestion 2005 et 2006 ont été formatés de manière à rendre compte de l'état de réalisation des composantes de ce plan. Celui-ci conditionne - en raison de certaines options fondamentales qu'il a fait prendre à l'UNIL - le Plan stratégique pluriannuel rédigé en 2006 par la nouvelle Direction, qui est soumis à la procédure de validation par le Conseil d'Etat, puis par le Grand conseil pendant la première moitié de l'année 2007.

Le présent chapitre présente un bilan succinct des réalisations effectuées dans le cadre du plan stratégique 2003 – 2006 et – le cas échéant - la continuation envisagée dans le plan stratégique 2006 – 2011.

Axe 1: Mission

1.1 Maintenir et développer les conditions d'enseignement

Les acquis les plus remarquables sont:

- Le Rectorat a augmenté les moyens structurels des facultés alloués à l'enseignement pour un total de 6,5 millions de francs entre 2005 et 2007, en utilisant l'augmentation des subventions fédérales destinées aux sciences humaines et en procédant par réallocations internes. Un nombre important d'enseignants / chercheurs ont ainsi pu être engagés dernièrement, notamment en Faculté des SSP qui était la plus atteinte dans son taux d'encadrement. A cela s'ajoute que le volet Sciences humaines du programme SVS a permis l'engagement à l'UNIL de 65 enseignants (professeurs et assistants) pour un équivalent de 40 emplois à plein temps dans le cadre du projet IRIS, et de 7 professeurs et 6 maîtres d'enseignement dans le cadre du programme SHS d'enseignement en sciences humaines à l'EPFL. Le taux d'encadrement reste un souci majeur dans un certain nombre de branches. L'introduction de la comptabilité analytique devrait constituer un instrument permettant une identification et un choix de mesures compensatoires plus circonstanciés des situations à problème.
- En 2003, l'UNIL a entamé l'introduction du processus de Bologne dans ses différentes filières, le considérant comme une occasion de repenser en profondeur l'ensemble des programmes d'enseignement et de construire des cursus de formation rénovés et originaux. Cela a impliqué un effort considérable pour les facultés qui ont dû mettre sur pied de nouveaux programmes, pour les professeurs qui ont créé de nouveaux enseignements et pour les étudiants qui se sont vu soumis à de nombreux et rapides changements. En octobre 2004, les premiers cursus « Bologne » ont été ouverts. L'offre s'est étendue en 2005 à l'ensemble des facultés et devrait être complète en 2007. A la rentrée d'octobre 2006, on comptait une offre de 14 cursus de Bachelors et de 25 cursus de Masters dont près du tiers offerts conjointement avec l'UNIGE, l'UNINE, l'EPFL ou l'Université de Savoie, ou dans le cadre de réseaux suisses.

- Depuis 2004, les enseignants de l'UNIL disposent d'un cahier des charges permettant une articulation modulée de leurs missions d'enseignement, de recherche, de service et d'administration.
- L'ancien service formation continue à l'UNIL a été constitué en un centre, dirigé (au même titre qu'une Faculté) par un directeur de rang professoral. Cette restructuration a consolidé les conditions cadres (réglementaires, financières et administratives). Les conditions cadres sont ainsi réunies pour élargir, au sein de l'UNIL, le cercle des enseignants désireux de se dispenser également une formation professionnalisante, afin de faire mieux correspondre l'offre de formation aux demandes provenant des milieux professionnels.
- Le recours aux technologies de l'information et de la communication pour enrichir les situations d'apprentissage correspond à une tendance croissante de l'enseignement supérieur. Suite à la cessation d'activité du Centef, fin 2004, le Riset – Réseau Interfacultaire de Soutien Enseignement et Technologies a été mis en place. Il est désormais pleinement opérationnel avec 4 ingénieurs pédagogiques affiliés aux Facultés des lettres, des FGSE, de la FBM et de HEC et des répondants du Centre informatique et d'Unicom et une coordinatrice. La collaboration entre les différents membres s'est intensifiée en vue de coordonner la mise sur pied des initiatives de formation flexible et à distance (FFD) à l'UNIL, de suivre les développements dans le domaine de la recherche et de favoriser l'implantation de la FFD dans les cursus.

1.2 Mettre en place une politique de la recherche

Le niveau de la recherche à l'UNIL affiche un bilan très satisfaisant. Sur le plan des publications et du rayonnement, de nombreux chercheurs de l'UNIL atteignent un niveau international équivalent ou supérieur à ceux d'autres universités (ainsi, l'UNIL a été placée par le ranking 2006 du Times Higher Education au 89^{ème} rang mondial des universités). Sur le plan du financement national, la FBM draine depuis trois ans la plus grande masse de subsides FNS de toutes les Hautes Ecoles suisses, en ce qui concerne la recherche libre. Mais à cette recherche libre, le Rectorat a tenté de donner une impulsion structurante, par l'élaboration d'une politique de recherche orientée selon les trois axes suivants:

- renforcement de l'échange entre les disciplines, source d'un nouveau savoir propice aux interactions avec la société, par la mise sur pied du "projet Anthropos"; celui-ci au bout d'un premier cycle annuel a procédé à la labellisation de 12 projets interdisciplinaires soumis par des chercheurs, dont l'un, intitulé « Observatoire de la maltraitance envers les enfants », s'est vu remettre en 2005 un prix de la Fondation BCV, assurant son activité sur plusieurs années.
- participation depuis 2005 du PACTT (office de transfert des technologies supervisé en commun par l'UNIL et par le CHUV) à « Alliance », nouveau consortium romand de transferts des technologies, auquel sont associés l'EPFL, l'UNIGE, l'UNINE et la HESso, qui permettra de créer des liens de partenariat très prometteurs avec les PME de la région.
- la procédure de contrôle et de développement de la qualité en matière d'enseignement et de recherche mise en place à l'UNIL depuis 2003 consacre une partie importante à l'autoévaluation de leurs activités de recherche, par les facultés. Ceci doit permettre un meilleur ajustement des efforts et ressources aux objectifs de développement, et donc un accès facilité aux grands réseaux de collaboration européenne et internationale tels qu'Euresearch.

1.3 Fixer les principes fondamentaux de l'UNIL

En novembre 2004, lors de son ultime séance, le Sénat de l'UNIL a validé une Charte de l'UNIL (confirmée par le Conseil de l'UNIL en 2005), élaborée sur un mode consultatif à l'échelle de l'institution. Ce document sert actuellement de référence constante dans les réflexions de la Direction, mais également lors d'interpellations ou d'interrogations de la part de membres de la communauté de l'UNIL. Chaque professeur est tenu d'en prendre connaissance et de déclarer son adhésion au moment de son engagement. Sa page de publication sur le site web de l'UNIL est particulièrement visitée.

1.4 Améliorer les outils de gestion

Le remodelage en profondeur de l'organisation de l'UNIL, selon le modèle dessiné par la LUL de 2004, s'est formellement achevé en septembre 2006, suite aux nombreux travaux réglementaires et la constitution des nouveaux organes (Conseil de l'UNIL, Direction, conseils de Facultés et Décanats) impliqués par cette loi. L'UNIL assume ainsi la responsabilité de son organisation (en particulier de sa subdivision en Facultés), de ses plans et règlements d'études, de ses finances et de l'ensemble de son personnel, y compris de l'engagement de ses professeurs.

Mis sur pied en octobre 2005, le Service des ressources humaines a repris, dès le 1^{er} janvier 2006, les responsabilités assumées jusqu'alors par le Service du personnel de l'Etat : définition des niveaux des postes, détermination des salaires d'engagement, décision sur les promotions et autres modifications de statut, production de diverses statistiques, ainsi que, avec le Centre informatique et le Service financier, paiement de tous les salaires « Etat ». La création de ce Service s'est avérée essentielle pour le pilotage de l'UNIL : la maîtrise de tous les postes et de tous les salaires sur un seul logiciel permet dorénavant d'avoir des informations nécessaires sur ce qui représente plus des trois quarts du budget.

Depuis plusieurs années, l'UNIL a inclus les questions de qualité dans ses priorités. En 2005-2006, elle fait un pas de plus en lançant le processus d'évaluation de deux premières facultés (rythme quadriennal de soumettant deux facultés par année), Droit et sciences criminelles d'une part et HEC d'autre part, selon un concept élaboré par sa Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche (COVER). Avec un tel dispositif, l'UNIL bénéficie d'un bon positionnement en matière de démarche « Qualité », qui se rapproche des mécanismes d'assurance qualité mis en place par les universités irlandaises et finlandaises (considérées par l'European University Association comme des exemples en la matière). L'UNIL met ainsi en place un système opérationnel et éprouvé qu'elle pourra présenter lors du prochain audit de l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ) prévu en 2007-2008, qui conditionnera en partie l'attribution des subventions fédérales. L'UNIL a déjà procédé, à sa propre demande, à un audit intermédiaire externe de son système de contrôle et de développement de la qualité de ses prestations; dans le cadre de cet audit intermédiaire organisé par l'OAQ, les experts extérieurs ont confirmé l'excellent niveau du concept mis en place à l'UNIL.

Axe 2: Différenciation

2.1 Renforcer le rôle de la FBM dans le paysage hospitalo-universitaire suisse

La convention SVS qui fonde une collaboration entre l'UNIL, l'EPFL et l'UNIGE est arrivée à terme le 30 juin 2006. Pour l'UNIL, dans le domaine des sciences de la vie, ce programme aura permis les réalisations suivantes:

- transferts à l'EPFL des trois sections et institut de la Faculté des sciences (chimie 2001, mathématiques et physique 2004) et transfert à Genève de la section de

pharmacie (2004) et création en 2003 de la Faculté de biologie et médecine, qui canalise autour du mystère de la vie - son origine, ses mécanismes fondamentaux, son évolution et sa sauvegarde - des compétences qui vont de la recherche fondamentale en laboratoire à la pratique quotidienne au chevet du malade

- constitution du Collège des sciences qui assure environ 2'300 heures annuelles d'enseignements en sciences de bases (chimie, physique, mathématiques) aux étudiants de l'UNIL (médecine, biologie, sciences criminelles, géosciences et environnement) par des professeurs de l'EPFL
- création d'un Centre intégratif de génomique, qui réunit 170 chercheurs dont plusieurs de renommée internationale dans un domaine crucial de la recherche en sciences de la vie
- mise sur pied d'un Centre d'imagerie biomédicale en collaboration avec l'EPFL, l'UNIGE, ainsi que les hôpitaux universitaires cantonaux lausannois et genevois, qui mettra l'arc lémanique à la pointe de la recherche européenne dans ce domaine.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'UNIL et le CHUV se sont formellement associées par le biais d'un règlement ratifié par le Conseil d'Etat pour confier la gestion de la recherche et de l'enseignement en biologie et en médecine (clinique et non clinique) à la FBM. Le rôle de cette dernière est ainsi clairement défini en matière de recherche et d'enseignement et celui de l'Hôpital universitaire en matière de soins à la population.

Ce nouveau fonctionnement – qui représente un progrès par rapport à la situation antérieure – a été adopté en vue d'une évolution vers un modèle mieux intégré. En décembre 2006, un groupe de travail composé de représentants de l'UNIL, de sa FBM, des Hospices-CHUV, du DSAS, du DFJ et du DFIN a remis au Conseil d'Etat un rapport proposant de modifier encore les relations UNIL-CHUV. L'objectif est de regrouper sous une même gouvernance, mais au sein de l'UNIL, l'organisation de l'enseignement, de la recherche et des soins.

2.2 Faire de HEC une des « top ten business schools » d'ici cinq ans

En février 2006, suite à une longue procédure, la Faculté des HEC a reçu l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System) décernée par l'European Foundation for Management Development.

En 2005, le nouveau Swiss Finance Institute (SFI) a été créé dans le cadre d'un projet commun entre la Confédération, l'Association suisse des banquiers et certaines universités suisses. La direction de cet institut est assurée par le prof. Jean-Pierre Danthine (HEC de l'Université de Lausanne). Le SFI fédère la recherche en finance des centres universitaires lémaniques, zurichois et tessinois avec l'ambition de constituer l'organisme de recherche leader en Europe dans le domaine de la finance. Il offre un programme de doctorat de niveau international et est aussi actif dans la formation des cadres supérieurs, un domaine dans lequel il a repris les produits du Centre international FAME et de la Swiss Banking School.

L'Institut en économie et management de la santé (IEMS) de HEC a acquis le statut de « leading house » du Réseau suisse d'économie de la santé et un partenaire-clé de la Swiss School of Public Health+ fondée courant 2005 en collaboration avec les universités de Bâle, Berne, Genève, Zürich et de Suisse italienne; le directeur de l'IEMS est vice-président du réseau.

2.3 Etre en Suisse un carrefour des savoirs

La Faculté des géosciences et de l'environnement a été fondée comme la FBM en 2003, suivant une logique identique de convergences de domaines complémentaires. Elle rassemble des compétences fortes en géographie humaine (issue de la Faculté des lettres)

et physique ainsi qu'en géologie (issue de l'ancienne faculté des sciences), pour répondre au besoin de la société de mieux comprendre la place de l'homme dans son environnement. L'ensemble des six instituts qui la composent est pleinement actif depuis 2006 et ses étudiants sont en nombre croissant.

Outre l'activité du projet *Anthropos*, l'UNIL dispose dorénavant, avec l'Interface sciences-société et son laboratoire public « L'Eprouvette », d'une structure de médiation scientifique sans véritable équivalent dans le monde académique helvétique : en 2006, 3'200 personnes ont bénéficié des prestations de l'Eprouvette dans le cadre de 250 ateliers (plus de la moitié destinés à des gymnasiens). A cela s'ajoutent des activités de communication grand public organisées par l'UNIL : pour la seule année 2006, on compte une participation moyenne de 300 personnes à chacune des 6 soirées du Cours public (consacré à l'image); 4'500 jeunes et parents ont participé avec enthousiasme aux animations scientifiques lors des 2 journées portes ouvertes de juin. Finalement, en passant la barre des 27'000 exemplaires diffusés (50'000 lecteurs), *Allez savoir!* est devenue la 1^{ère} revue scientifique des hautes écoles helvétiques.

Axe 3: Partenariat

3.1 Créer les conditions cadres pour un futur campus lausannois

En 2005, le peuple a rejeté un projet dont l'UNIL avait fait notamment la clef de voûte d'une stratégie élaborée pour se placer comme un partenaire fort dans la constitution d'une place scientifique lausannoise, dynamique et porteuse d'espoir en termes de santé et de prospérité économique et sociale. Cette situation a exigé de la Direction qu'elle repense et ajuste une partie de la stratégie de développement en sciences de la vie, qui avait été élaborée pendant quatre ans sur la base du « oui » populaire à la votation de 2001. Les réflexions et les discussions sur l'organisation et la localisation des sciences de la vie sur la place lausannoise se sont donc poursuivies tout au long de 2006 entre l'UNIL, les Hospices / CHUV et l'EPFL. Elles ont permis de présenter au Conseil d'Etat, en début d'année 2007, une proposition qui rallie tous les partenaires dans la répartition coordonnée de pôles scientifiques communs, entre les sites d'Epalinges, du Bugnon et de Dorigny / Ecublens.

3.2 Intégrer l'UNIL dans le pays

Les activités et résultats décrits ci-dessus à propos du PACTT, de l'Interface sciences-société et du centre de formation continue ont manifestement contribué également à la poursuite de cet objectif.

A cela s'ajoute le développement concerté des activités de communication de l'UNIL et la constitution d'Unicom « service de communication et d'audiovisuel ». Cette démarche procède d'une volonté déclarée de sortir l'UNIL de la « tour d'ivoire » ou de l'effacement institutionnel (« absence d'image ») dans lesquels il lui était reproché de se retrancher. Ceci en s'appliquant activement à motiver favorablement toutes les personnes ou institutions pouvant exercer une influence sur son existence : autorités politiques et académiques, députés, contribuables-électeurs, journalistes et autres prescripteurs d'opinion, mais aussi tous les membres de la communauté de l'UNIL. Pour cela il s'agit de démontrer de manière systématique et réfléchie le succès des activités de recherche et d'enseignement ainsi que la contribution de l'institution à l'intérêt général du Canton de Vaud et de la région. Si l'impact d'une action de communication est par définition difficile à évaluer concrètement, on peut signaler – outre les actions à destination du grand public décrites ci-dessus (2.3) - qu'*Uniscope*, le journal interne de l'UNIL, est passé d'un tirage moyen de 4'300 à un tirage moyen de 7'500 exemplaires depuis sa refonte en 2004. En

2005, l'UNIL a adopté un nouveau logo et une nouvelle « identité visuelle », pour marquer de manière univoque l'activité de l'ensemble de ses composantes (qui utilisaient auparavant plus de 50 marques et logo disparates, avec un effet important de dilution de l'appartenance institutionnelle). Dans le même esprit, le site de Dorigny a été « marqué » par une signalétique (murets bleus marqués du logo, d'un plan du site et des directions à suivre) qui oriente les usagers et visiteurs entre ses divers bâtiments. Pour les arrivants, l'appellation spécifique « UNIL » apparaît dorénavant sur les 100 panneaux routiers alentours, en lieu et place des anciennes appellations génériques et disparates du type « Université » ou « Uni Lausanne ». Finalement, un travail relationnel assidu avec les médias a progressivement fait de l'UNIL, de ses compétences et de ses personnalités un sujet obligé dans la presse écrite et audiovisuelle, locale et régionale, ... avec une relative maîtrise des aléas suscités par une exposition médiatique accrue.

3.3 Etre reconnu comme leader des collaborations interuniversitaires

La mutation du paysage des Hautes Ecoles suisses, qui instaure une concurrence entre les institutions, suscite aujourd'hui une attitude de réserve voire de méfiance de la part de certaines Hautes Ecoles universitaires. En revanche, l'UNIL a su anticiper l'évolution actuelle, puisqu'elle s'est engagée dans des restructurations profondes depuis 2001 : abandon de quatre domaines de compétence, suppression de sa Faculté des sciences, création de deux nouvelles facultés (FBM et FGSE), gestion et co-financement de l'Ecole de pharmacie Genève-Lausanne regroupée sur le site de l'Université de Genève, création de projets conjoints très ambitieux avec l'EPFL et l'UNIGE.

L'UNIL est également très active dans la mise en place de collaborations au sein du Triangle Azur qui regroupe les Universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel. C'est ainsi qu'elle a organisé plusieurs cursus de master (cinq à la rentrée 2006) conjoints avec ses partenaires. L'UNIL collabore également avec les HES et la HEP-VD, auxquelles elle offre un important volume de prestations d'enseignement. Elle a explicitement déclaré son intention de mettre en place des cursus de master communs. Finalement, L'UNIL jouit d'un grand renom au niveau international et fait partie de plusieurs réseaux d'universités étrangères, en particulier le réseau UNICA, qui réunit 41 universités sises dans des capitales européennes, regroupant un personnel de plus de 120.000 personnes et 1'500'000 étudiants.

Actions de réalisation de la stratégie en 2006

Le présent tableau est destiné à permettre au lecteur de faire une lecture de l'état de réalisation de la stratégie en 2006 à travers l'ensemble des activités de l'UNIL qui lui sont présentées dans le présent rapport de gestion. La colonne de droite indique les chapitres du rapport de gestion qui décrivent la réalisation de chacun des projets du plan de réalisation de la stratégie, indiqués dans la colonne de gauche.

stratégie		chapitres correspondant du rapport de gestion
Axe 1: Mission		
1.1 Maintenir et améliorer les conditions d'enseignement		
1.1.1	Amélioration du taux d'encadrement	1.1 Etudiants et enseignants à l'UNIL
1.1.2	Introduction du processus de Bologne	1.3 Bologne 6.1 – 6.7 Facultés
1.1.3	Reformulation du cahier des charges des enseignants	Cf. Rapport 2004
1.1.4	Développement de la formation continue	1.6 Formation continue
1.1.5	Intégration de la formation flexible à distance	1.9 formation à distance / Riset
1.2 Mettre en place une politique de la recherche		
1.2.1	Soutien à la recherche en sciences humaines	5.2 Développement d'une procédure qualité
1.2.2	Harmonisation de la politique de recherche Rectorat / Facultés	2. Développement d'une politique de recherche
1.2.3	Activation d'un outil interactif de soutien à la recherche	5.6 Infrastructure scientifique et informatique
1.3 Fixer les principes fondamentaux de l'UNIL		
1.3.1	Adoption d'une Charte	Cf. rapport 2004
1.4 Améliorer les outils de gestion		
1.4.1	Nouvelle conception des RH	5.3 Service des ressources humaines
1.4.2	Adaptation de la gestion à la nouvelle LUL	5.1 Nouvelle LUL: plan de mise en oeuvre 0.1.2 Conseil de l'UNIL
1.4.3	Evaluation OAQ	5.2 Développement d'une procédure qualité

stratégie		chapitres correspondants du rapport de gestion
Axe 2 : Différenciation		
2.1 Renforcer le rôle de la FBM dans le paysage hospitalo-universitaire suisse		
2.1.1	Identification et répartition des moyens et charges de la FBM	6.7 Faculté de biologie et de médecine « algorithme Billote »
2.1.2	Rédaction et mise en œuvre d'une convention robuste UNIL-CHUV	4.1 Constitution d'une place scientifique lausannoise
2.1.3	Concrétisation du projet SVS	4.2 Développement de l'arc lémanique 6.7 Faculté de biologie et de médecine « CIG », « CIBM », « Plateformes »
2.2 Faire de HEC Lausanne une des « top ten business schools » d'ici cinq ans		
2.2.1	Affirmation de HEC comme pôle de compétence	6.5 Faculté des hautes études commerciales
2.2.2	Développement de projets interdisciplinaires novateurs	6.5 Faculté des hautes études commerciales: « Swiss Finance Institute », « Economie de la santé »
2.3 Etre en suisse un carrefour des savoirs		
2.3.1	Création de 2 instituts FGSE	6.6 Faculté des géosciences et de l'environnement « création de deux nouveaux instituts »
2.3.2	Mise sur pied du projet Anthropos	2.1 Le projet Anthropos
2.3.3	Création de formations complémentaires en sciences criminologiques et forensiques	1.3 Bologne 6.2 Faculté de droit et des sciences criminelles
2.3.4	Création d'une « Boutique des sciences »	3.1 Interface sciences-société

stratégie		chapitres correspondants du rapport de gestion
Axe 3 : Partenariat		
3.1 Créer les conditions cadres pour un futur campus lausannois		
3.1.1	Création de centres de compétence UNIL-CHUV-EPFL	4.1 Constitution d'une place scientifique lausannoise 6.7 Faculté de biologie et médecine
3.1.2	Clarification des complémentarités UNIL-EPFL	1.3 Bologne 1.7 Collège des sciences. 3.3 HEP
3.1.3	Planification de services et de logistique communs	4.1 Construction d'une place scientifique lausannoise 5.5 projets de constructions immobilières
3.2 Intégrer l'UNIL dans le pays		
3.2.1	Une stratégie de communication	5.7 Communication
3.2.2	Développement des offres de service au canton et à la société vaudoise	2.1 Anthropos 3.1 Interface 3.2 Transfert de connaissance et de technologie
3.2.3	Une offre de formation continue	1.6 Formation continue
3.3 Etre reconnu comme leader des collaborations interuniversitaires		
3.3.1	Mise en valeur des programmes SVS	4.1 Construction d'une place scientifique lausannoise 4.2 Développement de l'arc lémanique 3.2 Transfert de connaissance et de technologie
3.3.2	Mise en valeur des collaborations interinstitutionnelles	4. Partenariats
3.3.3	Réalisation des Masters communs avec les universités partenaires	1.3 Bologne 4.3 Espace Azur et CUSO
3.3.4	Implication active dans le débat sur la politique universitaire suisse	4. Partenariats

1. Enseignement

Les missions de base de l'UNIL constituent le premier axe de son plan stratégique. A ce titre, l'amélioration des conditions d'enseignement a été la principale priorité du Rectorat tout comme la valorisation de la qualité de cet enseignement est l'un des objectifs prioritaires de la nouvelle Direction.

L'organisation de l'enseignement à l'UNIL a été très fortement modifiée par la réforme des études prévue par la Déclaration de Bologne du 19 juin 1999. Des efforts considérables ont été consentis par les services centraux, les décanats et les organes en charge des différentes disciplines scientifiques. Il ne fallait pas s'attendre en effet à ce que les bénéfices de cette réforme résultent automatiquement de la pure application d'un modèle de construction. Le nouveau système des études est comparable à une langue, avec son ensemble de structures et de normes, ses éléments constitutifs et ses règles de composition. Mais une langue, toute contraignante qu'elle soit, ne prédétermine en rien les énoncés ou les discours qu'elle permet de générer. Chaque université, chaque faculté et chaque discipline ont été ainsi responsables de ce qu'elles voulaient affirmer et inventer avec la langue de Bologne, en clair elle étaient responsables du sens et de la pertinence des propositions qu'elles adressaient aux étudiants. L'Université de Lausanne, grâce à l'engagement de ses enseignants et à la collaboration de ses étudiants, a construit des filières d'enseignement à la fois cohérentes et originales.

La mise en œuvre de la réforme de Bologne au niveau du deuxième cycle a été accompagnée financièrement par la Confédération, pour la dernière fois cette année. La conférence de suivi de Bologne à Bergen, en 2005, a désigné l'intégration des études doctorales comme prochaine étape de la réforme. Une nouvelle aventure va donc commencer. Pourtant, au niveau bachelor et master, malgré une nécessaire phase de consolidation, il faut s'assurer que la réflexion survivra à la rédaction des règlements et des plans d'études. Sous prétexte d'avoir mené à bien une réforme importante, l'Université de Lausanne ne veut pas cesser d'être inventive. L'Université veut aussi être attentive à l'élément insécable qui est à la base de chaque cursus. Or cet « atome » ce n'est pas le crédit ECTS, c'est la relation pédagogique entre un enseignant et un étudiant.

1.1 Etudiants et enseignants à l'UNIL

1.1.1 Etudiants

A la rentrée 2006, l'UNIL compte 10'700 étudiants, soit 233 de plus qu'au semestre d'hiver 2005-2006. La hausse des effectifs d'étudiants reprend, après une période de stagnation due aux transferts de domaines de l'UNIL vers l'EPFL et l'UNIGE.

La baisse des effectifs des étudiants postgrades provient de la transformation d'une partie des programmes postgrades en programmes de masters (selon la convention de Bologne), considérés comme études prégraduées (voir chapitre 1.3).

Etudiants	2005-2006	2006-2007
1er et 2ème cycles	8'383 (4'707)	8'683 (4'919)
% de femmes	56.1	56.7
Etudes postgrades	518 (350)	449 (318)
% de femmes	67.6	70.8
Doctorants	1'566 (718)	1'568 (740)
% de femmes	45.8	42.7
Total des étudiants	10'467 (5'775)	10'700 (5'977)
% de femmes	55.2	55.9

Effectif des étudiants inscrits au semestre d'hiver (dont femmes).

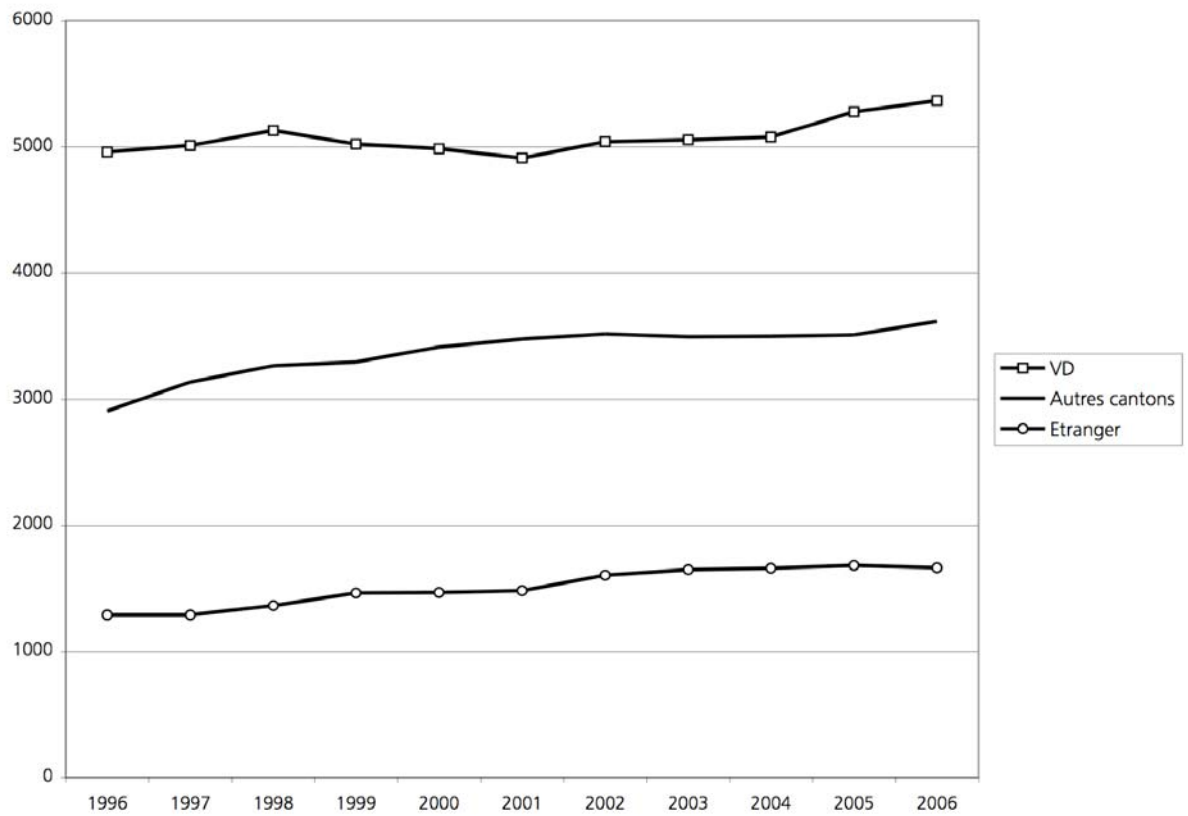
Effectif des étudiants (selon la provenance et le sexe)

	Femmes	Hommes	Vaud	Autres cantons	Etranger	Total
Licences/Diplômes	1703	1'117	1628	1'059	133	2820
Bachelors*	2'783	2209	2'734	1'677	581	4'992
Masters	433	438	293	289	289	871
Total prégraduées	4'919	3'764	4'655	3025	1003	8'683
Postgrades	282	88	129	143	98	370
Masters of advanced studies**	36	43	25	18	36	79
Total études postgrades	318	131	154	161	134	449
Doctorants	740	828	575	439	554	1'568
Total UNIL	5'977	4'723	5'384	3'625	1'691	10'700

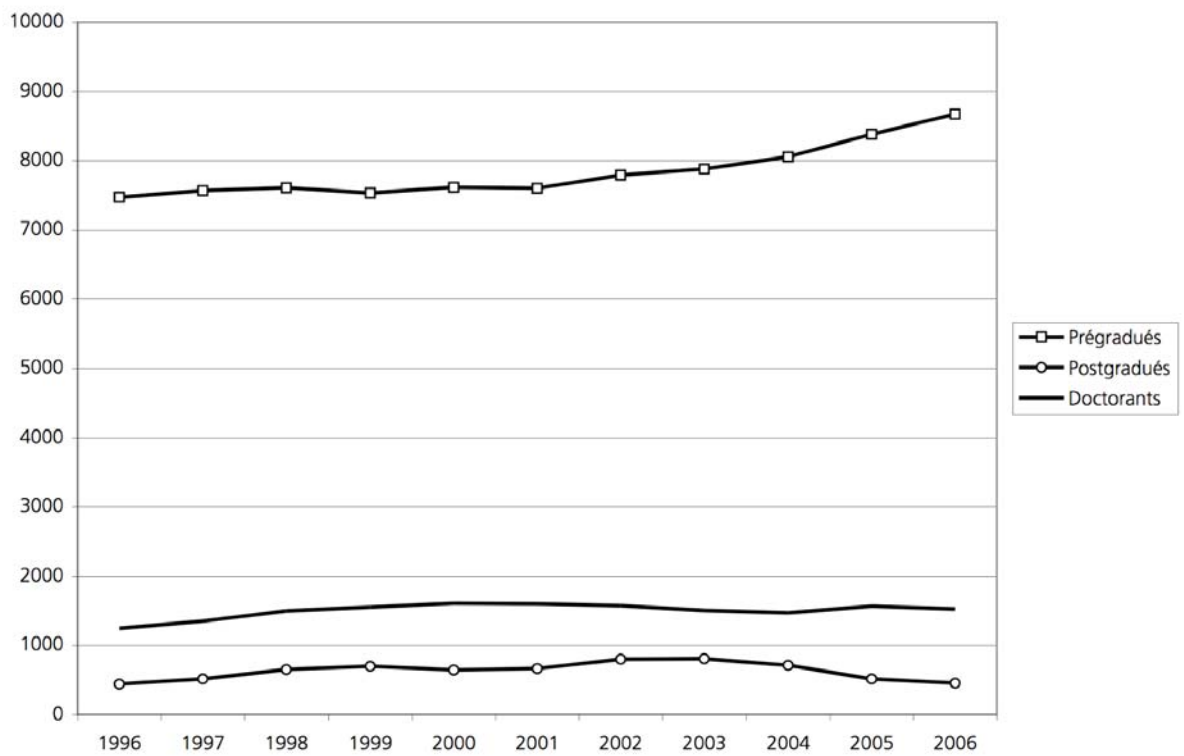
* Sont également inclus les étudiants de l'EFLE ainsi que les étudiants inscrits régulièrement à l'UNIL mais qui ne visent pas de grade particulier.

** Comprend aussi bien les MAS académiques (sans formation professionnelle préalable) que les MAS de formation continue (avec formation professionnelle préalable).

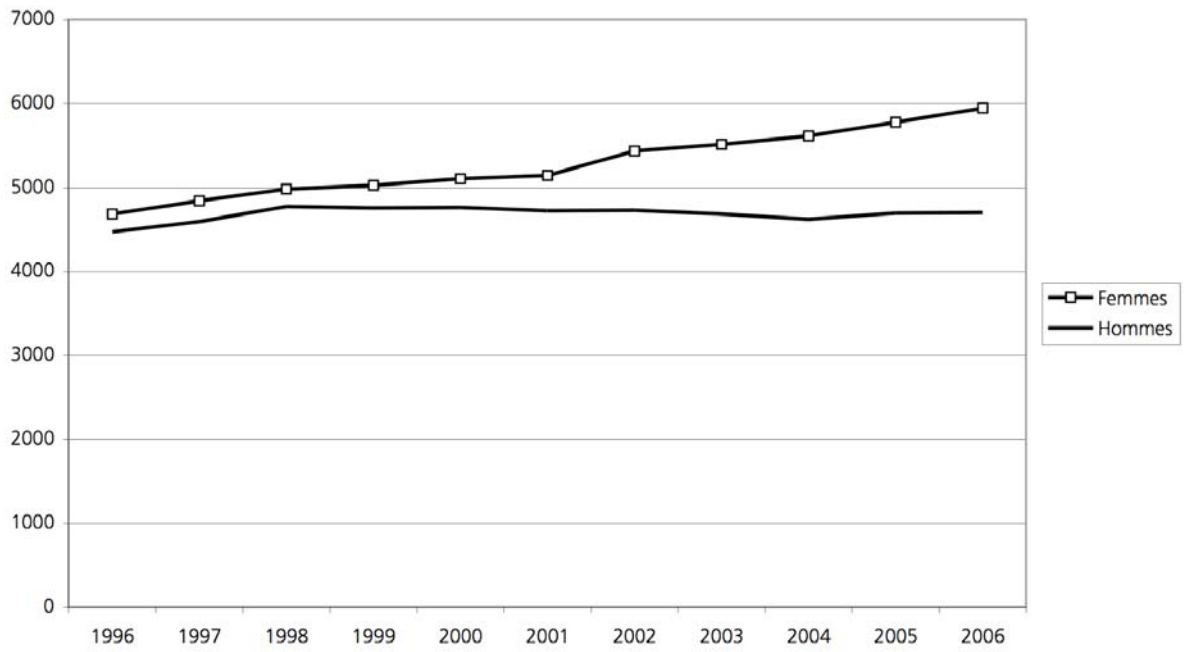
Effectifs des étudiants selon le domicile au début des études



Effectifs des étudiants selon le niveau des études



Effectifs des étudiants selon le sexe



Le nombre de femmes est toujours supérieur à celui des hommes puisque leur proportion est de 55.9%.

Effectifs des étudiants du semestre d'hiver 2006-2007 selon la Faculté

	Femmes	Hommes	Total	% Femmes
Faculté de théologie	36	58	94	38.3%
Prégradués	22	33	55	40.0%
Postgrades	7	9	16	43.8%
Doctorants	7	16	23	30.4%
Faculté de droit	814	550	1'364	59.7%
Prégradués	672	414	1'086	61.9%
Postgrades	41	20	61	67.2%
Doctorat	101	116	217	46.5%
Faculté des lettres	1'493	804	2'297	65.0%
Prégradués	1'323	649	1'972	67.1%
Postgrades	2	0	2	100.0%
Doctorants	168	155	323	52.0%
Faculté des SSP	1'687	971	2'658	63.5%
Prégradués	1'350	836	2'186	61.8%
Postgrades	236	40	276	85.5%
Doctorants	101	95	196	51.5%
Ecole des HEC	554	1'069	1'623	34.1%
Prégradués	486	909	1'395	34.8%
Postgrades	27	58	85	31.8%
Doctorants	41	102	143	28.7%
FBM	1'207	943	2'150	56.1%
Prégradués	909	656	1'565	58.1%
Postgrades	1	3	4	25.0%
Doctorants	297	284	581	51.1%
FGSE	183	320	503	36.4%
Prégradués	154	259	413	37.3%
Postgrades	4	1	5	80.0%
Doctorants	25	60	85	29.4%
Autres institutions	3	8	11	27.3%
Prégradués	3	8	11	27.3%
Postgrades	0	0	0	
Doctorants	0	0	0	
Total UNIL	5'977	4'723	10'700	55.9%
Prégradués	4'919	3'764	8'683	56.7%
Postgrades	318	131	449	70.8%
Doctorants	740	828	1'568	47.2%

1.1.2 Orientation des étudiants de 1er et de 2ème cycles

Les « Journées des gymnasiens », organisées par le Service d'orientation et conseil, ont connu en 2006 un succès renouvelé. 3'358 élèves de l'enseignement secondaire ont participé aux différentes visites et conférences, se sont informés aux stands et ont suivi des

cours dans les facultés. 49% des visiteurs venaient d'un autre canton que Vaud. Globalement, l'augmentation de la fréquentation est de 6% par rapport à 2005. Pour suivre de plus près les étudiants entrants, une enquête de satisfaction a été menée auprès de 1077 d'entre eux.

L'insertion professionnelle des diplômées et diplômés reste complexe, surtout après des études de Lettres ou de SSP. Parmi les programmes spécifiques de passage à l'emploi : 22 ateliers-emploi ont été offerts à près de 400 intéressés, ainsi que des conférences. 56 UNISTAGES et 13 UNIMENTORATS complètent ces mesures, en constante évolution.

Sur le plan de la documentation, outre la réédition notamment du guide des études, la nouveauté aura été la rédaction de fiches sur les Masters offerts à l'Unil et la tenue d'une première journée des Masters le 17 mars 2006, expérience qui sera renouvelée. En outre, la partie enseignement du site de l'Unil a été mis en ligne, complété et enrichi des modifications liées au passage à Bologne.

Les consultations d'orientation sont très prisées, mais une partie des mesures prises (comme les ateliers) a permis d'en réduire l'impact sur une équipe surchargée : 368 personnes ont bénéficié d'entretiens individuels de consultation, 13 de bilans approfondis de compétence, 364 autres personnes ont été vues plus brièvement lors de permanences et enfin 254 ont été reçues dans le cadre d'une offre de stage, si bien que c'est un millier de consultations que le Service a pu offrir en 2006.

1.1.3 Taux d'encadrement des étudiants de 1er et de 2ème cycles

L'encadrement des étudiants, tous niveaux d'études confondus, s'est amélioré en 2004 et en 2005, après avoir connu une dégradation entre 2000 et 2003, comme le montrent les tableaux suivants.

Encadrement	2004	2005	2006
Effectif des étudiants	9'341	9'660	9'881
Effectif des enseignants	402.6	425.4	442.3
Effectif des assistants	514.5	563.7	602.1
Total personnel enseignant	917.1	989.1	1'44.4
Etudiants / EPT d'enseignants	23.2	22.7	22.3
Etudiants / EPT d'assistants	18.2	17.1	16.4
Etudiants / EPT corps enseignant	10.2	9.8	9.5

Nombre d'étudiants par équivalent plein-temps du personnel enseignant en valeurs absolues.

NB: les ratios sont définis à partir des éléments suivants :

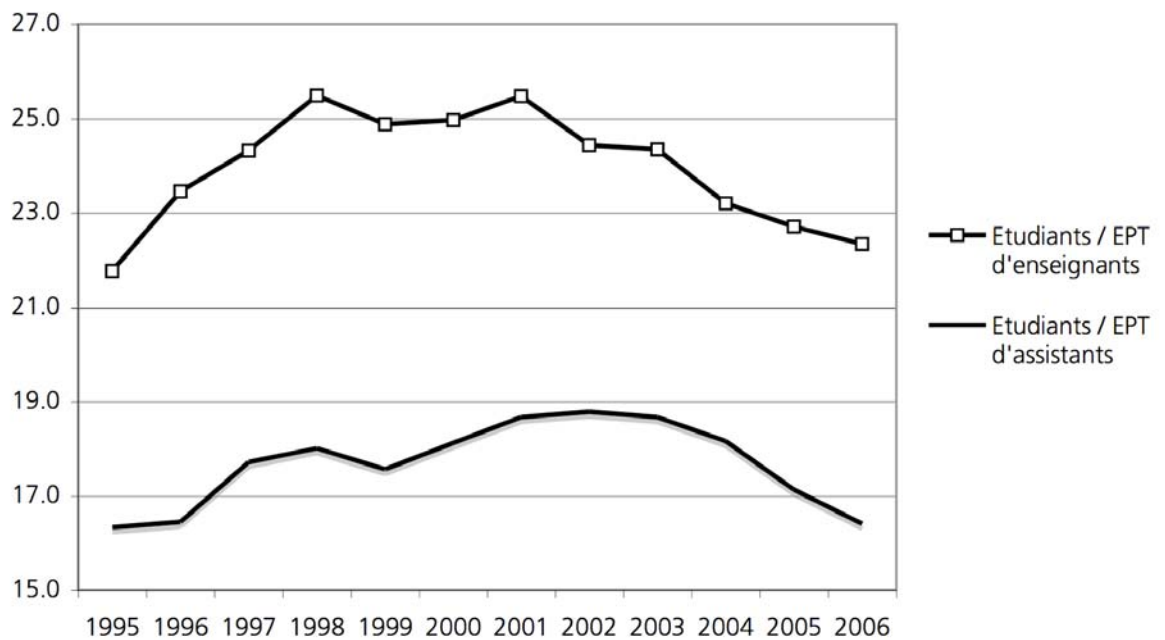
- l'effectif global des étudiants, à l'exclusion des étudiants de médecine à partir de la 3^{ème} année,
- l'effectif des enseignants en EPT, calculé sur la base du personnel financé exclusivement par le budget de fonctionnement de l'UNIL, hors médecine clinique,
- l'effectif des assistants, calculé sur la base de l'effectif moyen en EPT sur l'année civile, financement UNIL exclusivement.

Ces ratios ne sont pas équivalents au « ratio Bossard », qui prend en compte la totalité des étudiants en médecine, ainsi que les enseignants rémunérés par le programme de relève de la Confédération.

Indicateur Bossard	2004	2005	2006
Effectif des étudiants	10'206	10'467	10'700
Effectif des enseignants et assistants	917.1	989.1	1'044.4
Etudiants / EPT corps enseignant	11.13	10.58	10.24

Cette amélioration du taux d'encadrement en fin de période résulte d'une augmentation du budget pour le personnel enseignant. Cette augmentation de ressources provient des crédits supplémentaires accordés par l'Etat pour éviter la dégradation de l'encadrement alloués sur la base du ratio Bossard, l'anticipation de crédits nouveaux prévus dans le programme de législature du Conseil d'Etat et de la réaffectation progressive des budgets rendus disponibles par le transfert des sciences de base à l'EPFL. Dès 2004, l'indice est revenu en dessous du seuil fixé, si bien qu'aucun crédit supplémentaire n'a été demandé.

Taux d'encadrement, Budget UNIL exclusivement



1.2 Corps intermédiaire

Introduction

Le corps intermédiaire (CI) représente les forces vives de la recherche et du développement. Il est constitué :

- des assistants, qui inscrivent leur recherche dans le cadre de leur travail de thèse sous la direction d'un cadre académique,
- des premiers assistants, qui ont déjà une thèse et font une recherche autonome en collaboration avec un cadre académique,
- des maîtres-assistants, qui s'exercent à développer leurs propres projets, et à trouver des financements extérieurs,
- des maîtres d'enseignement et de recherche (MER), qui participent de façon pérenne à la recherche et à l'enseignement.

Dans ce continuum, seuls les postes de MER, et ultérieurement les postes professoraux, sont structurels. Les autres postes représentent la relève et sont précaires. Le continuum peut être interrompu par des chercheurs qui quittent l'académie pour le monde professionnel non universitaire, ou intégré en cours de route par des candidats en provenance d'autres institutions. Ce brassage est essentiel pour assurer le renouvellement et le dynamisme de l'institution.

Développement

Au moins quatre points sont à souligner pour 2006.

1. La maturation du règlement du Conseil d'Etat sur les assistants, (dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2007). La nouvelle loi sur l'Université limite la durée des contrats d'assistants / premiers assistants à cinq ans, et les contrats de maîtres-assistants à quatre ans. En conséquence, ces collaborateurs doivent disposer de suffisamment de temps pour mener à bien leurs travaux de recherche, à savoir une thèse pour les assistants et des publications originales pour les premiers assistants et maîtres-assistants. A cet effet, le nouveau règlement prévoit pour chaque collaborateur un cahier des charges plus généreux pour le temps dévolu à la recherche. Spécifiquement, il est prévu dans le projet que la proportion du temps alloué à cette activité doit représenter un minimum de 50% du temps de travail.

2. La pérennisation de la journée des doctorants à la Faculté de Biologie et de Médecine. Il s'agit d'un évènement scientifique haut de gamme entièrement organisé par les assistants, en collaboration avec l'Association du Corps Intermédiaire de l'Université de Lausanne (ACIDUL). Le programme (1 journée) inclut des présentations orales de chercheurs internationaux et locaux, ainsi que des sessions de posters présentant la recherche des doctorants. Cette organisation entièrement autonome du questionnement scientifique et de sa présentation, y compris les aspects logistiques et de soutien financier, souligne une démarche à la fois adulte et identitaire de la relève de l'Université. Il s'agit d'un exemple qui devra faire école dans les autres facultés.

3. Les relations de confiance et le travail toujours plus productif qui émanent des rencontres entre ACIDUL et la Direction procèdent du même souci d'assurer la qualité de la relève. En particulier, des efforts partagés ont été entrepris pour mieux préciser le cadre de travail des assistants, par l'établissement d'une charte des doctorants et le développement d'un système de parrainage, qui doit permettre aux doctorants de partager leurs succès et leurs problèmes avec d'autres enseignants que leur directeur de thèse.

4. Le dynamisme des jeunes chercheurs de l'UNIL est attesté par le nombre croissant de requêtes de bourses de jeunes chercheurs soumise au Fonds National Suisse pour la recherche scientifique (FNS). Entre 2004 et 2006, le nombre de requêtes a passé de 36 à 68 – pratiquement du simple au double ! Cette augmentation n'est pas le reflet d'une popularisation et d'une baisse de qualité des demandes. Au contraire, les projets proposés sont de très haut niveau et soulignent l'excellence et l'enthousiasme des nouvelles générations pour la recherche et le développement. Le défi pour l'Université et les bailleurs de fonds sera d'honorer ce dynamisme en trouvant les moyens de le soutenir financièrement.

Bilan et perspectives

Le bilan 2006 est très satisfaisant. Il s'inscrit dans les lignes directrices de la nouvelle LUL. Les bonnes relations et le dialogue positif existant entre ACIDUL et la Direction permettront de faire évoluer les conditions cadre des jeunes chercheurs pour assurer la qualité, l'identité et l'enthousiasme de la relève. Enfin, la détermination et le volontarisme des jeunes chercheurs dans la proposition de nouveaux projets nécessitera d'affiner notre stratégie de recherche de fonds institutionnels.

1.3 Processus de Bologne

Introduction

Depuis octobre 2005, le processus de Bologne est en vigueur dans toutes les Facultés à l'exception de la médecine (la mutation est prévue pour la rentrée 2007 ou 2008). La majorité des programmes de Maîtrise universitaire / Master sont ouverts sauf en Faculté des lettres et en Faculté des SSP (pour les sciences sociales et les sciences politiques) où ils seront inaugurés à la rentrée académique 2007. Les étudiants actuellement inscrits au niveau Licence sont tous des étudiants ayant commencé leurs études avant 2005. En bonne logique, ils se trouvent majoritairement en Lettres et SSP. La population « Bologne » représente les 2/3 des étudiants (66.8%)¹ en 1^{er} et 2^{ème} cycle.

Acquis

A la rentrée académique de 2006, l'Université de Lausanne offre 14 cursus de Baccalauréat universitaire et 26 cursus de Maîtrise universitaire répartis comme suit :

¹ Ce ratio n'inclut ni les étudiants de l'EFLE ni les étudiants ne visant pas de titre.

	Bachelor Baccalauréat universitaire	Master Maîtrise universitaire
Théologie et sciences des religions	<ul style="list-style-type: none"> en Théologie* en Sciences des religions 	<ul style="list-style-type: none"> en Théologie*
Droit et sciences criminelles	<ul style="list-style-type: none"> en Droit suisse ès Sciences en sciences forensiques 	<ul style="list-style-type: none"> en Droit en Droit français et suisse (avec l'Université de Savoie) en Droit français, suisse et comparé de la consommation et de la concurrence (avec l'Université de Savoie) en Droit en sciences criminelles ès Sciences en sciences forensiques
Lettres	<ul style="list-style-type: none"> ès Lettres en X et Y (avec programme à options ou avec Discipline complémentaire Z) 	<ul style="list-style-type: none"> ès Lettres en cinéma avec spécialisation « Théorie et pratiques du cinéma » (avec l'Université de Zurich et le Réseau Cinéma CH)
SSP	<ul style="list-style-type: none"> en Sciences politiques en Sciences sociales ès Sciences en psychologie ès Sciences en sciences du sport et de l'éducation physique 	<ul style="list-style-type: none"> ès Science en sciences psychologiques en politique et management public (avec l'IDHEAP)
HEC	<ul style="list-style-type: none"> ès Sciences en management ès Sciences en économie politique 	<ul style="list-style-type: none"> ès Sciences en management ès Sciences en économie politique ès Sciences en systèmes d'information ès Sciences en finance* ès Sciences en comptabilité, contrôle et finance** ès Sciences en sciences actuarielles
FGSE	<ul style="list-style-type: none"> ès Sciences en géosciences et environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ès Sciences en géologie** ès Sciences d'ingénieur géologue** ès Sciences en géosciences de l'environnement ès Sciences en géographie
FBM	<ul style="list-style-type: none"> ès Sciences en biologie ès Sciences en sciences pharmaceutiques (à l'UNIGE dès la deuxième année)** 	<ul style="list-style-type: none"> ès Sciences en biologie, évolutive et conservation ès Sciences en génomique et biologie expérimentale ès Sciences en biologie médicale
Interfacultaires		<ul style="list-style-type: none"> en Sciences des religions (FTSR et SSP) en Logique, histoire et philosophie des sciences** (Lettres et HEC) ès Sciences pour l'enseignement *** (HEC, FGSE, FBM) en Droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies (FDSC et HEC)

11 cursus communs, dont :

* UNIL – UNIGE - UNINE

** UNIL - UNIGE

*** UNIL - EPFL

L'introduction du processus de Bologne a fait l'objet, cette année encore, de nombreux travaux au sein de l'UNIL, grâce au suivi effectué par la Commission interfacultaire « Bologne », et au niveau de la CRUS, puisque l'UNIL a assumé la vice-présidence de la Direction du projet « Bologne » de la CRUS et qu'elle a été représentée dans différents groupes de travail chargés de fixer le cadre suisse du processus de Bologne dans les Hautes Ecoles universitaires.

Etudiants concernés par Bologne à l'UNIL

Le tableau ci-dessous des effectifs d'étudiants prégradués, selon le sexe et la provenance illustre la mutation des cursus de licences / diplômes vers les nouveaux plans d'études Bologne :

	Femmes	Hommes	Vaud	Autres cantons	Etranger	Total
Licences / Diplômes*	1'839	1'177	1'644	1'067	305	3'016
Bachelors	2'647	2'149	2'718	1'669	409	4'796
Masters	433	438	293	289	289	871
Total prégradués	4'919	3'764	4'655	3'025	1'003	8'683

* comprend les pré-cliniques, cliniques, étudiants de l'EFLE, étudiants ne visant pas de titre et les anciens cursus licence / diplôme.

Impact des nouveaux cursus de Master sur les effectifs

Parmi les 871 étudiants qui sont actuellement inscrits en Master à l'UNIL, 570 ont débuté leur programme à la rentrée 2006. Un peu plus du tiers des débutants (222 = 38.9%) proviennent d'une autre université.

	Total étudiants Master	dont débutants Master	dont débutants Master provenant d'une autre université	d'une université suisse	d'une université étrangère
Théologie	5	5	3	2	1
Droit et sciences criminelles	221	155	36	19	17
Lettres (Cinéma)	5	5	3	2	1
SSP	75	75	41	34	7
HEC	351	202	113	22	91
Biologie	116	56	12	6	6
FGSE	98	72	14	8	6
Total UNIL	871	570	222	93	129

L'une des inconnues liée à la réforme des plans d'études réside dans la mobilité entre les niveaux Bachelor et Master. Une enquête a été menée en automne 2006 pour estimer les

intentions des nouveaux détenteurs d'un Bachelor. Les résultats montrent que 92,2 % des étudiants sont actuellement inscrits dans un programme de Master. La mobilité thématique (changement de domaine d'études) concerne presque exclusivement les étudiants en Master pour l'enseignement des sciences. La mobilité géographique (changement d'université) ne concerne que 11,7% des étudiants. On constate que les porteurs d'un Bachelor en Droit sont parmi les plus mobiles : 15,6% d'entre eux visent un Master d'une autre université suisse. Il en est de même des diplômés de HEC : 62% des étudiants ayant obtenu un Bachelor en HEC prévoient de continuer directement leurs études en Master et 38% dans une autre université en Suisse ou à l'étranger¹. Il est important de relativiser ces premiers indicateurs, car l'offre de Masters est en pleine expansion et la mobilité va se développer de manière peu prévisible ces prochaines années.

Bilan et perspectives

L'année 2007 verra l'ouverture des cursus de Maîtrise universitaire de la Faculté des Lettres et en Faculté de SSP. La Faculté de Biologie et de Médecine aura sans doute rédigé le Règlement du Bachelor des études de médecine. L'application de ce règlement devra cependant attendre que le Département fédéral de l'intérieur ait formellement décidé de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les professions médicales (LPméd) qui confiera formellement (depuis 2007 ou 2008) le cursus des études de médecine aux universités.

1.4 Ecoles doctorales

Introduction

Suite aux deux appels d'offre pour des écoles doctorales lancés par les universités du Triangle Azur en 2001 et 2002 qui ont permis de soutenir pour trois ans 14 écoles doctorales, la CUSO a été chargée de reprendre le dossier et de lancer un nouvel appel d'offre conjoint en 2005.

Acquis

Les écoles doctorales soutenues par la CUSO pour la période 2006-2008 sont les suivantes :

- Cardiovasculaire et métabolisme
- Développement et ressources naturelles
- Ecologie et biologie évolutive
- Economie
- Géographie
- Logique, histoire et philosophie des sciences
- Philosophie « Langage, esprit, objets »
- Plantes et environnement (NCCR)
- Science politique
- Sciences de l'Antiquité
- Sciences de l'Education (suite du programme Azur 2003-2005)
- Sciences des minéraux naturels et transformés
- Sciences du langage (suite du programme Azur 2003-2005)
- Sciences pharmaceutiques (suite du programme Azur 2003-2005)
- Sociologie
- Théologie

¹ Contrairement à l'enquête menée auprès des étudiants des autres Facultés, les personnes interrogées issues de HEC ont exprimé leurs intentions et non leur situation actuelle.

Par ailleurs, l'UNIL propose également 4 écoles doctorales : deux dans le cadre du projet IRIS : l'Ecole doctorale en psychologie sociale et l'Ecole doctorale interdisciplinaire de la Faculté des Lettres, une en Faculté de Biologie et de Médecine et une dans le domaine des études genre. La Faculté des HEC prépare également un programme doctoral pour les six différents doctorats qu'elle confère.

Bilan et perspective

La prise en charge des écoles doctorales par la CUSO permet d'offrir aux étudiants une palette de programmes attractifs et diversifiés et leur ouvre l'accès à un réseau élargi d'enseignants et de chercheurs.

1.5 Programmes de formation approfondie

Introduction

Après l'obtention d'une Maîtrise universitaire / Master, d'une licence ou d'un diplôme, les étudiants peuvent se spécialiser en s'inscrivant à des études de formation approfondie (3^{ème} cycle). Avec l'entrée en vigueur du processus de Bologne, la cartographie des postgrades sera considérablement remaniée jusqu'en 2007 : les DESS (Diplômes d'études supérieures spécialisées) seront transformés en « Master of advanced studies » (MAS) selon la terminologie unifiée au niveau suisse. Ces programmes se réalisent en un à trois ans (60 à 180 crédits ECTS) et possèdent une dimension professionnalisante. Leurs règlements seront mis à jour selon le Règlement cadre et la Convention sur les formations approfondies réalisés sous l'égide de la CUSO. Quant aux DEA (Diplômes d'études approfondies), ils ont maintenant tous été transformés en Master Bologne ou en MAS ou contribuent aux programmes doctoraux.

Acquis

A la rentrée académique 2006-2007, un nouveau programme de MAS a été mis sur pied :

- MAS en droit européen et droit international économique (anciennement DESS).

Dès 2004, le Rectorat a créé des bourses de formation approfondie pour soutenir les étudiants voulant s'inscrire à un programme de 3^{ème} cycle, ayant obtenu d'excellents résultats lors de leurs études universitaires et éprouvant des difficultés à subvenir à leurs besoins pendant la durée du programme. En 2006, six bourses ont été attribuées.

Bilan et perspective

Les programmes de formation approfondie suivants ont connu leur dernière édition en 2005-2006 ; les deux premiers sont transformés en Masters (2^{ème} cycle) dès 2006-2007, d'autres pourraient connaître la même mue l'année suivante :

- DEA en droit français, suisse, comparé de la consommation et de la concurrence déloyale
- DEA en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies
- Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale
- DEA en sociologie
- DESS mondes arabes, mondes musulmans contemporains
- DESS en études urbaines
- DEA en sciences de la Terre
- DESS en écologie humaine

L'Executive Master of Business Administration (EMBA), l'Executive Master of Business Administration en management de la technologie (EMBA in MoT), le MAS en économie et management de la santé, le MAS en économie et politique du médicament et le MAS santé au travail comptent désormais parmi les programmes de MAS de formation continue.

A la rentrée académique de 2006-2007, l'Université de Lausanne compte 8 programmes de formation approfondie proposés par cinq Facultés. Les trois quarts de ces programmes se font en collaboration avec des Universités romandes. Durant l'année 2005-2006, 498 étudiants de l'UNIL ont participé à un programme de formation approfondie.

1.6 Formation continue

Introduction

La formation continue universitaire est reconnue par la loi comme l'une des missions de l'Université de Lausanne au même titre que la formation initiale et la recherche. Elle regroupe de manière générale les activités de formation organisées par l'Université pour des professionnels en emploi au bénéfice d'un titre d'une Haute école (ou équivalent). Elle a souvent une vocation « professionnalisante » et touche près de 2'500 personnes par année.

Créé en 1991 sous l'impulsion de la Confédération, le Centre de formation continue a pour mission d'encourager et de diffuser une culture de la formation continue dans toutes les Facultés par le développement, la promotion, la gestion et la coordination des programmes de formation continue. Le Centre joue, depuis sa création, un rôle d'instigation, de promotion et d'organisation de cursus de formation, mais également un rôle de conseil et d'encadrement en matière de méthodologie, de pédagogie d'adultes, de certification et d'évaluation (ingénierie de la formation). Il assure la coordination avec les unités de formation continue des autres Universités et Hautes Ecoles suisses et européennes.

Acquis

Pour se donner les moyens de ses ambitions et en profitant des possibilités offertes par la nouvelle LUL, le Rectorat a estimé que, de simple service administratif, la formation continue devait devenir un centre de compétences. Une nouvelle entité (Centre de formation continue), parallèle aux Facultés, a dès lors été créée et insérée dans le Règlement interne de l'Université de Lausanne, et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Le Centre jouit depuis d'une autonomie accrue et se met au service de chaque membre de la communauté universitaire désirant mettre sur pied une formation continue.

La croissance des activités du Centre de formation continue s'est poursuivie en 2006 :

- Intégration (en tant que MAS) au rang de la formation continue de formations anciennement dites « postgrades » : MAS en économie et management de la santé et MAS en économie et politique du médicament.
- Collaboration avec l'Université de Berne pour la mise en place d'un MAS commun en archivistique et sciences de l'information.
- Nouvelle collaboration avec l'EPFL dans le domaine de l'Ecologie industrielle.
- Intensification des partenariats avec les HES dans divers certificats.
- Création d'un diplôme de formation continue commun UNIL – UNIGE - HESso en santé sexuelle et reproductive.

- Création de 2 nouveaux certificats de formation continue - en collaboration avec le Département de Psychiatrie du CHUV - dans le domaine de la santé mentale : Certificat en psychanalyse et psychopathologie clinique et Certificat en méthodologie de la recherche en psychiatrie et psychopathologie clinique.
- Mise sur pied de plusieurs nouveaux programmes non certifiants dans le domaine de santé mentale sur la problématique de la gestion de la violence, de la formation à l'intervention en cas de crise suicidaire, des enjeux de formation à l'adolescence, des troubles du développement et de l'apprentissage chez l'enfant.
- Organisation d'une nouvelle formation à l'intention des archéologues sur les perspectives de la modélisation en archéologie.
- Développement accru de cycles de conférences à l'intention d'un large public qui abordent des questions de culture générale (éthique, philosophie, génomique) plutôt que des questions relatives à une profession spécifique.

En interne au Centre :

- Développement d'une nouvelle stratégie de communication et de promotion des cours : désignation à l'intérieur du Centre d'une responsable communication.
- Formalisation d'un ensemble de procédures internes relatives aux tâches logistiques (en vue de l'engagement d'un nouvel assistant logistique).
- Développement d'un nouvel outil de gestion de planification des cours.

En suspens

- Rapprochement avec la HEP dans le cadre de programmes de formation continue organisés conjointement, en raison de la réorganisation interne de la HEP.
- Diverses collaborations avec la Faculté de droit et des sciences criminelles : organisation de lunchs-conférences en droit européen, préparation d'une formation interdisciplinaire en expertise psycho judiciaire, mise sur pied d'un certificat de la Fédération suisse des avocats en droit du travail.
- Collaborations avec la Faculté des géosciences et de l'environnement.
- Collaboration avec le Département de médecine et santé communautaire pour la création d'une nouvelle formation.

Abandonné

Certaines formations, dispensées par des intervenants externes à l'UNIL, ont été abandonnées, faute d'inscriptions suffisantes et faute d'un réel ancrage académique.

Bilan et perspectives

Au plan général, la formation continue est un secteur en expansion car répondant à un besoin de formation permanente en cours d'emploi dans un monde en évolution rapide.

Concrètement, et comme chaque année, plusieurs nouveaux programmes de formation continue débiteront en 2007.

La nouvelle formule adoptée par l'Université pour le cahier des charges des enseignants, beaucoup plus flexible, permettra une reconnaissance formelle de la part des Facultés des cours dispensés en formation.

Il s'agira néanmoins d'élargir le cercle des enseignants désireux de se lancer dans de la formation professionnalisante, afin d'être en mesure de mieux répondre aux demandes provenant des milieux professionnels.

Conformément au nouveau Règlement du Centre de formation continue, entré en vigueur en 2006, il s'agira de constituer un tout nouveau Conseil de la formation continue composé d'un membre de chacun des Décanats des Facultés de l'Université de Lausanne. C'est à cette autorité qu'il appartiendra alors d'assurer la cohérence et la qualité de l'offre de formation continue de l'UNIL. D'autre part, une Commission consultative de la formation continue universitaire sera mise sur pied, comprenant autant des enseignants que des représentants de milieux professionnels. Cette Commission devrait devenir un organe de réflexion sur les questions relatives aux enjeux et à la politique générale de la formation continue universitaire.

Des efforts continueront à être entrepris pour sensibiliser le corps enseignant de l'UNIL aux enjeux et aux spécificités de la formation continue par la reconduction d'ateliers en méthodologie et didactique de la formation continue, en collaboration avec le centre de soutien à l'enseignement.

L'intégration progressive voulue par le processus de Bologne de programmes (déjà existants pour certains) au rang de la formation continue, le développement de nouveaux programmes interdisciplinaires, l'accroissement du nombre de formations organisées par le Centre, une intensification de la promotion des activités de formation continue tant à l'interne de l'UNIL qu'à l'externe, constitueront les objectifs principaux pour 2007.

Chiffres

	2005	2006
Nombre de cours	55	71
Nombre jours de cours	528.5	550
Nombre participants	2'308.0	2'518

Répartition des formations

MAS (60 ECTS ou plus)	7
Diplôme (de 30 à 59 ECTS)	1
Certificats (de 10 à 29 ECTS)	21
Formations de courte durée (non-certifiantes)	42

1.7 Collège des sciences et formation des enseignants en sciences

Collège des sciences

Le collège des sciences de l'UNIL a été créé par la Direction, en marge du transfert de la chimie, des mathématiques et de la physique à l'EPFL. Il joue un rôle symétrique à celui du Collège des humanités de l'EPFL. L'activité principale consiste à assurer l'enseignement des sciences par l'EPFL à l'UNIL pour les formations ayant besoin de bases en mathématiques, physique ou chimie ; c'est la Faculté des sciences de base de l'EPFL qui est le fournisseur de ces enseignements ; ceux-ci s'adressent à des formations telles que médecine, biologie, pharmacie, police scientifique, géosciences et environnement, etc.

Le professeur M. Jufer a assuré la fonction de directeur du Collège des sciences jusqu'au 30 septembre 2006. Le professeur J.-J. Meister, physicien, a pris sa succession le 1^{er} octobre.

Les tâches découlant de cette fonction et qui ont été traitées durant l'année sont principalement :

- l'organisation des plans d'études en sciences pour les Facultés de l'UNIL, avec les directeurs de sections correspondants de la Faculté SB de l'EPFL, ainsi que pour la HEP ;
- la présidence de la Commission d'enseignement en sciences de base UNIL-EPFL ;
- l'évaluation de ces enseignements, qui reste encore à améliorer ;
- la participation aux commissions de nomination pour les enseignants EPFL correspondants ; ce point n'est pas encore appliqué ;
- l'organisation administrative des enseignements.

Formation des enseignants en sciences

La responsabilité de la formation des enseignants pour le secondaire II incombe conjointement à l'EPFL (mathématiques, physique, chimie) et à l'UNIL (biologie, géosciences, informatique). Le mandat de l'organisation et de la gestion de cette formation a été confié au professeur Jufer. Il comprend les tâches suivantes :

- présider la Commission de formation des enseignants en sciences UNIL-EPFL-HEP ;
- proposer les plans et règlements d'études ;
- préavisier et traiter les demandes d'admission et les demandes d'équivalence ;
- gérer les résultats d'examens, incluant le supplément au diplôme.

Ces tâches sont remplies avec l'appui du secrétariat du Collège des sciences.

Une Commission EPFL-UNIL, comprenant 3 membres et le directeur de la formation de la HEP-Vd, prend les décisions formelles d'application.

Une formation de master ès sciences pour l'enseignement, avec une branche de bachelor et une seconde branche de master, destinée au secondaire II, a été mise sur pied dès l'automne 2004. Elle comprend 270 crédits ECTS (4,5 ans), avec un « tuilage » (superposition) de crédits entre EPFL-UNIL et HEP. Le diplôme d'enseignant secondaire II est obtenu après l'acquisition de 60 crédits HEP. Cette formation a été élaborée sur la base des exigences de la CDIP, imposant l'acquisition de 2 branches enseignables.

Depuis lors, les règles ont été changées suite à la prise en compte de la déclaration de Bologne, permettant l'obtention du titre d'enseignant secondaire II dans une branche

scientifique, avec une seule branche. Le Canton de Vaud a décidé, début 2007, de rendre cette possibilité obligatoire.

L'intégration et l'évolution de cette formation pose de nombreux problèmes, liés à la coïncidence de plusieurs événements (changements de règles, réorganisation de la HEPL). De plus, de nombreux cas particuliers d'étudiants en rendent la gestion complexe.

Une réflexion approfondie s'impose donc, de façon à assurer la meilleure qualité des futurs enseignants en sciences. Pour ce faire, le professeur Jufer participe à plusieurs commissions se préoccupant de l'avenir de la HEP-Vd.

Objectifs 2007

Pour l'année 2007, les principaux objectifs sont :

- une meilleure adéquation de la formation en sciences donnée par l'EPFL à l'UNIL en s'adaptant à plusieurs changements de plans d'études et en recourant à une évaluation ciblée ;
- le lancement de quelques projets de recherche au carrefour des sciences humaines, sociales et techniques avec le Collège des humanités de l'EPFL ;
- une simplification de la formation des enseignants en sciences pour le secondaire II, avec l'introduction d'une seule branche formelle ;
- une formation cohérente à 2 branches pour le secondaire I ;
- une participation active à la refondation de la HEP-Vd ;
- une extension de la réflexion sur la formation des enseignants en sciences à l'ensemble de la Suisse romande.

1.8 Centre de soutien à l'enseignement

Introduction

Depuis l'année académique 1999-2000, l'UNIL a entrepris une démarche de généralisation de l'évaluation de l'enseignement par les étudiants. D'une part, obligation est faite à tout enseignant de réaliser des évaluations de son enseignement lors de son renouvellement de contrat. D'autre part, les enseignants sont invités à procéder à des évaluations en dehors de ces échéances. L'enjeu de cette démarche est de créer une culture positive de l'évaluation et de valorisation de l'enseignement. Afin de renforcer cette culture, la démarche repose sur des règles du jeu claires, qui tout à la fois :

- incitent (obligation minimum)
- respectent l'autonomie des enseignants (la demande doit toujours venir en dernière instance de l'enseignant)
- stimulent le dialogue et la prise en compte des besoins et attentes des étudiants (discussion des résultats d'évaluation avec les étudiants).

Un conseil individuel et des ateliers de formation se rapportant à l'enseignement universitaire sont offerts aux enseignants, suite à l'évaluation ou parallèlement à celle-ci. Le Centre de soutien à l'enseignement (CSE) mène aussi des recherches sur des sujets d'importance stratégique pour l'université, en plus de fournir une aide aux enseignants désirant développer des recherches au sujet de l'enseignement et l'apprentissage à l'université.

Acquis

Le nombre d'enseignements concernés est en progression constante, avec une augmentation de 17% par rapport à l'année précédente. Ainsi, en 2006, 255 enseignants¹ (soit près de 45%) ont évalué près de 400 de leurs enseignements. Ces évaluations représentent plus de 15'000 questionnaires. Pour les groupes de plus de 15 étudiants, les résultats acheminés aux enseignants comprennent, un document de synthèse facilitant l'interprétation des résultats.

L'École de médecine, par l'entremise de l'Unité de pédagogie médicale a réalisé toutes les évaluations planifiées par le conseil de l'École de médecine et a répondu aux demandes individuelles. Il convient de préciser que certains enseignants procèdent à des évaluations sans avoir recours au Centre de soutien à l'enseignement (ou à l'Unité de pédagogie médicale). Les chiffres donnés ci-dessus sont donc des chiffres minimaux. Sur l'initiative de commissions de l'enseignement, certaines Facultés ont également procédé à des évaluations globales.

Sur la base des remarques écrites formulées par les étudiants dans les questionnaires d'évaluation de l'enseignement, une étude portant sur 300 cours différents a été effectuée en vue d'identifier les principaux besoins des étudiants. Elle a permis de dégager des indications à fournir aux enseignants au sujet des attentes prioritaires des étudiants en fonction de leur cycle d'étude et du type de cours.

Parallèlement, l'UNIL a offert 10 journées et 13 demi-journées de formation à l'enseignement universitaire par l'entremise du Réseau romand de conseil, formation et évaluation pour l'enseignement universitaire (RCFE), qui comprend l'Université de Genève, l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, l'Université de Lausanne et l'Université de Neuchâtel. Au total, on compte près de 320 inscriptions à ces ateliers, ce qui correspond à 133 enseignants provenant des quatre institutions.

En cours

Un guide de lecture des résultats d'évaluation destiné aux enseignants est en voie de finalisation. Ce document aidera les enseignants à analyser plus finement les évaluations des étudiants et leur proposera des hypothèses explicatives et des pistes d'intervention pour les soutenir dans leurs démarches d'adaptation des enseignements aux besoins et attentes des étudiants.

Un guide de préparation du volet enseignement des rapports d'activités des enseignants sera élaboré au cours de 2007. Ce guide permettra aux enseignants d'interpréter les résultats de façon à tirer des conclusions au sujet de leur enseignement et d'identifier des stratégies pour développer celui-ci.

Le CSE envisage de mettre en place un système d'analyse des commentaires formulés par les étudiants à l'aide d'un logiciel d'analyse qualitative. Ceci permettra de conserver tous les commentaires formulés par les étudiants et d'examiner leur contenu par volée, année ou domaine d'enseignement. Cet outil sera aussi très utile pour examiner plus en détail les commentaires d'étudiants recueillis dans les grands groupes et ainsi effectuer un diagnostic plus précis dans le cadre de séances de conseil individuel.

Bilan et perspectives

Depuis plusieurs années, l'évaluation continue sa progression. Le nombre d'enseignements qui sont évalués est croissant. Par ailleurs, le nombre de questionnaires et modalités

¹ hors École de médecine

spécifiques d'évaluation est aussi en augmentation, ce qui indique que les enseignants s'approprient le processus et sont de plus en plus partie prenante.

Les premiers dossiers de titularisation pour les enseignants en pré-titularisation conditionnelle mettent en évidence l'importance accrue accordée à l'enseignement dans ces procédures. Cela pourrait être élargi à d'autres candidatures.

En 2007, l'offre de formation pour les doctorants sera développée à l'aide d'une série de huit modules de trois heures permettant, en 24 heures de formation, de s'initier à l'enseignement universitaire. Pour les enseignants, une série de courts ateliers de formation sera mise en place sur des sujets spécifiques comme l'évaluation des apprentissages et l'apport des technologies à l'enseignement universitaire.

1.9. Formation à distance / Riset

Introduction

Le Riset (Réseau interfacultaire de soutien enseignement et technologies) regroupe des personnes en charge de l'intégration des technologies dans l'enseignement et la formation à l'UNIL. Il fédère différentes compétences (Ingénieurs pédagogique, CSE, Ci, Unicom). Une période de transition s'est achevée et l'année 2006 a vu le Riset s'agrandir par l'intégration de nouveaux membres (une ingénieure pédagogique rattachée au Centre de langues et de nouvelles ressources au CSE). Le Riset est maintenant rattaché directement au Vice Recteur « Valorisation et Qualité ».

La visibilité du réseau s'est accrue au fil de la réalisation des activités (formation, publications diverses, développement du site web, etc.) suscitant l'intérêt des enseignants et assistants de l'UNIL pour les questions de pédagogie et de technologie (accroissement de l'intérêt pour les formations ; large diffusion du guide « Des technologies au service de l'enseignement à l'Université » ; augmentation du nombre de cours ouverts sur moodle etc.).

Acquis

Les membres du réseau ont notamment assuré les activités suivantes :

Information et formation

Des enseignants ont pu suivre, au printemps 06, une formation (24h) alternant séances en commun et à distance. Cette formation sur les potentialités pédagogiques des technologies sera reconduite en 07.

Le Riset a participé à la formation des nouveaux étudiants et les a sensibilisés à l'utilisation des technologies dans l'enseignement à l'UNIL.

Un guide de soutien à la réflexion pédagogique intégrant l'usage de technologies est diffusé depuis l'automne 06.

Un document visant à sensibiliser la communauté universitaire à la problématique de la conception et de la diffusion de documents numériques a également été distribué.

Soutien aux projets

Riset est le centre de compétence de l'UNIL en matière de formation flexible et à distance et à ce titre interlocuteur du Campus Virtuel Suisse (CVS) et des personnes de l'UNIL impliquées dans les projets soutenus par le CVS (7 projets en phase de maintenance, 2 en phase de développement auxquels s'ajoutent 4 projets internes à l'UNIL). Dans le cadre de cet accompagnement, le Riset a organisé plusieurs rencontres des collaborateurs des

différents projets eLearning à l'UNIL et le *monitoring* annuel des projets en collaboration avec le CVS.

Parallèlement, le Riset a conçu et développé un outil de gestion de projet spécifiquement *eLearning*. Des versions interactives et en différentes langues seront mises en ligne dans le courant 07.

Communication

Vision et stratégie :

Le Riset a développé une vision de *eLearning* à l'UNIL. Elle a été validée par la Direction, et sera intégrée à un plan stratégique assurant le développement à moyen terme des activités dans le domaine *eLearning* (finalisation du document prévue pour le début 2007).

Le site web a été développé et comprend notamment une vitrine des projets.

Une brochure sur le réseau a été largement diffusée, et le Réseau a été présenté dans les colonnes d'Uniscope et du Journal du C.I.

Recherche et développement

Les collaborations à des réseaux et projets nationaux et internationaux se poursuivent : Ariadne ; eQuality (rapport final élaboré) ; UNFOL ; SwissMedEL ; Kaléidoscope (rapport sur les standards *eLearning*) ; Prolearn ; Triangle Azur ; RCFE).

En suspens

L'objectif de constituer une équipe de production pour permettre le développement et la maintenance des projets *eLearning* et afin de préserver le savoir-faire acquis sur les projets en cours, n'est pas encore atteint. Un projet de développement a été soumis à la Direction.

Bilan et perspectives

La majorité des activités prévues pour 2006 ont vu leur accomplissement pendant l'année. Cependant, l'implication de l'UNIL en matière *d'eLearning* devra s'accroître dans les prochaines années, notamment au plan stratégique et financier pour prendre le relais du CVS arrivant à son terme à la fin 2007.

Dans cette phase de consolidation du réseau, les prochaines activités s'orienteront autour des axes suivants :

- Stimulation et soutien à l'intégration de *eLearning* à différents niveaux, incluant la Formation continue, notamment par le financement de projets et le programme d'ateliers et de formations pour les enseignants et assistants. A plus long terme, par la mise en œuvre du plan stratégique en cours d'élaboration.
- Renforcement du réseau : par l'implication des ingénieurs pédagogiques dans leur faculté respective et par la constitution d'une équipe de production pouvant assurer la production et le maintien technique de nouvelles initiatives *eLearning* et perpétuer le savoir-faire acquis.
- Développement des usages innovants des technologies par une documentation des initiatives et une veille technologique.

1.10 Centre de langues

Introduction

Le Centre de langues de l'Université de Lausanne a été fondé en 1989 sur l'initiative de la Direction pour répondre aux importants besoins d'une formation en langues qui corresponde aux nécessités universitaires. Le Centre est issu de l'Institut de linguistique et des sciences du langage. Il est directement rattaché à la Direction.

Il a pour objectif d'encourager et de promouvoir l'élargissement du répertoire plurilingue et pluriculturel, afin d'outiller de manière adéquate les étudiantes et les étudiants, ainsi que le personnel de l'UNIL pour faire face aux défis de la formation et de la vie professionnelle internationales, multilingues et multiculturelles.

Le Centre dispense une formation de haut niveau répondant aux exigences des études, des échanges et / ou du travail actuel et futur par :

- un développement intégré des compétences linguistiques
- des modules axés sur des besoins spécifiques
- des modules préparant à divers examens et certificats
- des possibilités étendues d'apprentissage en autonomie
- un enseignement des langues de spécialité pour différentes disciplines

Il propose des possibilités d'apprentissage parallèles ou intégrées aux programmes d'études, pour l'acquisition de savoir-faire linguistiques en allemand, suisse allemand, anglais, chinois, espagnol, français, italien et russe.

L'approche didactique est centrée sur les apprenants et inclut explicitement le développement de la capacité à apprendre en autonomie et de la compétence interculturelle.

La transparence et la comparabilité des objectifs d'apprentissage et des niveaux atteints est assurée par la mise en relation avec des standards européens – notamment par l'utilisation du Portfolio européen des langues.

Acquis

L'introduction de la gratuité des formations pour les étudiants et doctorants à partir de la rentrée 2005/06 a eu pour conséquence une flambée de la demande. Elle a également permis une restructuration de l'offre, particulièrement par l'extension des possibilités d'apprentissage en autonomie : des périodes d'espace multimédia en libre accès permettent dorénavant à chaque étudiant de continuer sa formation indépendamment d'une place dans un module. Cette possibilité d'apprentissage a été utilisée 1'049 fois. Un accompagnement pour le Tandem a également été offert pour la première fois, permettant aux membres de la communauté universitaire qui le souhaitent de bénéficier d'un soutien pédagogique pour les langues proposées par le Centre de langues.

En 2005/06, le Centre de langues a dispensé des cours à 117 groupes différents, représentant un total de 5'974 périodes d'enseignement touchant 1'752 participants (dont 76 membres du personnel) qui se répartissent comme suit :

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06
Allemand	146	166	153	208	208	356
Anglais	468	445	439	436	544	701
Chinois	-	-	-	-	11	79
Espagnol	133	155	157	132	148	197
Français	88	90	85	97	83	152
Italien	-	-	90	77	49	118
Russe	61	44	63	64	56	86
Suisse allemand	11	15	18	19	20	63
Total	907	915	1'005	1'033	1'119	1'752

Pour l'anglais, l'allemand, le suisse allemand, l'espagnol, l'italien et le russe, à côté des modules en groupe, environ 150 heures de tutorat (conseil à l'apprentissage) ont été dispensées pour l'apprentissage individualisé.

Pour les périodes de multimédia structurellement intégrées dans les modules, l'introduction (pour l'allemand, l'anglais, l'italien et l'espagnol) d'un environnement en ligne innovant favorise l'acquisition des compétences pour l'apprentissage en autonomie. Ce dispositif combine soutien pédagogique, activités de communication à distance et accès à un très riche matériel d'apprentissage.

Fin 2005, une convention de collaboration a été signée entre l'UNIL et l'EPFL mandatant le Centre de langues pour dispenser dès octobre 2006 les prestations de formation en langues à l'EPFL pour 2'200 étudiants. Ainsi donc, l'année 2006 a vu la mise en place des infrastructures (y compris une salle multimédia), l'engagement et la formation du personnel. Le nouveau Centre a pu démarrer dans de bonnes conditions à la rentrée 2006.

Le Centre de langues participe au projet de recherche « Thematic Network Project in the Area of Languages 3 (TNP3) ». Le TNP3 est un projet de la Commission européenne pour l'éducation supérieure dans le cadre SOCRATES / ERASMUS ; une quarantaine de pays y participent. L'année 2006 a principalement été consacrée à la présentation à un public plus large des résultats des travaux effectués pendant les 3 ans qu'a duré le projet, plus particulièrement les résultats du sondage au niveau européen auprès des employeurs et des diplômés ayant quitté l'université depuis 5 ans. Ce sondage a permis d'obtenir une meilleure compréhension des besoins linguistiques des diplômés sur le marché du travail européen. Le TNP3 a aussi élaboré des recommandations pour mettre en œuvre une coopération concrète et continue entre les hautes écoles et des publics-cibles externes afin que ces apports externes puissent mieux être pris en considération dans les curricula.

Bilan et perspectives

Dans le contexte actuel de l'internationalisation accrue des études et de la recherche, notamment avec la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur tel qu'il est envisagé dans la Déclaration de Bologne, les enjeux linguistiques sont encore plus importants qu'auparavant; les langues représentent une compétence transversale clé pour tous les étudiants et sont une composante indispensable du profil de chaque diplômé. Si la gratuité des formations représente un premier pas dans la direction d'une meilleure intégration de langues au sein de l'Université, cet aspect doit encore être renforcé.

Notre université en tant qu'entité multilingue devra donc toujours davantage tenir compte de l'apprentissage des langues. Dans ce contexte, un effort particulier doit être consenti pour :

- la reconsidération de la formule des modules, actuellement facultatifs, afin de les transformer en modules créditable ECTS, reconnus et intégrés aux cursus d'études de chaque faculté
- la visibilité des composantes linguistiques par une mention dans le Supplément au diplôme du Bachelor et du Master
- le renforcement du caractère académique de l'apprentissage des langues, notamment en intégrant la recherche en relation avec la didactique de l'enseignement des langues
- une meilleure reconnaissance et articulation entre toutes les formes d'apprentissage au sein de l'UNIL (formations au Centre de langues, enseignement plurilingue, Tandem, reconnaissances des acquis linguistiques des séjours de mobilité, etc.)
- la création d'occasions pour favoriser une meilleure compréhension de l'enjeu des langues dans le contexte académique et professionnel suite au processus d'internationalisation
- le renforcement de l'apprentissage à l'aide des NTE pour flexibiliser encore davantage l'apprentissage et l'ouvrir à un plus grand nombre d'apprenants.

2. Développement d'une politique de la recherche

La recherche scientifique et la transmission de connaissances sont deux missions indissociables de l'Université. La recherche de l'UNIL comprend les sciences dites « dures » (biologie, médecine, géosciences) et les sciences « humaines ». Les premières sont faciles à appréhender parce qu'elles traitent de questions relativement intuitives (environnement, catastrophes naturelles, santé). En revanche, les sciences humaines ont une finalité parfois moins évidente, parce qu'elles s'adressent à l'émotionnel et au non-quantifiable (histoire, art, littérature). A l'interface, le droit et de l'économie ont un ancrage partiel des deux côtés.

Pourtant, les scientifiques de toutes spécialités admettent maintenant que les interactions entre la matière (minérale, organique ou vivante) et son environnement sont obligatoirement complexes et ne peuvent pas être analysées de façon unilatérale. De là la notion récente de « systèmes complexes », qui sous-entend la contextualisation toute question scientifique dans son environnement global, ainsi que son analyse par des approches multiples. C'est dans ce mouvement novateur que l'UNIL inscrit sa politique de la recherche : d'une part en soutenant l'expertise des spécialités de pointe classiques, et d'autre part en stimulant la création de nouveaux programmes de recherche transversaux entre plusieurs disciplines. Cette politique est réalisée par le soutien fort au programme Anthropos, qui voit en 2006-2007 le démarrage d'un projet ambitieux intitulé « Vivre Ensemble dans l'Incertain », en association avec la Fondation du 450^{ème}. Ce programme liera fortement l'UNIL et la société vaudoise. Il devra aboutir à un appel d'offres de projets de recherche visant à étudier les problèmes spécifiques de la société par les chercheurs de l'UNIL, et devra rendre compte de ses résultats.

Cette politique de la recherche se réalise également par le soutien aux projets européens, qui impliquent de larges collaborations interinstitutionnelles au niveau de la communauté européenne. Enfin, l'UNIL s'inscrit dans le programme national naissant SystemsX.ch, qui fait partie du message du Secrétariat à l'Enseignement et à la Recherche au Parlement pour la période 2008-2011, et qui mettra en réseau de nombreux chercheurs de toutes les disciplines pour aborder des questions de biologie et de médecine.

Le succès de cette politique novatrice n'ira pas sans soutien fort à la relève, qui représente les forces vives et l'esprit novateur forgeant l'avenir (voir aussi chapitre 1.2) Il n'ira pas non plus sans le soutien d'une commission de la recherche plénière représentative de toutes les facultés, qui a été mise en place par la nouvelle direction.

2.1 Projet Anthropos

Buts du projet

Le projet a été lancé en 2004 avec comme objectifs principaux de favoriser la création de nouveaux savoirs à travers des recherches interdisciplinaires menées par des membres de l'UNIL et orientées vers des questions émergentes de la société. Ces recherches devraient renforcer le dialogue entre l'UNIL et la société et apporter des éléments de réponse aux questions contemporaines. Les missions, principes et critères de sélection du projet Anthropos sont présentés dans un texte fondateur approuvé par les autorités de l'Université.

Le Conseil scientifique d'Anthropos, composé d'un délégué de chaque Faculté et de représentants des Services du Rectorat, s'est réuni pour la première fois en juin 2004 et tient depuis lors régulièrement des séances.

Activités

Parmi les projets présentés au Conseil d'Anthropos en 2006 figurent plusieurs manifestations ponctuelles, workshops et colloques interdisciplinaires. L'un d'entre eux associait au colloque une pièce de théâtre, manière originale d'articuler la réflexion autour du thème proposé. Toutefois, seuls deux nouveaux projets de recherche ont été présentés, outre deux demandes de reconduction de projets en cours. Ces nouveaux projets ainsi que l'un des colloques touchent à trois aspects très différents de la communication : la famille face aux troubles psychiatriques, le grand public face aux avancées technologiques (en particulier les nanotechnologies), les mécanismes de la transmission culturelle à travers différents médias.

Un projet issu de trois projets labellisés en 2005, analysant la contribution et les outils que peuvent apporter les sciences sociales au transfert de technologie, a été favorablement accueilli par le consortium Alliance (qui regroupe tous les bureaux de transfert de technologie de Suisse Romande). Ce premier essai sera financé en 2007 par la Commission pour la Technologie et l'Innovation. En fonction des résultats obtenus un projet plus ample pourrait voir le jour.

L'écho d'Anthropos dans les facultés reste faible. Aussi le Conseil examine-t-il d'autres pistes. L'opportunité de créer une plate-forme d'interdisciplinarité est toujours à l'étude. Deux projets préliminaires ont été esquissés dans cette perspective ; il se peut qu'ils soient finalement fusionnés en un seul projet.

Le Conseil s'est associé à la Fondation du 450^{ème} anniversaire de l'UNIL afin de préparer l'événement qui à l'automne 2007 marquera le 20^{ème} anniversaire de la fondation. Cet événement et sa préparation servent de support à un projet plus ambitieux visant à faire émerger des questions de société qui devraient aboutir à des recherches interdisciplinaires soutenues durant la période 2008-2011 par Anthropos et la Fondation.

Bilan et perspectives

Si Anthropos doit continuer à soutenir les manifestations ponctuelles à fort caractère interdisciplinaire, il se doit d'inciter la mise sur pied de projets de plus ample envergure. La forme que peut ou doit prendre cette incitation reste à définir.

2.2 Euresearch

Introduction

Euresearch, le réseau suisse d'information et de conseil sur la recherche européenne financé par la Confédération, se compose d'un Head Office à Berne, de Swisscore (le bureau de liaison à Bruxelles) et de 10 centres de conseil ou offices régionaux établis auprès des Hautes Ecoles. Euresearch Lausanne a pour mission de favoriser l'accès des chercheurs des secteurs public et privé du canton de Vaud (UNIL, EPFL, CHUV, IDHEAP, ISB, ISREC, Institut Ludwig, Institut suisse des vitamines, Institut suisse de droit comparé, Institut romand de santé au travail, International Institute for Management Development, Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, etc.) aux programmes-cadres de recherche et développement technologique de l'Union Européenne (PCRD).

Les PCRD représentent un cadre de collaboration internationale et une source de financement non négligeables pour les instituts dont les activités coïncident avec les axes de recherche privilégiés par l'Union Européenne, en particulier au sein des Facultés de biologie et médecine, de géosciences et de l'environnement, de SSP ou des HEC.

Parallèlement à une activité de conseil accru sur le 6^e PCRD (augmentation significative du nombre de clients et de prestations), 2006 a été une année particulièrement riche et dense, placée sous le signe de la préparation de FP7.

Il s'agissait à la fois de se former au contenu et aux modalités de mise en œuvre du nouveau programme-cadre et de sensibiliser nos publics-cibles, ce qui s'est concrétisé notamment par l'organisation, au deuxième semestre, d'une douzaine de manifestations sur le campus UNIL-EPFL et à l'extérieur.

Du côté de l'UNIL, un groupe de travail « stratégie européenne » a été mis sur pied au printemps afin de réfléchir à un ensemble de mesures incitatives, qui a, en particulier, permis la création d'une prime « coordination de projet ».

Acquis

- Une « clientèle » de 1'775 chercheurs (22.4% de plus qu'en 2005) dont le secteur académique (EPFL/UNIL) représente 75.9%
- L'organisation de 13 manifestations :
 - Cours *Getting ready for FP7* avec Sean Mc Carthy (08.03 ; 70 participants)
 - Cours *Aspects financiers des projets européens* (16.03 ; 85 participants)
 - Présentation de FP7 à la Faculté des sciences de la vie, EPFL (23.03 ; 25 participants)
 - La recherche qui paie*, Yverdon (01.06 ; 37 participants)
 - FP7 : nouvelles opportunités et nouveaux défis*, UNIL (06.07 ; 90 participants)
 - FP7 : nouvelles opportunités et nouveaux défis*, EPFL (06.07 ; 60 participants)
 - FP7 Focus Event : Aeronautics*, EPFL (19.10 ; 16 participants)
 - FP7 Focus Event : Sustainable Transport*, EPFL (02.11 ; 17 participants)
 - FP7 Focus Event : Health*, UNIL (09.11 ; 67 participants)
 - FP7 Focus Event : Environment*, UNIL (09.11 ; 38 participants)
 - FP7 Focus Event : Nanotech*, Montreux (14-16.11 ; 100 participants)
 - Stand lors de la Journée de la Science, UNIL (28.11 ; env. 200 participants)
 - FP7 Focus Event : Swiss ICT Summit*, EPFL (04.12 ; 70 participants)
- 974 abonnés à *Euresearch Info*, la publication du réseau (+19% par rapport à 2005)

- 824 prestations effectuées pour les clients du canton de Vaud, ce qui représente un accroissement de 31% du nombre de requêtes adressées à Euresearch Lausanne par rapport à l'année précédente
- La majorité des demandes (87%) provient du monde académique (env. 54.8% UNIL et 32.4% EPFL)
- Participation des 2 collaboratrices d'Euresearch Lausanne à une vingtaine de séances / séminaires et contribution à 3 groupes de travail internes au réseau (Steering group, Knowledge management, Marketing (rédaction brochure 7^e PCRD)

En suspens

La préparation intensive de FP7 a laissé peu de temps à la prospection de nouveaux clients via les visites d'instituts.

Bilan et perspectives

Au 31.12.2006, les chercheurs lausannois participaient à 289 projets du 6^e PCRD 2002-2006 (EPFL : 231 et UNIL : 58).

En 2007, outre le conseil sur l'élaboration de projets, Euresearch Lausanne organisera diverses manifestations d'information, en particulier sur les « réseaux Marie Curie », le « European Research Council » (financement recherche fondamentale), les « Information and Communication Technologies » et les « Nanotechnologies », ainsi qu'un cours consacré à la gestion de projets afin d'encourager les coordinations lausannoises.

3. Activités de service

Par son activité, l'UNIL compte apporter un rayonnement scientifique bénéfique à l'économie et à la culture du canton de Vaud et de la Suisse, et assurer à ses étudiantes et étudiants le haut niveau de formation dont ils ont besoin pour devenir la force intellectuelle et novatrice nécessaire à l'avenir du pays. Au delà de sa mission première de recherche et d'enseignement, elle estime pouvoir proposer ses services au canton et à la société vaudoise, tout en préservant un équilibre entre activités de recherche, d'enseignement et de service. En effet, une partie importante du savoir développé par l'UNIL présente une utilité directe pour le fonctionnement ou le développement de projets d'institutions publiques ou privées.

Le législateur est d'ailleurs bien conscient du capital que représente le savoir développé à l'UNIL, puisque dans l'article 2 de la LUL il énumère au nombre des missions dont il charge l'université celle de « favoriser la valorisation des résultats de la recherche », d'« organiser une formation continue dans les domaines qui relèvent de sa compétence » et d'« exercer une fonction de service en faveur de la collectivité et de stimuler le débat de société ».

3.1 Interface sciences-société

Introduction

L'Interface sciences-société est en charge de la promotion du dialogue entre la société et la communauté scientifique. Le Service utilise pour cela le format le plus adapté à chaque public cible : manifestations culturelles, expositions, cafés scientifiques, ateliers, colloques, conférences, recherche et enseignement. Les actions de l'Interface doivent jouer un rôle important dans la volonté de l'UNIL de répondre aux attentes des différents acteurs - grand public, scolaires, associatifs, politiques, économiques - du canton en matière de dialogue sur les enjeux des savoirs actuels et de leurs relations avec le monde contemporain.

Acquis

Poursuite de la mise en œuvre de « L'Eprouvette - Laboratoire public de l'UNIL » destiné à accueillir le public scolaire et adulte pour des animations dans le domaine des sciences de la vie :

- accueil de classes d'écoles, d'adultes et de familles sur le campus de Dorigny ;
- diverses animations dans les écoles des cantons de Vaud, Genève et Valais ;
- conception et animation d'ateliers sur le comportement animal et humain dans le cadre de l'exposition *Du baiser au bébé* de la Fondation Claude Verdan ;
- représentation de l'UNIL à la Nuit de la science (Genève, 8-9 juillet) et à la Fête de la science à La Villette (Paris, 13-15 octobre) ;
- ateliers spéciaux à l'occasion d'événements : Hot Day UNIL-WWF, semaine Marie Curie, Journées de la recherche en génétique, portes-ouvertes de l'UNIL, Passeports-vacances ;

- encadrement technique de travaux de maturité ;
- mise en place d'une formation continue en biologie moléculaire à destination des enseignants de biologie du secondaire II.

Au total, 3'200 personnes environ ont bénéficié des prestations de l'Éprouvette en 2006 dans le cadre de 250 ateliers, dont 67% de scolaires.

Dans le cadre du partenariat avec le WWF dans le domaine de la recherche sur l'environnement et le développement durable, les opérations suivantes ont été réalisées :

- « Hot Day » du 28 octobre consacré à la protection de l'environnement en Suisse et au droit de recours des associations ;
- seconde mise au concours de l'Eco-Prix de la recherche sur l'environnement. Doté d'un montant de Frs 3'000.-, il sera décerné par le WWF Vaud à un jeune chercheur de l'UNIL au printemps 2007, en partenariat avec *L'Hebdo* ;
- hébergement de la Formation continue en conseil et communication en environnement du WWF dans les locaux de l'Interface, à l'Anthropos Café ;
- publication d'articles de présentation des recherches de l'UNIL dans le *WWF Magazine* (tirage 220'000 exemplaires) ;
- conception et installation sur le campus de deux expositions sur le thème de la protection de la nature.

Représentation de l'UNIL au sein de l'association pour le « Café de l'environnement » regroupant les Verts lausannois, l'ATE section Vaud, le WWF et l'association des utilisateurs des transports publics. Organisation de quatre cafés-débats en ville de Lausanne.

Reprise et adaptation de l'exposition « Lanceurs d'alerte » conçue en 2005 par l'Interface, à Vilnius, Lituanie, pour sa présentation dans le cadre du festival européen Wonders (septembre 2006, en collaboration avec la Fondation Science et Cité).

Conception et réalisation d'une exposition à l'occasion du bicentenaire de Belles Lettres pour le Dies Academicus 2006.

Collaboration à la conception et à l'animation des « Mystères de l'UNIL », journées portes-ouvertes, 10–11 juin.

Coordination du Réseau Romand Science et Cité regroupant une trentaine de musées et hautes écoles de Suisse romande (en coll. avec la Fondation Science et Cité) : réalisation d'un matériel promotionnel ; amélioration du site web ; parcours Alph@ présenté à Genève (Jardin botanique) et Saignelégier (Centre nature Les Cerlatez) ; création d'un Fonds de projets attribué par la Fondation Science et Cité pour un montant global de frs 80'000.-. Collaboration à la conception d'un nouveau parcours Alph@ « Enigmes sportives ».

Organisation à la demande du Secrétariat d'Etat à la Recherche et de la Commission Européenne, de la Semaine Marie Curie à l'UNIL (13-17 novembre 2006) : exposition, ateliers sur les usages de la radioactivité et concours de culture générale scientifique. Diffusion de cinq fois deux heures de direct depuis l'Anthropos Café en collaboration avec *Couleur 3*, dans le cadre de l'émission « La lutte des classes ». Douze classes de gymnasiens ont participé à ces activités.

Organisation à Dorigny d'une soirée VIP à destination des clients de La Poste logistique (150 entreprises) le 21 septembre : conférences de chercheurs de l'UNIL et ateliers de biologie à l'Éprouvette.

Organisation au CHUV le 17 février, en collaboration avec le Centre d'évaluation de choix technologiques de la Confédération (TA-SWISS) et la FBM, d'une demi-journée de débats sur les résultats du Publifocus (conférence de citoyens) consacré au projet de Loi sur la recherche relative à l'être humain.

Organisation dans le cadre du Réseau Interdisciplinaire Biosécurité RIBios (www.ribios.ch) de la seconde édition du « Certificat de formation continue en biosécurité – Gestion durable des biotechnologies » : travaux pratiques sur la détection d'OGM dans les aliments à L'Eprouvette et enseignements interdisciplinaires sur les risques et l'évaluation sociale des technologies. Participation en janvier au Jury citoyen co-organisé par le RIBios à Sikasso, Mali : « Cultures génétiquement modifiées et avenir de l'agriculture au Mali » ; rédaction d'articles de presse, conception et co-réalisation d'une émission de RSR2 « Les forts en thème » sur cette expérience.

Poursuite du projet « Citizen Participation in Science and Technology » (www.cipast.org) dans le cadre du 6^{ème} programme cadre de l'Union Européenne. CIPAST a pour objectif de favoriser la participation du public aux choix scientifiques et techniques dans les 25 pays membres de l'Union. L'UNIL, via l'Interface, y est en charge de la valorisation et de la diffusion des résultats.

Conception et lancement du projet « Nanopublic – Plateforme interdisciplinaire nanotechnologies et société » (www.unil.ch/nanopublic). Financé par le programme Anthropos, il regroupe des chercheurs de l'UNIL, de l'EPFL et de l'Institut Universitaire Romand de Santé au Travail. Nanopublic vise à développer une réflexion interdisciplinaire et à promouvoir le débat public sur les enjeux socio-économiques des nanotechnologies. Il s'agit de la première initiative de ce type en Suisse romande.

Co-organisation du congrès européen science, technique, société de l'European Association for the Study of Science and Technology qui a accueilli 600 chercheurs à l'UNIL du 23 au 26 août.

Collaboration étroite au développement du projet Anthropos.

Collaboration à la mise en place du projet Dia-Logos, initié par le laboratoire Chôros de l'EPFL (www.dia-logos.org). Présentation publique du projet le 14 décembre à l'Anthropos Café.

Organisation de nombreux débats au sein de l'Anthropos Café.

Nombreux enseignements, communications et conférences publiques sur les thèmes des risques, de la communication scientifique, de l'évaluation sociale des technologies, de l'expertise et du dialogue sciences-société.

En suspens

En raison de retards administratifs au sein de l'Etat de Vaud, le bus-laboratoire de L'Eprouvette n'a pu être acquis comme prévu en 2006. Il devrait être opérationnel au printemps 2007.

Bilan et perspectives

Avec l'Interface sciences-société, l'UNIL dispose d'une structure de médiation scientifique sans véritable équivalent dans le monde académique helvétique.

Un effort devra être fait pour impliquer davantage les Facultés de sciences humaines et sociales dans les activités de l'Interface, en particulier dans la conception de nouveaux ateliers pour L'Eprouvette.

Depuis l'inauguration officielle du laboratoire le 7 décembre 2005, les activités de L'Éprouvette se sont beaucoup développées, impliquant une charge de travail très importante. Le maintien d'une offre de qualité et le renouvellement des ateliers demandera probablement un renforcement de l'équipe afin d'assurer la poursuite de cette activité originale dans le monde universitaire. Les collaborations existantes entre L'Éprouvette et les instituts de l'UNIL (CIG, IMF, DEE, DBMV) devront être renforcées et formalisées ; ceci dans le but de mieux valoriser leurs recherches auprès du public. L'implication d'étudiants avancés et de doctorants dans cette démarche s'inscrira dans la volonté de la Direction de développer leurs compétences en matière de communication, de pédagogie et de médiation scientifique.

3.2. Transfert de connaissance et de technologie (PACTT)

Introduction

Le PACTT, créé en 2000, est le bureau conjoint de Transfert de Technologie de l'Université de Lausanne et des Hospices / CHUV. Il a pour mission principale de garantir à l'innovation issue de ces institutions de passer avec succès toutes les étapes menant à la commercialisation, soit :

- protection de la propriété intellectuelle
- identification des partenaires potentiels et accès aux investisseurs
- soutien dans le développement des plans d'affaires
- appui dans la négociation de contrats, et révision de contrats (contrats de licence, contrats de recherche, contrats de recherche européens, contrats de service, MTA (Material Transfert Agreement), contrats de confidentialité, etc.).

Les chercheurs reçoivent l'assurance que le potentiel économique de leurs recherches est valorisé au mieux dans le respect de la procédure.

Acquis

Fonctionnement : Le PACTT a fonctionné avec 6 EPT tout au long de l'année. Quatre postes sont financés sur le budget des institutions (1 directrice, 1 juriste, 1 chargé d'affaire, 1 assistant administratif). En outre, 1 poste concernant un deuxième chargé d'affaire est financé jusqu'au premier trimestre 2008 à travers divers programmes de la confédération (OFES, Alliance). De plus, tout au long de l'année un biologiste engagé comme employé temporaire subventionné participait aux activités du PACTT.

Inventions : Sur l'année 2006, le PACTT a reçu 25 nouveaux dossiers d'inventions. Quatre brevets ont été déposés, dont un en co-propriété avec la HEIG-VD et un autre avec l'Université de Genève.

Par ailleurs, le PACTT a analysé de façon approfondie les débouchés commerciaux potentiels de tous les brevets qu'il détenait encore et a décidé d'abandonner 5 familles de brevets. Pour l'une de ces familles, le brevet déposé en 2002 venait juste d'être accordé aux USA et en Europe. Cependant, la société qui avait annoncé depuis le dépôt de brevet qu'elle s'en porterait acquéreur s'est désistée.

Ainsi, en fin d'année 2006, le PACTT gérait pour l'Université de Lausanne 14 familles de brevet.

Contrats : Le PACTT révisé divers contrats pour le compte des Hospices / CHUV et de l'UNIL, de même que le CePO. Pour un nombre total de 189 contrats traités (88 UNIL, 83

CHUV, 18 CePO) , 55% concernent la recherche et les MTA, 12% les contrats de licence et de cession, 33% les autres prestations de service (contrats de confidentialité, de collaboration, de consultant, etc.). Le total des montants obtenus pour les institutions à travers ces contrats s'élève à environ CHF 22.4 millions (UNIL CHF 10.1 millions, CHUV CHF 11.1 millions, CePO CHF 1.2 millions). A noter que, pour diverses raisons telles que des négociations encore en cours, ou des négociations non abouties, ces contrats traités par le PACTT n'ont pas tous été signés. Aujourd'hui, le PACTT est positionné uniquement comme service disponible aux chercheurs. Après avoir obtenu l'avis du bureau de transfert de technologie et son soutien pour diverses démarches, de nombreux chercheurs ne l'informent pas du suivi qu'ils donnent à leurs affaires. Ainsi, très régulièrement, il est impossible de savoir si les contrats sont finalement négociés et signés.

Start-ups : En 2006, 2 start-ups ont été fondées afin de valoriser des résultats de recherche des institutions.

Motilis sarl propose une technique non invasive pour l'étude de la motilité du tube digestif. Cette technique est issue des résultats de recherches du professeur Kucera et de son équipe. Deux brevets avaient été déposés par le PACTT en 2002. Lors de sa fondation, en été 2006, la start-up Motilis sarl (www.motilis.ch) a préféré renoncer à s'en porter acquéreur. Les brevets ont alors été malheureusement abandonnés.

Exichol SA basée à Monthey, spin-off de Bioresearch & Partners SA (www.bioresearch.ch), a pour but la recherche et le développement dans la fabrication d'actifs participant à l'entretien et la restauration des métabolismes et fonctions de l'organisme. Le professeur Walter Wahli, l'un des fondateurs, participe activement à la recherche.

De plus, le PACTT suit pour le compte de l'Université de Lausanne 6 start-ups pour lesquelles des parts au capital sont attribuées ou prévues.

En 2006, diverses autres initiatives ont été lancées et assurément certaines d'entre elles devraient déboucher sur la création de nouvelles start-ups en 2007.

Réseautage : Le PACTT a continué à développer son réseau d'affaire sur divers plans : au niveau des investisseurs, des entrepreneurs, des sociétés pharmaceutiques et biotechnologiques, des consultants, des autres institutions, des bureaux de TT nationaux et internationaux afin de suivre les pratiques du métier. Participation à Biodata, Biosquare, Bioinnovation Day (Genève), Medtech Investing Europe (Londres), BioDevice Partnering (Edinburgh), ASTP (Nice), Proton (Vienne).

Le PACTT reste partenaire de diverses associations ou fondations : BioAlps www.bioalps.org, Alliance www.alliance-tt.ch, FIT www.fondation-fit.ch, AIT www.ait-vd.ch, LGIS www.lgis.ch.

Communication : Le PACTT et ses activités ont été présentés dans l'Agefi magazine d'avril 2006, spécial Biotech, ainsi que dans le CHUV magazine d'août 2006.

Une réponse à une interpellation au niveau du Conseil d'Etat de la part du député M. Philippe Martinet a permis de présenter l'activité du PACTT ainsi que son bilan sur les années 2000-2005.

Diverses présentations ont par ailleurs été données afin de présenter l'activité de transfert de technologie sur divers sites en Suisse.

En suspens

Le PACTT doit encore toujours se faire mieux connaître en interne aux institutions afin de soutenir toujours plus de chercheurs dans leurs démarches de valorisation, et aussi afin que des technologies innovantes qui pourraient être commercialisables ne soient pas

publiées avant d'être protégées. Cette protection est exigée par tout financier ou entreprise qui souhaiterait prendre le risque d'investir dans le développement d'un projet.

Cependant, la stratégie des institutions et des pouvoirs politiques dans le domaine de la valorisation de la recherche à travers son bureau de transfert de technologie devrait être encore et toujours améliorée.

Bilan et perspectives

Un financement obtenu à travers le programme Alliance permettra d'engager en 2007 une personne à temps partiel, de formation scientifique avec des compétences en communication, afin de présenter aux chercheurs des institutions les activités liées au transfert de technologie. Ceci devrait permettre de créer de nouveaux projets, aussi bien au niveau des annonces d'invention que des révisions de contrat.

Vu le nombre croissant de personnes actives au sein du bureau de transfert de technologie, de nouvelles structures internes seront mises en place courant 2007. Ceci permettra de mieux suivre les dossiers, et d'améliorer la communication en interne.

3.3 HEP

Introduction

La collaboration entre l'Université de Lausanne et la Haute Ecole pédagogique du canton de Vaud (HEP-VD) a débuté à l'ouverture de la HEP-VD en été 2001. Elle a trouvé son rythme de croisière dès 2003.

Acquis

Durant l'année académique 2006-2007, l'UNIL organise pour la HEP-VD des enseignements généraux de sciences de l'éducation et offre des prestations d'enseignement aux étudiants maîtres généralistes dans les domaines suivants :

- français
- histoire et sciences des religions

Les étudiants maîtres semi-généralistes consacrent trois semestres complets de leur cursus HEP-VD à des compléments académiques, dont la plupart sont choisis à l'UNIL, dans les disciplines suivantes :

- français
- allemand
- anglais
- histoire
- géographie
- histoire biblique
- éducation physique

La collaboration entre l'UNIL et la HEP-VD est très appréciée par les deux institutions.

Abandonné

La demande de la HEP-VD en termes de besoins d'enseignement en provenance de l'UNIL a légèrement diminué en 2006 en raison de certains réaménagements des plans d'études de la HEP-VD, principalement parce que la formation des maîtres semi-généralistes sera supprimée en 2007 et qu'une dernière volée, en nombre restreint, a été ouverte en 2006.

En particulier, les enseignements de biologie, de droit et de sciences économiques ont été abandonnés.

Bilan et perspectives

Un avant-projet de loi sur la HEP a été mis en consultation en été 2006. En attendant son entrée en vigueur, un régime transitoire est toujours en place et le processus de refondation de la HEP entamé en 2005 continue en étroite collaboration avec l'UNIL, notamment pour la construction des filières de formation pour l'enseignement aux degrés secondaire I et II. L'Université souhaite poursuivre et intensifier sa collaboration avec la HEP-VD en contribuant à la mise sur pied de cursus renouvelés et en mettant à la disposition de la HEP-VD les enseignements disciplinaires dont elle a besoin.

Au cours de l'année académique 2005-2006, le volume des enseignements de l'UNIL destinés à des étudiants de la HEP-VD se monte à plus de 1600 heures d'enseignement.

3.4 HES

Introduction

L'introduction récente du processus de Bologne dans le domaine des HES ouvre la porte à des collaborations interinstitutionnelles. L'UNIL et la HECV-Santé souhaitent développer leur collaboration dans le domaine de l'enseignement.

Acquis

L'UNIL, par sa Faculté de biologie et de médecine, offre des prestations d'enseignement à l'intention des étudiants physiothérapeutes et des étudiants techniciens en radiologie médicale.

L'UNIL et la HES-SO ainsi que d'autres partenaires ont signé en septembre 2006 une déclaration d'intention relative à la mise en place d'une collaboration dans les domaines de l'enseignement et de la recherche en soins. Un master conjoint en Santé destiné aux infirmières et infirmiers sera mis sur pied pour le semestre d'hiver 2007-2008.

Bilan et perspectives

L'UNIL et la HECV-Santé projettent d'intensifier leur collaboration en l'étendant à des prestations d'enseignement de la HECV-Santé à l'intention des étudiants en médecine, ainsi qu'à des projets de recherche communs.

Des discussions sont en cours au niveau romand et au niveau national pour déterminer les conditions de reconnaissance réciproque des titres entre les HES et les universités, ainsi que les conditions d'accès et les passerelles possibles entre les deux types de hautes écoles.

4. Partenariats

L'UNIL voit son développement et la justification de son existence dans une interaction dynamique avec son environnement social, culturel, économique et politique. Sur le plan académique, cette approche s'impose tout naturellement à une université qui compte dans sa proximité immédiate un centre hospitalier universitaire (CHUV), une école polytechnique (EPFL) et plusieurs instituts de renommée internationale (Ludwig, ISREC, IMD, Fondation Jean Monnet), ainsi que deux universités (Genève et Neuchâtel) et un hôpital universitaire (HUG) dans un rayon de 60 kilomètres.

La masse critique que constitue le campus lausannois, en termes de domaines scientifiques et académiques ou de nombre de chercheurs, enseignants et étudiants a incité l'UNIL à entreprendre une série de partenariats et programmes interinstitutionnels ces dernières années. Elle concentre donc aujourd'hui une partie importante de ses efforts sur la réalisation effective des projets lancés avec ses partenaires, en y voyant une façon de consolider le campus lausannois et la place qu'elle y occupe.

4.1 Constitution d'une place scientifique lausannoise

Le Canton de Vaud a la chance d'avoir à Lausanne une université, un hôpital universitaire et une école polytechnique fédérale. Cette remarquable concentration de forces d'enseignement et de recherche permet de construire des projets d'envergure et, à terme, une véritable place scientifique lausannoise. Elle s'articule autour des collaborations entre ces trois institutions.

4.1.1 Relations UNIL-CHUV

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les relations entre l'UNIL et le CHUV sont organisées conformément au Règlement du Conseil d'Etat du 16 novembre 2005 sur la gestion de l'enseignement et de la recherche en biologie et en médecine par l'Université de Lausanne, les Hospices cantonaux et le Centre hospitalier universitaire vaudois.

Ce Règlement confie au Doyen de la Faculté de biologie et de médecine (FBM) le rôle de responsable de l'enseignement et de la recherche du CHUV et de l'UNIL, dans les domaines de la biologie et de la médecine. Il instaure par ailleurs un Conseil de Direction UNIL-CHUV, composé de représentants de la Direction de l'UNIL et de la Direction du CHUV, qui est l'organe compétent pour prendre toutes les décisions importantes concernant la FBM, sur proposition du Doyen. Il s'agit en particulier de la planification hospitalo-universitaire, de l'engagement du corps enseignant, des procédures d'évaluation, des questions de locaux, des réalisations du projet SVS dans le domaine des sciences de la vie et des relations avec l'EPFL.

Ce nouveau dispositif a créé dès le début de l'année des relations fréquentes entre les Directions et a permis une meilleure gestion de plusieurs dossiers complexes impliquant aussi bien l'UNIL que le CHUV. On peut citer à titre d'exemple la gestion de certaines plateformes techniques, les travaux préliminaires sur la mise en place du Centre du Cancer de Lausanne, ainsi que la réflexion sur la répartition des locaux d'enseignement et de recherche sur les différents sites lausannois.

Pourtant, ce nouveau fonctionnement commun de l'UNIL et du CHUV n'est qu'une étape intermédiaire vers une intégration plus forte des deux institutions. Dans cet esprit, le Conseil d'Etat, en date du 8 mars 2006, a donné mandat à un groupe de travail constitué de représentants de la Direction de l'UNIL, de la FBM, du CHUV et des services de l'Etat de Vaud, de conduire une réflexion sur la possibilité de placer sous une gouvernance unique la FBM et le CHUV et de créer une nouvelle institution hospitalo-universitaire à Lausanne. Le groupe de travail a rendu au Conseil d'Etat un rapport préliminaire présentant les principes de gouvernance et de fonctionnement d'une telle institution. Le Conseil d'Etat a pris acte de ce rapport en date du 10 janvier 2007 et a prié le groupe de travail de procéder à des consultations internes et d'approfondir son étude.

4.1.2 Relations UNIL - EPFL

L'UNIL et l'EPFL entretiennent des liens très forts, puisque le programme Sciences-Vie-Société (SVS) les a rendus interdépendants. Leur collaboration s'articule autour d'une coopération dans les sciences de la vie et de la poursuite de nombreux échanges d'enseignements.

Dans le domaine des sciences de la vie, l'UNIL et l'EPFL contribuent de manière décisive à la mise en place du Centre d'imagerie bio-médicale (CIBM, cf. chapitre 4.2) du programme SVS, travaillent à la construction d'un Centre du Cancer de Lausanne et développent des collaborations importantes dans les domaines des neurosciences, du génie bio-médical et de la génomique. Sur ce dernier point, le très haut niveau scientifique du Centre Intégré de Génomique (CIG) de l'UNIL permet des interactions fondamentales avec les chercheurs de l'EPFL et de l'UNIGE, qui permettront aux acteurs de l'Arc lémanique de s'insérer dans le réseau national SystemsX.ch, en construction. Depuis 2006, un organe de concertation entre l'UNIL, le CHUV et l'EPFL, la Conférence hospitalo-universitaire lausannoise (CHUL), a été mis en place : c'est le lieu de discussion et de proposition pour toutes les collaborations entre les trois institutions dans les domaines des sciences de la vie et de la médecine.

Pour ce qui concerne les échanges d'enseignements entre l'UNIL et l'EPFL, il convient de souligner qu'ils représentent au total environ 7'000 heures d'enseignements au cours de l'année académique 2005-2006.

Pour rappel, depuis le transfert des Sections de chimie et de physique et de l'Institut de mathématiques, c'est à l'EPFL qu'incombe la responsabilité des enseignements de mathématiques, de physique et de chimie à l'intention des étudiants de l'UNIL, en particulier des étudiants de biologie, de médecine, de géosciences et de l'Ecole des sciences criminelles. Ces enseignements sont coordonnés par le Collège des sciences de l'UNIL, dirigé par le Professeur M. Jufer jusqu'à fin septembre 2006 et par le prof. J.-J. Meister depuis octobre (cf chapitre 1.7).

D'autre part, l'UNIL est le contributeur principal du programme d'enseignements en sciences humaines et sociales (SHS) destiné aux étudiants de l'EPFL et coordonné par le Collège des humanités de l'EPFL dirigé par le prof. E. Junod.

4.2 Développement de l'Arc lémanique

Le programme « Sciences, Vie, Société » (SVS) en partenariat avec l'Université de Genève (UNIGE) et l'Ecole polytechnique fédérale (EPFL) développe des projets d'enseignement et de recherche aussi bien dans les sciences humaines que dans les sciences de la vie. Ce programme, démarré en 2001 et ayant déjà réalisé 2001 et 2004 quelques uns de ses objectifs tels que le transfert des Sections de chimie, de physique et de l'Institut de mathématiques à l'EPFL, le transfert de la Pharmacie à Genève, la mise sur pied d'un

enseignement de sciences humaines pour les étudiants de l'EPFL et la conduite des projets IRIS, s'était fixé comme objectifs principaux en 2006 :

- l'intégration dans les Facultés des projets IRIS qui au terme de leur période probatoire ont reçu une évaluation positive,
- l'achèvement de l'installation des centres de recherche et plates-formes associées.

La coopération entre les institutions lémaniques se poursuivra notamment à travers la participation de ces institutions à un nouveau programme national de développement de la biologie des systèmes complexes, SystemsX.ch. Lancé par les Universités de Bâle et Zürich et l'EPFZ, ce projet devrait se transformer pour la période 2008-2015 en un vaste effort national de création de centres d'excellence dans le domaine émergent de la biologie des systèmes.

4.2.1 Pôle des sciences humaines et sociales

Le programme IRIS

Comme mentionné ci-dessus, le budget alloué aux différents projets IRIS a été intégré de manière structurelle dans les budgets des Facultés concernées dès le 01.01.2006.

Le programme IRIS du pôle des sciences humaines et sociales fait donc désormais partie intégrante des activités des Facultés. Cette intégration, prévue et souhaitée par les Facultés, est telle qu'aujourd'hui il n'est plus guère possible de distinguer ce qu'il était convenu d'appeler le « périmètre IRIS » des périmètres facultaires. Grâce à la subvention CUS, certaines activités ponctuelles ont été poursuivies en 2006. Les développements soutenus par la subvention de la CUS sont de type projet et trouveront leur conclusion à fin 2007 au terme de la période de subventionnement.

Le programme SHS

Le programme SHS aux étudiants de l'EPFL est la contre-prestation de l'UNIL pour les cours de mathématiques, physique et chimie dispensés par les enseignants de l'EPFL aux étudiants de l'UNIL.

L'année académique 2005-2006 a été la première année où le cursus SHS était complet avec 4 volées d'étudiants en parallèle (3 volées de Bachelors et une volée de Master). Cette année a donc été l'occasion de développer un questionnaire plus approfondi et de demander tant aux étudiants de l'EPFL qu'aux enseignants des Universités de Lausanne et de Genève leur feedback sur ce programme. Globalement, le programme est positivement évalué par tous et notamment les étudiants de l'EPFL, même si l'on peut relever au passage la question récurrente de l'aspect utilitaire des cours. Le programme SHS a été conçu comme une familiarisation, une sensibilisation des étudiants de l'EPFL aux problématiques et aux méthodes inhérentes aux sciences humaines. Il n'a donc pas été construit pour être utilitaire. Ce point sera sans doute pris en compte lors de l'évaluation du programme SHS qui sera mené conjointement par l'EPFL et l'UNIL dans le courant de l'année 2008.

4.2.2 Pôle des sciences de la vie (SVS-SV)

Les grands investissements faits en 2005 dans le domaine des sciences de la vie se sont poursuivis en 2006, pour un montant total d'environ 7 Mio de CHF. En plus des volets génomique fonctionnelle et imagerie biomédicale, principaux bénéficiaires de ces investissements, des nouvelles initiatives dans la coordination entre institutions ont été soutenues, principalement dans l'enseignement en neurosciences et la gestion de l'expérimentation animale.

Le volet génomique fonctionnelle

Le Centre Intégratif de Génomique (CIG) et les plates-formes qui lui sont directement rattachées ont passé dès le 1^{er} janvier 2006 sous le contrôle administratif et scientifique de la Faculté de Biologie et de Médecine, la Direction assurant uniquement le financement des investissements planifiés dès 2005 pour le développement de ce centre. L'intégration du CIG dans la faculté en tant que département de cette dernière peut être considérée comme achevée. Les investissements ont porté principalement sur le renouvellement du parc de spectromètres de masse de la plate-forme de protéomique, sur l'achat de robots pour la préparation d'échantillons et sur la création conjointe par l'UNIL et le CHUV d'un laboratoire du sommeil. Ce laboratoire, installé dans les locaux du CHUV et inauguré officiellement le 11 janvier 2007, servira aussi bien aux analyses cliniques des troubles du sommeil qu'aux chercheurs du CIG. L'équipement comprend en effet des systèmes d'enregistrement d'activité cérébrale et physiologique destinés aux humains et d'autres spécialement adaptés pour les rongeurs. La place lausannoise est ainsi équipée pour maintenir sa position de leader international en matière de recherches sur le sommeil et ses troubles. Le recrutement du personnel du CIG est pratiquement achevé, exception faite d'un professeur dont l'arrivée est planifiée pour l'automne 2007.

La plate-forme de bioinformatique Vital-IT (collaboration entre l'Institut suisse de bioinformatique, les trois partenaires SVS, l'Université de Bâle et les entreprises Hewlett Packard et Intel Corporation) a réalisé en 2006 l'extension prévue dans son business plan pour 2005. L'investissement a été supporté par les Universités de Genève et de Lausanne. Elle a ainsi atteint la puissance de calcul prévue. Les responsables de Vital-IT ont été approchés pour le développement de l'infrastructure High Performance Computing de SystemsX, important projet de biologie des systèmes initié par l'EPFZ et les Universités de Bâle et de Zürich. Ils participent également aux travaux du groupe « Swiss Grid Initiative » visant à coordonner au niveau national le développement des ressources informatiques.

Le volet imagerie

Le Centre d'imagerie biomédicale (CIBM), partenariat entre l'UNIL, l'UNIGE, l'EPFL, le CHUV et les HUG, a vu le jour formellement en octobre 2004. Toutes les machines IRM commandées en décembre 2004 ont été livrées. Les machines installées sur les sites hospitaliers du CHUV et des HUG et destinées pour 50% de leur temps au diagnostic clinique sont toutes deux opérationnelles. Elles ont déjà permis l'examen de nombreux patients. Pour l'aspect recherche, les deux machines de pointe de 7 T pour les humains et de 14 T pour les rongeurs sont encore en phase d'initialisation. Installées sur le site de l'EPFL au courant de l'année 2006, elles seront productives au meilleur de leur capacités à partir de 2007. Comme il s'agit de prototypes, des développements de logiciels adaptés sont en cours. Les premières publications scientifiques liées à l'utilisation de l'IRM pour rongeurs de 9.4 T installée à l'EPFL en 2005 ont paru en 2006.

L'exploitation des autres techniques d'imagerie prévues par le business plan du CIBM se concrétise, avec toutefois une certaine lenteur. L'achat de matériel prévu pour l'enregistrement d'électroencéphalogrammes et autres techniques dérivées a été retardé en 2006. Il ne sera donc pleinement opérationnel qu'en 2007, d'abord aux HUG puis au CHUV. Au Paul Scherrer Institute (PSI) à Villigen, l'installation de la ligne lumière co-financée par le PSI et l'EPFL accuse aussi du retard, de sorte que l'engagement de chercheurs n'a pu se faire dans les délais prévus. Le retard dans le domaine du micro-PET est particulièrement prononcé. Si l'achat de deux caméras est planifié de longue date, les négociations entre le CIBM et un fournisseur intéressé également aux aspects de développement des caméras n'aboutiront pas avant le printemps 2007.

Neurosciences

La recherche en neurosciences sera l'un des premiers bénéficiaires de la mise sur pied du CIBM. Mais la formation des étudiants et des jeunes chercheurs constitue également un élément-clé pour une recherche de pointe. Aussi les trois institutions favorisent depuis 2005 la mise sur pied d'un programme de cours destiné à l'ensemble des étudiants et doctorants en neurosciences de l'arc lémaniques; un étudiant en cursus master ou un doctorant peut ainsi suivre des cours dispensés par les deux autres institutions, tout en restant affilié à son institution. Ces cours sont reconnus par chacune des institutions via un système de crédits ECTS. Le programme SVS finance depuis l'automne 2005 un poste à temps partiel pour la coordination de ce programme d'enseignement et le développement d'une véritable Ecole doctorale inter-institutionnelle en neurosciences.

Réseau des animaleries lémaniques

La mise en place d'un tel réseau devrait permettre aux chercheurs de l'arc lémanique de bénéficier à court terme d'une formation (obligatoire) uniformisée en matière d'expérimentation animale et de services communs requis par l'utilisation de rongeurs dans les expériences. A moyen terme, une centrale d'achats commune pourrait permettre de rationaliser les achats. La centrale d'achats commune des hôpitaux universitaires pourrait servir de modèle, voire fonctionner comme centrale d'achat pour le réseau. Actuellement la mise sur pied de deux services est à l'étude. Le premier concerne un service de diagnostic vétérinaire, qui pourrait être délégué à un institut spécialisé comme l'Institut Galli-Valerio. Le second concerne un service d'analyse du comportement animal lors de l'expérimentation, les exigences actuelles en la matière risquant fort d'être accrues avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des animaux. Un poste à durée limitée de coordinatrice du réseau a été créé en automne 2006 afin de faciliter le démarrage de ces différents projets.

Oncologie

En marge du programme SVS, l'oncologie est un des principaux thèmes à bénéficier depuis 2006 d'un soutien financier SVS. Malgré l'obstacle que constitue le manque de locaux, un premier projet a pu être lancé en 2006. Il s'agit d'une unité de diagnostic et pronostic, premier maillon de la réalisation d'un Centre du Cancer. Trait d'union entre la recherche fondamentale et le patient, cette unité est chargée d'élaborer des nouvelles stratégies de diagnostic / pronostic ainsi que de faire passer rapidement dans la pratique clinique les avancées développées ailleurs dans le monde. L'achat d'un scanner CT et d'un analyseur d'ADN ont représenté l'essentiel des investissements de 2006. La création d'autres unités devrait se concrétiser en 2007 / 2008.

Bilan et perspectives

Hormis quelques retards substantiels dans la mise en place de certains éléments du CIBM, le programme SVS a atteint ses objectifs originaux.

S'inscrivant naturellement dans le cadre du développement des sciences de la vie et profitant de la dynamique créée par le programme SVS, d'autres initiatives de moindre envergure sont en cours de réalisation. Ces initiatives pourraient à leur tour servir de modèle pour d'autres collaborations.

En marge du programme SVS, et essentiellement avec des fonds privés, un programme de recherche en maladies infectieuses est en cours de développement, grâce à l'association Infectigen (association pour l'étude de la génétique des infections) dont les cinq membres fondateurs représentent les cinq institutions fondatrices du CIBM.

Le modèle de « panier de cours commun » développé en neurosciences pourrait prochainement s'étendre à d'autres domaines dans lesquels les compétences des partenaires sont très complémentaires, comme l'environnement et le développement durable.

Le programme SVS s'achève. Outre ses réalisations propres, il aura incontestablement inspiré des projets d'envergure nationale comme SystemsX, et d'autres plus modestes mais dont la multiplication dans l'avenir pourrait contribuer à l'effort de différenciation / complémentarité attendu des universités.

4.3 Espace Azur et CUSO

4.3.1 Le Triangle Azur

Acquis

Le triangle Azur regroupe les Rectorats / Direction des universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Un groupe de travail composé d'un vice-recteur de chacune des trois universités du Triangle Azur a assuré le suivi de la coordination de l'introduction du processus de Bologne dans toutes les facultés ainsi que les cursus communs et la mobilité des étudiants. Il a fait un inventaire des formations proposées dans les trois universités.

Le Conseil des Rectorats a établi un canevas pour l'évaluation de la Fédération des facultés de théologie. Les résultats de cette démarche seront connus courant 2007.

Bilan et perspectives

Malgré les difficultés rencontrées par le Rectorat genevois en 2006, le Triangle Azur a maintenu son cap dans le cadre fixé en 2005, soit : a) la prise de positions communes au niveau de la CRUS, pour montrer à quel point une coordination est possible et qu'elle constitue une valeur ajoutée et b) la coordination Bologne et une présentation commune de l'offre d'enseignements globale des trois universités partenaires, ainsi que la réalisation de masters communs.

Les diplômes communs proposés par les universités du Triangle Azur sont les suivants :

- Maîtrise universitaire en finance (UNIGE, UNIL, UNINE)
- Maîtrise universitaire en comptabilité, contrôle et finance (UNIGE, UNIL)
- Maîtrise universitaire en théologie (UNIGE, UNIL, UNINE)
- Maîtrise universitaire en géologie (UNIGE, UNIL)
- Maîtrise universitaire d'ingénieur géologue (UNIGE, UNIL)

4.3.2 La Conférence des Universités de Suisse occidentale (CUSO)

Institution commune des cantons et des établissements universitaires de Suisse romande, la CUSO promeut la coordination et la collaboration sous toutes ses formes. Elle constitue pour l'ouest de la Suisse un espace de rencontre et de discussion entre autorités responsables des Universités, sur les plans académique et politique. Sur mandat de ses membres, la CUSO agit aussi directement par le financement et l'organisation d'enseignements communs, principalement au niveau doctoral.

Pour l'UNIL, les principales réalisations dans ce cadre sont décrites aux chapitres 1.4 Ecoles doctorales et 1.5 Formations approfondies du présent rapport.

4.4. Renforcement d'une politique d'internationalisation

Introduction

En 2006, l'internationalisation de l'UNIL s'est poursuivie sur les mêmes bases que précédemment avec, pour différence, la mise en route de la majorité des nouvelles filières d'études « Bologne », dont l'introduction semble avoir influencé les flux d'échanges traditionnels d'étudiants.

Acquis

En 2006, comme en 2005, l'UNIL présente un excellent profil international par sa proportion d'étudiants (20%) et d'enseignants-chercheurs (35%) d'origine étrangère. En outre, l'introduction de nouvelles formations en anglais à la rentrée 2005-2006 a permis d'attirer plus d'étudiants internationaux (52% des étudiants inscrits dans ces filières sont de nationalité étrangère).

Depuis 2006, la mention de la bonne position de l'UNIL dans les rankings internationaux, - en particulier dans le ranking 2006 du *Times Higher Education Supplement* -, facilite la négociation d'accords avec certaines universités très sélectives dans leurs choix de partenariat. Ces rankings internationaux, aussi discutables soient-ils, sont devenus des outils de négociation et d'attractivité incontournables.

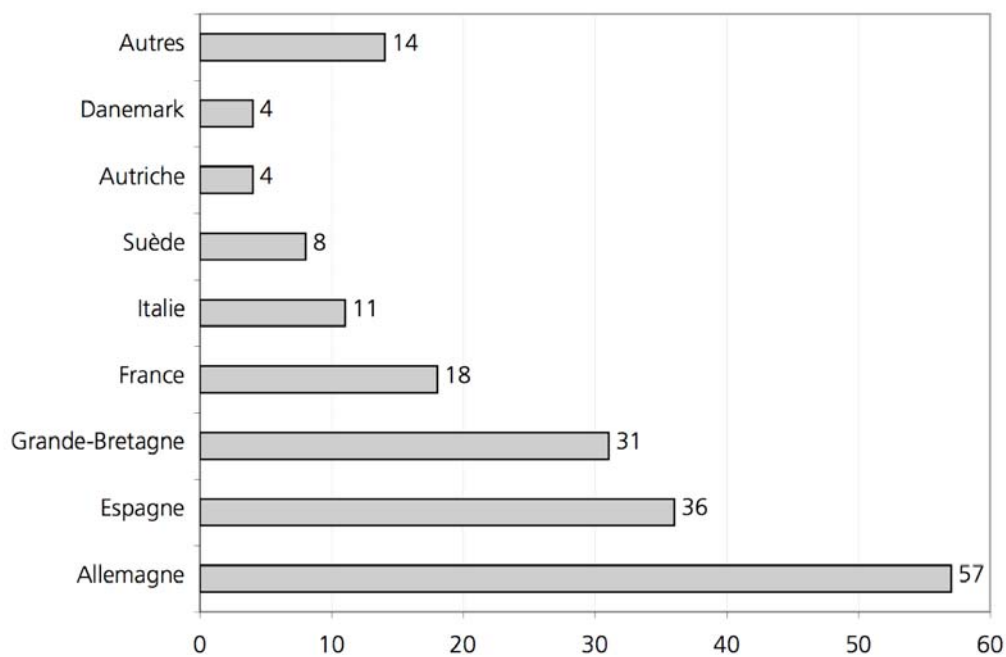
En 2006, l'Université de Lausanne a renouvelé, négocié et signé de nombreux accords portant sur diverses activités d'échanges (échanges d'étudiants, échanges de professeurs, réseaux de recherche en sciences humaines principalement, etc.). Tout au long de l'année, l'UNIL a continué tout particulièrement à renforcer ses collaborations avec l'Asie (Inde, Hong Kong, Singapour). Ces accords se sont fait à la demande des facultés, souvent en lien avec les nombreux contacts développés par la responsable des relations internationales dont la présidence de la *European Association for International Education* a rendu l'UNIL très visible à l'étranger.

La mobilité des étudiants en 2005-2006 (247 OUT / 365 IN)

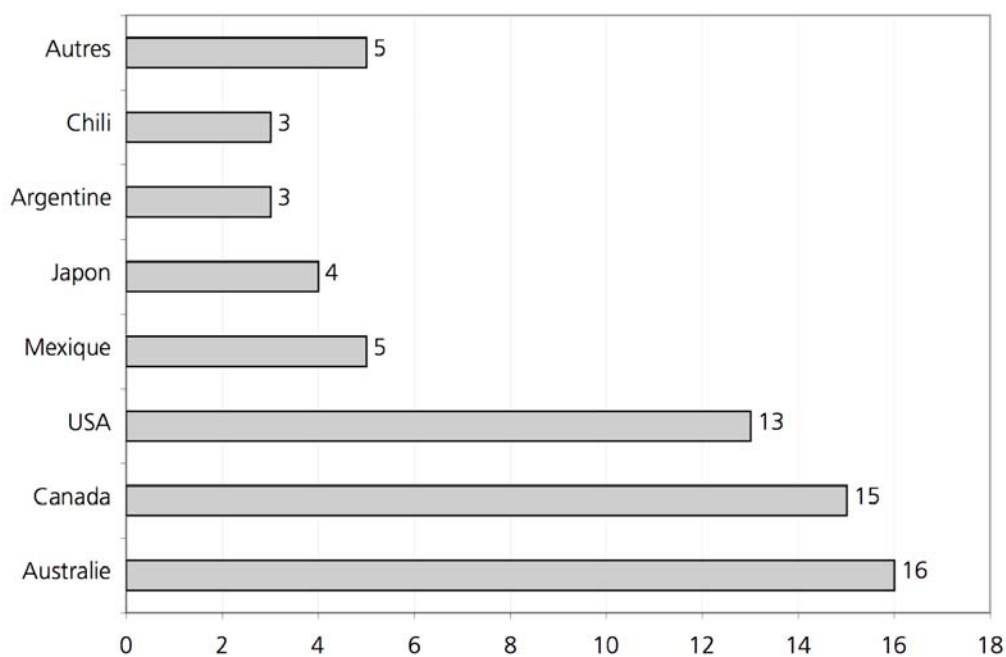
En ce qui concerne la mobilité des étudiants dans le cadre des accords signés par l'UNIL, le ralentissement des départs constaté en 2005 se confirme, tandis que le nombre d'étudiants internationaux accueillis à l'UNIL dans le cadre des échanges continue d'augmenter (cf. tableaux ci-dessous).

La baisse des départs est probablement due à la réforme de Bologne qui implique une transformation de l'organisation des études et de la reconnaissance de la période d'études à l'étranger. Dans le contexte relativement instable du passage de l'ancien au nouveau système, les facultés ont parfois freiné les étudiants et ceux-ci ont probablement préféré ne prendre aucun « risque » en allant étudier à l'étranger. Il est encore trop tôt pour prévoir quelles seront les conséquences durables de l'introduction des nouvelles filières Bologne sur la mobilité, d'autant que certaines facultés n'ont pas encore adapté tous leurs programmes.

Durant l'année académique 2005-2006, 247 étudiants de l'UNIL sont partis à l'étranger dans le cadre d'un programme de mobilité (SOCRATES ERASMUS ou autre programme d'échange hors mobilité suisse). Comme les années précédentes, la majorité d'entre eux (74%) se déplace en Europe.

Destination des étudiants partis en Europe (183 étudiants)

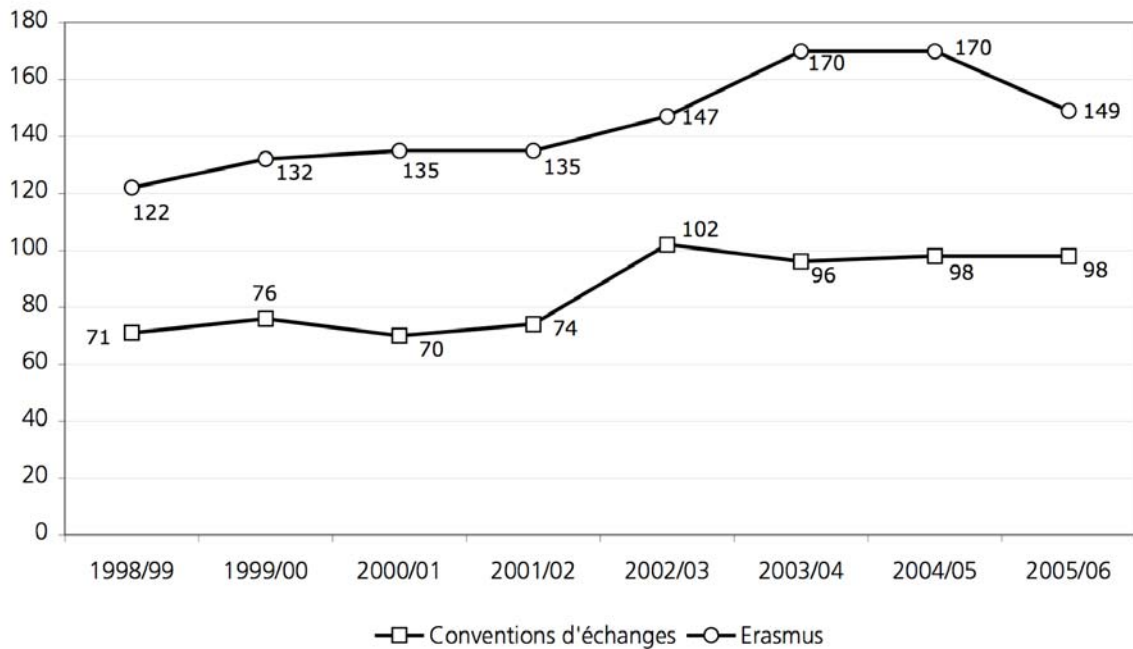
Autres: Belgique 3, Irlande 3, Portugal 3, Norvège 2, Finlande 1, Pologne 1, République Tchèque 1.

Destination des étudiants partis dans le reste du monde (64 étudiants)

Autres : Chine 2, Russie 2, Népal 1.

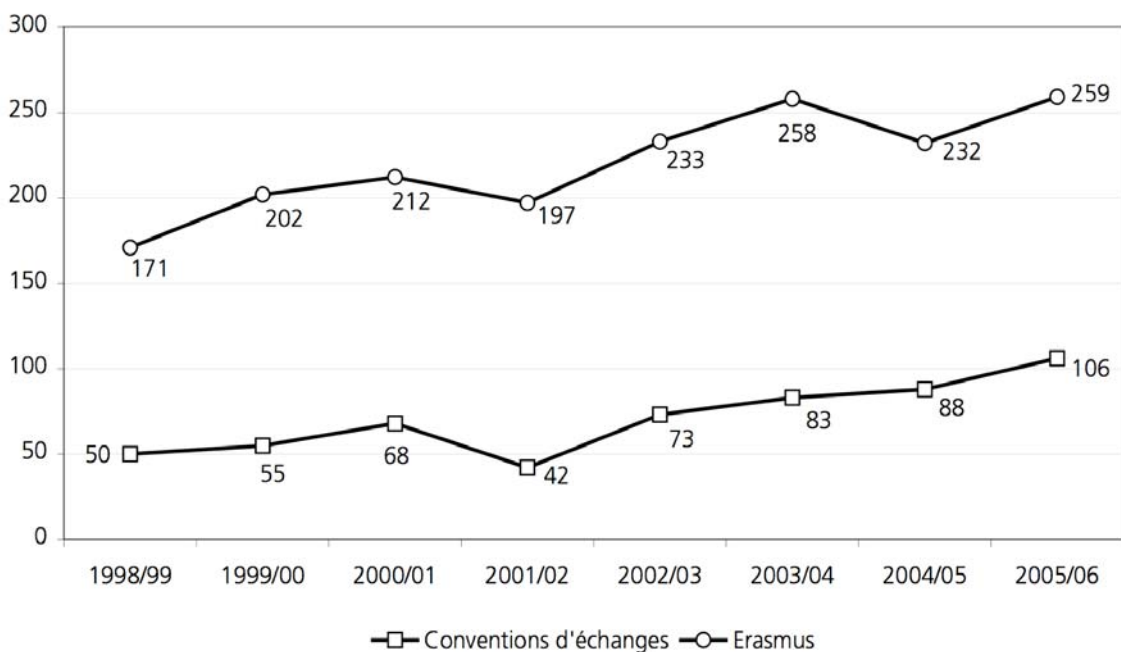
Départs (sans la mobilité suisse)

On compte une diminution de 7.8% des départs durant l'année académique 2005-2006 (Conventions d'échange : stable ; Erasmus : -12.4%).

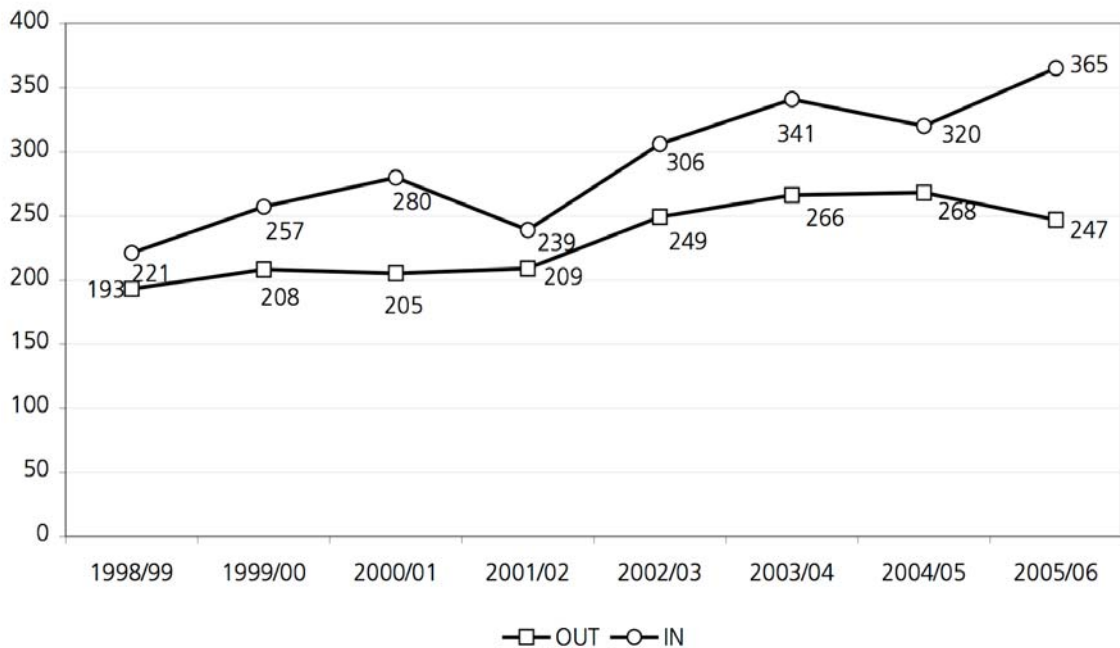


Arrivées (sans la mobilité suisse)

On compte une augmentation de 14% des arrivées durant l'année académique 2005-2006 (Conventions d'échange +20.4%, Erasmus +11.6%).



Aperçu général (sans la mobilité suisse)



Soutien à la mobilité des professeurs en 2006 (24 OUT / 26 IN)

Les Relations internationales ont soutenu des échanges d'enseignants entre l'UNIL et ses partenaires européens dans le cadre du programme ERASMUS. Sur l'année civile 2006, ces échanges sont relativement peu nombreux (10 professeurs OUT / 18 professeurs IN) ; ils durent une semaine maximum dont 8 heures de cours au minimum.

En plus de ces échanges d'enseignants, plusieurs voyages de professeurs et l'accueil de partenaires étrangers ont eu lieu dans le but de renforcer la coopération avec les universités qui sont déjà liées à l'UNIL par un accord, ou de développer de nouveaux accords sur la base de projet de collaboration à long terme (14 professeurs OUT / 8 professeurs IN).

En 2006, la chaire de la Municipalité de Lausanne, dite « chaire UNICA », a été attribuée aux professeurs Nikki Robertson et Dominique Acolet, tous deux spécialistes en néonatalogie à l'University College London. Ils ont été reçus au semestre d'été 2006 par la Division de néonatalogie du Département médico-chirurgical de pédiatrie du CHUV. Les deux professeurs ont donné des enseignements au lit du malade, des cours ex cathedra (surtout dans le domaine de la neurologie du prématuré), et ont participé à divers projets et collaborations au niveau recherche. Ils ont également donné une conférence publique intitulée « Autour de l'enfant à naître, prévention du handicap ». Cette manifestation a touché un grand public, et suscité un certain nombre d'articles de presse.

Représentation de l'UNIL

En 2006, les Relations internationales et le Service des Affaires socio-culturelles ont organisé ensemble la représentation de l'UNIL dans plusieurs conférences consacrées à l'internationalisation des universités : *Asia Pacific Association for International Education* à Séoul, *NAFSA* à Montréal (7'000 participants), *European Association for International Education (EAIE)* à Bâle (2'100 participants).

En 2006, les rencontres avec les partenaires de l'UNIL organisées durant ces conférences ont principalement servi à négocier – et obtenir parfois – l'accès des étudiants de l'UNIL dans les

Masters de nos partenaires non-européens. Ces conférences sont aussi l'occasion de négocier de nouveaux partenariats ou de raviver des partenariats défaillants – en particulier avec des universités anglophones qui peinent à envoyer des étudiants dans un pays non-anglophone.

L'organisation par A. Charon Wauters de la conférence de l'EAIE à Bâle a permis, entre autres, la visite à l'UNIL d'une cinquantaine de représentants d'universités du monde entier en septembre 2006.

De la documentation en anglais sur l'UNIL a, par ailleurs, été envoyée à de nombreuses « foires aux études » : Foire de l'étudiant au Luxembourg, Career 2006 (Singapore), Swiss Education Fair (Proche-Orient), Education Fair Tokyo, University of Queensland, etc. et dans les principales universités partenaires de l'UNIL hors ERASMUS.

Sur invitation de l'Ambassade de la République populaire de Chine, Marc Pilloud, responsable des relations avec l'Asie aux RI a accompagné une délégation de représentants des relations internationales des universités et EPF suisses en Chine, ce qui a permis, entre autres, de lancer un projet de collaboration entre un consortium d'universités chinoises et suisses.

En 2006, l'UNIL a reçu un nombre important de délégations étrangères ; cet afflux est en partie dû au développement de la mobilité des représentants d'universités asiatiques.

Perspectives

Dans le cadre de la stratégie de développement de la nouvelle direction, 2007 verra le développement d'une nouvelle politique d'internationalisation qui déterminera les activités internationales futures. Cette politique qui sera préparée avec la Commission pour les relations internationales devrait préciser le type d'internationalisation souhaité par la Direction et les mesures à prendre pour la mettre en place.

5. Gestion institutionnelle

La LUL permet à l'UNIL de développer les instruments de gestion nécessaires à assumer pleinement le statut d'autonomie financière qu'elle revendique. Celui-ci est justifié par ses spécificités, qui la différencient des autres services de l'administration du Canton de Vaud. La plus notoire réside dans la nature et la diversité de ses collaborateurs, ce qui exige désormais un service des ressources humaines propre, permettant de traiter de manière cohérente l'ensemble de son personnel, académique ou administratif.

5.1 Mise en oeuvre de la LUL

Suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005 de la Loi sur l'Université de Lausanne (LUL) du 6 juillet 2004, de nombreux travaux ont été nécessaires pour que la LUL soit complètement appliquée.

Règlements du Conseil d'Etat

Le 6 avril 2005, le Conseil d'Etat a adopté le Règlement d'application de la LUL (RALUL) ainsi que le Règlement d'application des dispositions financières de la loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne. Le 16 novembre 2005 il a adopté le Règlement sur la gestion du domaine de l'enseignement et de la recherche en biologie et en médecine par l'Université de Lausanne, les Hospices cantonaux et le Centre Hospitalier universitaire vaudois. Deux règlements doivent encore être adoptés, soit le Règlement sur les assistants (cf. art. 48 LUL) et le Règlement sur la valorisation des résultats de la recherche (cf. art. 71 LUL).

Règlements de l'Université

Au niveau de l'Université, le Conseil de l'Université a élaboré le Règlement interne de l'Université en 2005 (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006). Les règlements des Facultés, préparés par celles-ci à la fin de l'année 2005, ont été adoptés par la Direction dans le courant du printemps 2006. La Direction a, également, mis en vigueur une série de « directives de la Direction » nécessaires à l'application des divers textes de lois et règlements mentionnés ci-dessus, ou d'une manière plus générales, requises par la bonne gestion de l'institution. Parmi ces dernières, on compte la Directive sur les dépenses de service dont la nécessité a été soulignée par l'audit sur les notes de frais et les dépenses sur fonds de tiers des collaborateurs de la Faculté de biologie et médecine (FBM) réalisé sur mandat du Conseil d'Etat pendant l'été 2006.

Constitution des organes de l'UNIL

Les organes prévus par la LUL ont tous été constitués, à l'exception du Conseil consultatif des Hautes Ecoles qui doit encore être mis en place par le Conseil d'Etat (cf. art. 8 LUL).

Le Conseil de l'Université a commencé son travail au début 2005 déjà (cf. art. 26-29 LUL), les Conseils de faculté ont été constitués au début de l'été 2006, conformément à l'art. 32 LUL et sont composés de manière participative: la proportionnalité de la représentation de chaque corps en leur sein est comparable à celle du Conseil de l'Université. Leur première tâche a consisté à élire les Doyens des facultés, dont la désignation a été confirmée par la Direction. Ainsi les Décanats des sept facultés sont entrés en fonction le 1^{er} septembre 2006 pour un mandat de trois ans.

5.2 Développement d'une procédure qualité

Introduction

Depuis plusieurs années, l'UNIL a inclus les questions de qualité dans ses priorités. Avec la rentrée 2005-2006, elle fait un pas de plus en lançant un processus d'auto-évaluation de ses facultés. Cette démarche découle d'un nouveau concept qui vise à soutenir et développer la qualité de l'enseignement et de la recherche. Celui-ci a été élaboré par la Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche (COVER). Cette dernière est composée de 22 membres et constituée selon les mêmes règles de répartition que le Conseil de l'Université, ce qui assure une bonne représentativité des différents acteurs concernés par le processus.

Jusqu'en août 2006, les travaux de la COVER ont été appuyés par le Centre de soutien à l'enseignement, alors dirigé par M. Lanarès. Ce dernier ayant pris la fonction de Vice-recteur valorisation et qualité, les travaux de cette commission sont désormais soutenus par une adjointe qualité qui est sous son autorité.

Acquis

En 2005, la COVER a finalisé le « Concept de l'UNIL pour l'évaluation et le développement de l'enseignement et de la recherche » puis élaboré des guides pratiques pour accompagner les parties prenantes de cette démarche.

Ce concept prévoit une auto-évaluation des facultés sur leurs activités d'enseignement et de recherche. L'auto-évaluation de deux premières facultés – Droit et HEC – a été lancée en octobre 2005 et s'est poursuivie durant l'année 2006. Ces deux facultés ont remis leur rapport en avril 2006, après six mois d'intenses réflexions et la mobilisation d'un panel varié de personnes appartenant aux différents corps facultaires. Plusieurs enquêtes ont été menées. Elles viennent compléter l'évaluation de l'enseignement, qui continue à se développer. Chaque rapport d'auto-évaluation contient un plan d'action sur quatre ans pour améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche. Des comités d'experts ont effectué des visites *in situ* de deux jours entre les 15 et 31 mai 2006. Ils ont déposé leurs rapports finaux en juillet 2006. Après avoir étudié dans quelle mesure le rapport des experts les incitait à modifier leur plan d'action, les décanats ont remis un rapport de synthèse qui intègre leur plan d'action finalisé et le point de vue des experts.

Les membres de la nouvelle Direction se sont réunis les 16 et 25 octobre 2006 pour analyser l'ensemble des documents issus du processus d'auto-évaluation. En novembre, ils ont rencontré les décanats de Droit et de HEC à l'occasion de deux séances distinctes, durant lesquelles les objectifs dégagés par les facultés ont été mis en relation avec le nouveau plan stratégique de la Direction.

La COVER, organe de patronage du processus, s'est réunie à trois reprises pour s'assurer que les règles du jeu étaient respectées et appliquées de manière équitable. Les séances de juin et de novembre 2006 ont notamment permis de faire un bilan des auto-évaluations et de proposer des ajustements du concept.

Une procédure parallèle, liée à l'audit des mesures d'assurance qualité prises par les universités, a été entreprise. L'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ) a été mandaté en 2003 par la Confédération pour effectuer ce type de d'examen. Trois ans après cet audit, l'UNIL s'est portée volontaire pour procéder à un bilan intermédiaire avec deux des experts qui étaient intervenus à en 2003. Un rapport de l'UNIL intitulé « Procédure de suivi de l'audit qualité 2003. Bilan intermédiaire » a été

remis aux experts. Ces derniers ont rencontré divers représentant de la communauté universitaire le 24 octobre 2006. Ce rapport était l'occasion de :

- présenter les mesures prises par l'UNIL depuis 2003 pour développer la qualité de son enseignement et de sa recherche
- tirer un bilan de la première expérience d'auto-évaluation des facultés
- proposer des ajustements du processus

Les experts de l'OAQ ont remis la version finale de leur rapport en décembre 2006.

Bilan et perspectives

Le rapport OAQ rend un hommage appuyé aux travaux de la COVER : « en résumé, les travaux effectués par l'UNIL pour mieux assurer la qualité de ses activités d'enseignement et de recherche sont considérables. Le fait qu'ils aient été réalisés dans un temps très court, soit dans les deux ans qui ont suivi l'audit de 2004, témoigne de l'importance que l'UNIL attache à la qualité de ses activités. Les experts ont été impressionnés par les mesures déjà mises en place. » (« Rapport de suivi de l'audit de l'Université de Lausanne réalisé en 2004 », p. 3). Bien sûr, le rapport signale également un certain nombre d'améliorations à apporter, la plupart rejoignant les réflexions de la COVER. L'année 2007 permettra de faire ces aménagements.

Le suivi de la démarche qualité est une phase importante d'un processus de réflexion permanente pour améliorer les prestations d'enseignement et de recherche. C'est pourquoi les décanats des deux facultés qui ont achevé le processus d'auto-évaluation remettront, avant fin 2007, un bref rapport à la Direction sur la progression de la mise en oeuvre de leur plan d'action.

La Faculté des géosciences et de l'environnement et celle des sciences sociales et politiques ont entamé leur auto-évaluation en automne 2006 et la poursuivront durant l'année académique 2007.

Finalement, le prochain audit qualité des universités publiques suisses débutera à la fin de l'année 2007. La procédure, pilotée par l'OAQ, sera menée sur la base des « Directives pour l'assurance qualité dans les hautes écoles universitaires suisse » de la CUS, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

5.3 Service des ressources humaines

Le Service des ressources humaines de l'UNIL a été créé le 1^{er} octobre 2005 par la fusion du Service des enseignants, du Bureau de la gestion du personnel et du Groupe salaires anciennement rattaché au Service financier. Installé au Château de Dorigny, ce Service est placé sous la direction de Mme Brigitte Serres. Le Service des ressources humaines traite l'ensemble des questions liées à tout le personnel de l'UNIL, quels que soient son statut et son financement, exception faite des procédures académiques visant à la définition des postes d'enseignants, à leur recrutement, à leur engagement et à leur évaluation, qui relèvent du vice-Recteur en charge des postes académiques.

L'année 2006 a été une année particulièrement riche pour le Service des ressources humaines. Après le transfert des salaires des employés rémunérés par l'Etat le 1^{er} janvier 2006 (plus de 2'000 salariés), l'équipe s'est concentrée sur les projets suivants :

- transfert de la gestion administrative du personnel du corps enseignant
- revue et mise à jour des contrats de travail

- revue, mise à jour et création de procédures ad hoc
- visite des Facultés, Instituts et Services
- participation à l'élaboration du nouveau règlement des assistants
- formation des membres de l'équipe et intégration des nouveaux collaborateurs
- implémentation du nouveau certificat de salaire
- élaboration de la directive sur la formation et le perfectionnement des collaborateurs de l'UNIL
- réévaluation du statut des nettoyeurs
- réévaluation des fonctions de laborants

Le Service des ressources humaines a par ailleurs géré une centaine d'annonces de recrutement pour le personnel administratif et technique. Il a intensifié son offre de recrutement sur le net en publiant les annonces non seulement sur Job Unil, le site de l'emploi de l'UNIL mais en ayant également recours à Job up, un site de recrutement en ligne actif en Suisse Romande.

Durant les 9 premiers mois de l'année ce n'est pas moins de 13'500 mutations salariales qui ont été enregistrées par l'équipe des salaires soit plus du double de celles enregistrées en 2005.

Enfin le Service a participé activement à l'élaboration de la directive sur la Commission du personnel et à la mise en place de la 1^{ère} Commission du personnel de l'UNIL en organisant notamment l'élection des membres de la Commission en décembre dernier.

L'année 2007 devrait voir se poursuivre l'effort de rapprochement entre le Service des ressources humaines et les Facultés, Instituts et autres Services de l'UNIL dont il assure le support afin de continuer à améliorer le service offert à l'ensemble des collaborateurs de l'UNIL. Elle sera marquée également par l'implémentation du module de gestion des ressources humaines dans SAP et la simplification de certaines procédures administratives.

5.4 Bureau de l'égalité

Introduction

Le Bureau de l'égalité des chances entre femmes et hommes, créé en février 2001, par l'Université de Lausanne, a fêté son cinquième anniversaire cette année. Il a été mis sur pied par la Direction pour, notamment, promouvoir le Programme fédéral de l'égalité, 2001-2004, dont l'objectif principal était de doubler le nombre de professeures dans les universités suisses d'ici 2007.

Le Programme fédéral d'égalité, qui a été reconduit pour la période 2004-2007, comprend trois modules :

- Le module 1 vise à augmenter le nombre de femmes dans le corps professoral pour passer de 7% à 14% (professeures ordinaires, associées et extraordinaires).
- Le module 2 a pour objectif de soutenir la relève des femmes.
- Le module 3 permet d'offrir des lieux d'accueil pour la petite enfance (garderies, etc.).

Acquis

Une Directive égalité

Entrée en vigueur le 1^{er} mars 2006, la Directive « Pour la promotion de l'égalité à l'Université de Lausanne » découle de la nouvelle Loi sur l'Université, laquelle demande que des mesures spéciales soient adoptées en vue du respect de l'égalité des chances à

tous les niveaux de l'institution. La Direction confirme l'existence du Bureau de l'égalité des chances, de la Commission consultative de l'égalité et définit les tâches de la Déléguée à l'égalité. Elle instaure une Délégation à l'égalité dans les procédures de nomination et annonce le future Plan d'action en faveur de l'égalité à l'Université.

Il est intéressant de relever que, en plus de définir les tâches relevant de sa mission, la Directive donne à la Déléguée à l'égalité la possibilité d'agir en toute indépendance. Elle peut requérir toutes les informations et avis nécessaires à l'accomplissement de sa mission, auprès de la communauté universitaire et du Bureau cantonal de l'égalité entre femmes et hommes.

Une Délégation à l'égalité dans les procédures de nomination

Mise sur pied par la Direction, la Délégation à l'égalité, de professeur-e-rs et MER, a pris ses fonctions en juin 2006. Son rôle est de garantir l'égalité de traitement dans les procédures de nomination et d'attirer l'attention des membres des Commissions de présentation sur les règles d'égalité de traitement. La Délégation est composée de 20 membres (10 hommes, 10 femmes). Elle a décidé de suivre les procédures en Faculté de biologie et médecine et en Faculté des lettres. En 2006, elle a suivi 13 procédures dans ces deux Facultés. Un bilan du travail de cette délégation sera établi après une année d'activités.

Nomination de professeures

En juin 2006, le Comité de pilotage du Programme fédéral d'égalité a annoncé avec satisfaction que l'objectif général du Programme de porter le pourcentage de professeures à 14% a été atteint. Sur 156 engagements dans les universités suisses, 45 postes ont été attribués à des femmes, soit le 29%.

A l'Université de Lausanne, fin 2006, on compte 13% de professeures ordinaires et associées. Au cours de l'année académique 2005-2006, 17 femmes ont été nommées professeures : 11 professeures ordinaires et associées et 6 professeures assistantes, dont deux en pré titularisation conditionnelle.

Le Bureau de l'égalité a suivi 44 procédures de nomination. On compte 258 candidatures féminines sur un total de 979, soit 26%. La déléguée à l'égalité est intervenue sept fois dans ces procédures, soit en écrivant un rapport de minorité relatif aux propositions de la commission de présentation, soit en ayant un entretien avec le/la président-e de la commission. Elle a participé à plusieurs leçons d'essai. Ces interventions permettent de sensibiliser les commissions de présentation, les Conseils de Faculté et la Direction, à la nécessité de porter une attention soutenue aux candidatures féminines.

		2003	2004	2005	2006
Professeur-e-s ordinaires, associé-e-s & extraordinaires	Femmes	40 (10.78%)	42 (10.96%)	51 (12.8%)	54 (13.1%)
	Hommes	331 (89.22%)	341 (89.04%)	349 (88.7%)	358 (86.9%)
Professeur-e-s assistantes	Femmes	22 (33,84%)	14 (24,56%)	20 (31,25%)	21 (35%)
	Hommes	43 (66.16%)	43 (75.44%)	44 (68.75%)	39 (65%)
Pourcentage de femmes candidates		15%	18%	21%	26%

*Nombre de contrats de professeur-e-s ordinaires et associé-e-s (pourcentages hommes - femmes).

On constate une augmentation régulière du pourcentage de femmes candidates. Cette progression est importante, car pour pouvoir nommer des professeures, il faut des candidates.

On peut espérer que c'est grâce au travail de sensibilisation effectué par le Bureau de l'égalité auprès des femmes de la relève académique que ces dernières osent progressivement se porter candidates. Car il faut beaucoup de courage pour se lancer dans une procédure de nomination, quand on sait comme parfois certaines candidates sont mal accueillies, font l'objet de remarques désobligeantes face à un CV moins bien fourni qu'un collègue masculin, uniquement parce qu'elles ont eu des enfants.

Analyse des rapports de commissions de nomination des professeur-e-s

Une sociologue, stagiaire 1^{er} emploi, a été engagée au Bureau de l'égalité par le biais de l'Office régional de placement, afin d'analyser les rapports des commissions de nomination en possession du Bureau de l'égalité depuis cinq ans. Selon l'analyse établie par cette chercheuse, *« les rapports de commissions de nomination laissent peu transparaître le souci de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes. La carrière académique est encore pensée selon un modèle masculiniste qui sous-entend des critères de sélection non compatibles avec la réalité quotidienne des candidates à des postes professoraux, ce qui explique la sous représentation des femmes à l'intérieur du corps professoral. Pour faire la critique d'une telle vision, il faut mettre en question les critères utilisés lors des procédures de nomination. Nous assistons à un double phénomène : d'un côté, les femmes se confrontent à de nombreux obstacles, institutionnels et sociaux, au développement de leur carrière académique. De l'autre côté, les procédures de nomination fonctionnent encore selon une logique de recrutement qui intègre des stéréotypes du féminin-masculin, qui mettent en cause les compétences féminines. La figure du scientifique n'est pensée qu'au masculin »*. Le rapport complet de cette analyse sera terminé début 2007.

Subventions égalité

Pour soutenir les femmes de la relève académique, l'Université de Lausanne a reçu du Programme fédéral d'égalité près de fr 230'000.–. Ce montant a servi notamment au budget de fonctionnement et à une partie des salaires du Bureau de l'égalité. Environ fr 100'000.– ont été alloués sous forme de bourses à 15 femmes de la relève académique, ceci afin de leur permettre de subventionner divers projets, telle que l'aide à la publication, la récolte de données sur le terrain dans le cadre de thèses, de temps d'assistantat pour finir la thèse, d'organisation ou de participation à des colloques ou à des conférences. De plus, un montant de fr 60'000.– a été attribué à une équipe de chercheuses pour réaliser une enquête auprès de la Relève académique : *« Un doctorat pour quoi ? Entre institution et parcours »*. Le but du projet est d'identifier les parcours de la relève académique, d'analyser les facteurs qui rendent les trajectoires des membres de la relève propices à l'accomplissement d'une carrière universitaire, de documenter les changements de projets professionnels de cette population et de formuler des recommandations à l'intention de la Direction. Ce travail de recherche sera en principe terminé début 2008.

Une publication : « L'Égalité de A à Z »

Cette brochure, réalisée par le Bureau de l'égalité à l'occasion de son 5^{ème} anniversaire, présente les activités, les réflexions et les perspectives pour différents thèmes, abordés par ordre alphabétique. Il s'agit d'une présentation, par mots clés, des sujets qui ont été traités durant les cinq dernières années ou qui le seront prochainement. La brochure peut être téléchargée sur le site du Bureau de l'égalité. Sa version interactive sera mise à jour régulièrement.

Un Plan d'action

Pour faire suite à la Directive égalité, un Plan d'action a été réalisé en collaboration de la Commission consultative d'égalité. Il se conjugue en cinq mesures et vise principalement l'augmentation du nombre de femmes professeures, ou ayant un poste d'enseignement stabilisé, en agissant sur tous les stades clés d'une carrière académique (choix de la filière d'étude, formation et mentoring pour la relève académique, possibilités d'engagement tenant compte de l'équilibre entre carrière et famille, critères différenciés lors des procédures de nomination). Il souhaite aussi améliorer les carrières des femmes du personnel administratif et technique. Le Plan d'action sera présenté en janvier 2007 à la Direction. Une fois le Plan d'action adopté par la Direction, il pourra entrer en vigueur à partir de mars 2007.

Bilan et perspectives

Pour réaliser tous les projets présentés ci-dessus, il est nécessaire d'avoir une approche intégrée de l'égalité, c'est-à-dire que les objectifs en matière d'égalité soient inscrits dans les processus de planification et de direction de l'Université de Lausanne. Ce n'est effectivement pas exclusivement au Bureau de l'égalité et à sa Déléguée de veiller à l'application des principes de l'égalité. En incitant / obligeant les facultés à avoir un fonctionnement prospectif concernant les femmes de la relève et à déterminer des quotas de nominations féminines, il ne s'agit pas de favoriser ces dernières, mais de faire en sorte qu'un travail de repérage identique soit appliqué aux femmes comme aux hommes et éviter que l'Université ne perde le potentiel académique des femmes qu'elle a formées.

5.5 Bâtiments et constructions

5.5.1 Trois chantiers terminés à Dorigny

L'année 2006 a vu la fin de trois chantiers à Dorigny :

- Les salles du rez-de-chaussée du Château de Dorigny – rénové- ont été mises à disposition de l'UNIL à partir de mai (les deux étages étaient occupés depuis la fin de 2005).
- La Ferme de la Mouline – rénovée - a été occupée par le service UNIBAT en juin 2006.
- L'Extranef, bâtiment pavillonnaire construit à l'est de l'Internef, a été mis à la disposition de ses utilisateurs en octobre 2006. Un remaniement partiel de l'Internef s'en est suivi, concernant les Facultés de droit et des HEC.

5.5.2 Sciences humaines, sociales et environnementales

Le Bureau de construction de l'Université à Dorigny (BUD) a effectué des analyses et des simulations en vue de la réhabilitation de l'usine Leu, dans le quartier de la Mouline. Il en a conclu que le parti le plus intéressant à tirer de cette propriété consistait non seulement à transformer le corps principal du bâtiment, mais à l'agrandir et à le compléter par un volume complémentaire. Pour réaliser cette opération, il est nécessaire d'inclure la parcelle Leu dans le PAC 229 régissant la cité universitaire.

En novembre 2006, l'UNIL a présenté ses besoins en locaux pour les sciences humaines, sociales et environnementales ainsi qu'une répartition générale de ces Facultés entre l'Internef, l'Extranef, l'Anthropole et les surfaces prévues par le BUD sur la parcelle Leu. Ce rapport a été bien accueilli par la Délégation du Conseil d'Etat aux constructions universitaires qui, au début de 2007, a donné le feu vert à la demande d'un crédit

d'étude. Si le processus de planification et de construction se poursuit sans heurts, les premières réalisations seront mises à disposition en automne 2011.

5.5.3 Organisation des sciences de la vie sur la place lausannoise

Les réflexions et les discussions sur l'organisation des sciences de la vie sur la place lausannoise se sont poursuivies tout au long de 2006 entre l'UNIL, les Hospices / CHUV et l'EPFL. Demandé par la Délégation du Conseil d'Etat aux affaires universitaires au milieu de l'année, un premier plan de remaniement a été déposé en octobre. Ce rapport a dû être retravaillé suite à la détermination d'un des partenaires, l'Institut Ludwig. Grâce à une analyse thématique en profondeur menée par la Faculté de biologie et de médecine, une solution ralliant tous les partenaires est apparue dans les derniers jours de l'année et a pu être communiquée au Conseil d'Etat au début de 2007. Cette solution prévoit le développement d'un pôle d'immunologie à Epalinges, où l'Institut Ludwig recentrera ses activités, un fort pôle du cancer dans la cité hospitalière du Bugnon et un pôle de neurosciences à Dorigny, dans l'Amphipôle où l'EPFL accepte de libérer une grande partie des surfaces de travaux pratiques qui sont à sa disposition. Ce pôle de neurosciences sera constitué notamment par des groupes de recherche du Département de biologie cellulaire et moléculaire qui libéreront de la place à l'Ecole de médecine (Bugnon 9) au profit des locaux d'enseignement. Le dispositif sera amplifié à moyen terme par la construction d'un bâtiment de recherche au Bugnon, dédié avant tout à la recherche sur le cancer.

5.5.4 Rapprochement de l'IDHEAP

L'Institut des hautes études en administration publique est à l'étroit dans ses locaux de Chavannes. Cette institution associée de l'UNIL a, dans un premier temps, demandé à l'UNIL de pouvoir implanter un nouveau bâtiment sur les terrains de Dorigny. Suite à un accord de principe, une esquisse d'implantation a été réalisée, dans le quartier de la Mouline. Sur ces entrefaites, l'IDHEAP a eu l'opportunité d'acheter un bâtiment industriel en bordure des terrains de l'Université, en face de l'usine Leu. Un concours d'architecture a eu lieu en 2006 et les travaux vont commencer au printemps 2007. L'UNIL est très heureuse de voir l'IDHEAP, avec lequel de nombreuses collaborations sont en cours, s'implanter durablement dans son environnement immédiat.

5.5.5 Fondation Jean Monnet – Extension de la Ferme de Dorigny

Le BUD mène des travaux en vue de l'extension et du réaménagement partiel de la Ferme de Dorigny, siège de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe. L'UNIL soutient cette institution associée, dont elle assure une grande partie de la logistique, dans ses demandes d'agrandissement.

5.6 Communication

Introduction

La création d'Unicom en 2004 procédait d'une volonté déclarée de sortir l'UNIL de la « tour d'ivoire » dans laquelle il lui était reproché de se retrancher. L'objectif fixé est de motiver favorablement toutes les personnes ou institutions qui peuvent exercer une quelconque influence sur son existence: autorités politiques et académiques, députés, contribuables-électeurs, journalistes et autres prescripteurs d'opinion, membres de la communauté de l'UNIL, etc... L'approche choisie consiste à démontrer de manière systématique et réfléchie le succès de ses activités de recherche et d'enseignement ainsi que sa contribution à l'intérêt général du Canton de Vaud et de la région.

Autre élément d'importance, la nécessité de renforcer le sentiment d'appartenance à l'UNIL des membres de sa communauté, répartis dans les divers Facultés, instituts, services administratifs et autres unités.

Finalement, la communication doit valoriser les spécificités de l'UNIL en termes de recherche et d'enseignement (économie, sciences criminelles, sciences de la vie, sciences de l'environnement...) à l'intention des futurs étudiants, à la sortie des écoles secondaires pour la filière bachelor mais également à l'obtention de leur bachelor pour la filière master.

Outre la communication, Unicom a également la mission de fournir un support technique aux enseignants en matière d'audiovisuel, et à développer des solutions pédagogiques tel que le tableau interactif Uniboard.

Principales réalisations en 2006

L'année 2006 a été marquée par le lancement d'une opération portes ouvertes baptisée « Les Mystères de l'UNIL » et par la récolte des 1^{ers} retours marquants de la stratégie de communication et de recentrage sur l'identité de l'UNIL. Parallèlement à la réalisation de ses missions quotidiennes et rituelles (support technique, production de brochures d'informations, gestion et animation du site web, gestion des relations avec les media, production des périodiques d'information), on relèvera quelques faits marquants en 2006 :

- *Janvier-février* : le cours public sur le thème de l'image a attiré plus de 300 personnes en moyenne par conférence. Un succès qui confirme le succès de la nouvelle formule de conférences publiques.
- *Janvier* : participation au lancement de la 1^{ère} journée d'information sur les Master de l'UNIL.
- *10-11 Juin* : la 1^{ère} édition des « Mystères de l'UNIL » a attiré 4'500 jeunes. Ce succès est autant quantitatif que qualitatif: les laboratoires ont fait le plein et le plébiscite des animations scientifiques allant de l'analyse du moyen français à la recherche d'empreintes a montré que l'on pouvait rendre abordables un grande variété de savoirs.
- Unicom a signé avec la Radio Suisse Romande un partenariat pour la création d'une banque d'information sur les événements à venir dans l'actualité suisse et internationale, le projet est baptisé Chronosplus.
- *Octobre* : finalisation de la signalétique sur l'ensemble du site (y compris à la cité hospitalo universitaire du Bugnon).

En suspens

Le lancement d'un site web d'actualité qui permettra d'être plus réactif pour fournir quotidiennement de l'information aux membres de la communauté et aux visiteurs (chercheurs étrangers, entreprises vaudoises, futurs étudiants...) a été repoussé au printemps 2007 afin de mieux sonder la communauté et de prendre le train d'un autre projet de refonte de la page d'accueil du site de l'UNIL.

Perspective 2007

L'année 2007 sera marquée par un effort plus marqué à l'intention des media et par un ajustement de la stratégie de communication à la stratégie générale de la Direction de l'UNIL.

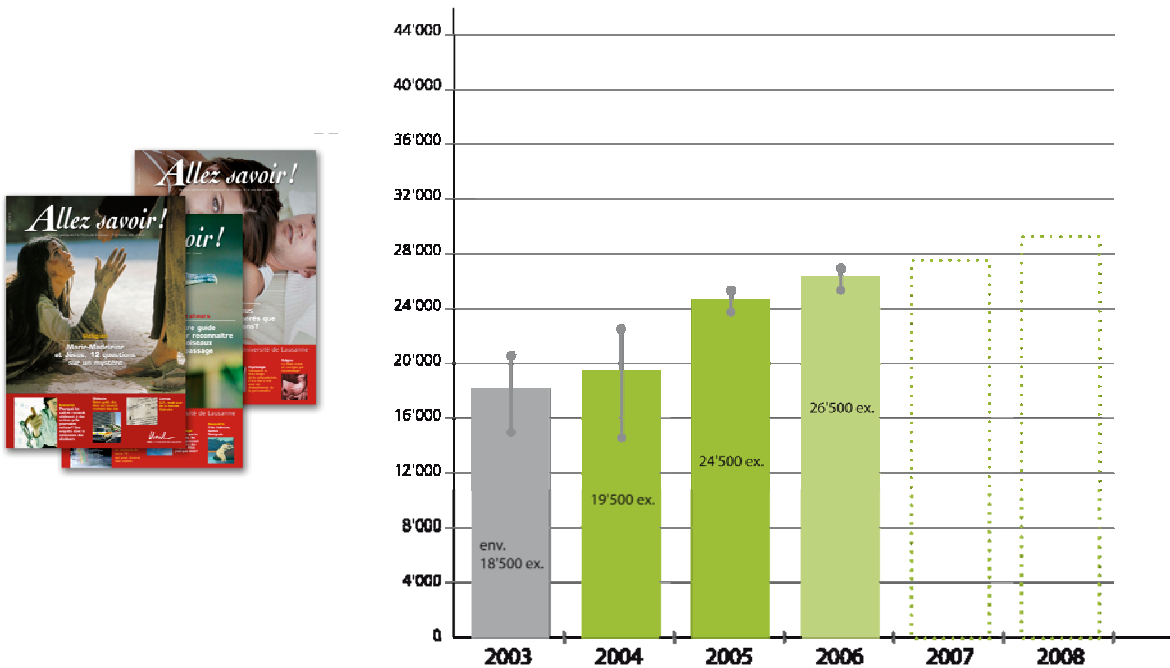
Unicom va aussi faire un gros effort de réorganisation en interne afin notamment de mieux analyser les coûts de chaque projet et leur impact sur les publics concernés.

Chiffres

2 symboles du succès des opérations de communication en interne et en externe nous viennent des statistiques des publications Uniscope (journal interne mensuel) et Allez savoir (revue trimestrielle).

Le journal interne Uniscope est diffusé à plus de 7'500 exemplaires en moyennes en 2006, soit 30% de plus qu'en 2005.

La revue Allez savoir est devenue en octobre 2006, la 1^{ère} revue scientifique des hautes écoles helvétiques (EPF et Uni comprises) en passant la barre des 27'000 exemplaires diffusés. Avec une moyenne raisonnable dans ce domaine de 2 lecteurs par exemplaire, on peut penser qu'Allez savoir touche en moyenne plus de 50'000 lecteurs.



Moyenne des exemplaires d'Allez savoirs diffusés (2003-2006).

6. L'UNIL vue de ses Facultés

Si la Direction de l'UNIL a une responsabilité dans la gestion institutionnelle de l'UNIL, c'est au sein des 7 Facultés qu'est réalisée son activité de base – recherche et enseignement – dans le cadre de la mission conférée par la Loi sur l'Université de Lausanne. Cette partie du rapport veut donc donner au lecteur un aperçu de la vie dans chacune des Facultés. Certaines informations données dans le rapport de la Direction peuvent apparaître de manière redondante dans cette seconde partie, avec cet intérêt qu'elles seront présentées dans la perspective de la vie des Facultés.

Nous nous efforçons comme pour le rapport de la Direction de donner une vision évolutive des activités de chaque faculté en 2005, soit dans la perspective des années qui ont précédé et de celles à venir.

6.1 Faculté de théologie et de sciences des religions

La Faculté de théologie et de sciences des religions est, depuis 2004, signataire avec les Facultés de théologie de Genève et Neuchâtel, d'une « Convention relative au renforcement de la collaboration entre les Facultés de théologie des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel ainsi qu'à la création d'une Fédération de ces trois facultés ». Cette convention a permis de mettre en place le Master en théologie en collaboration sur les trois sites du Triangle Azur sans surcoûts. Une évaluation de cette convention est en cours. Un rapport des doyens, demandé par les recteurs des universités concernées, doit servir de base pour décider de reconduire la convention au delà de la période probatoire de trois ans et, le cas échéant, pour établir les améliorations à lui apporter. D'ores et déjà il apparaît que si la coordination des enseignements pour la formation en théologie a bien fonctionné, la Fédération mise en place ne dispose pas véritablement d'un organe décisionnel. L'autonomie cantonale rend très difficile la constitution d'une structure intercantonale dans le domaine universitaire. Cette faiblesse se ressent dans la conduite d'une politique de nomination concertée.

Mais le renforcement d'une Fédération de facultés pose à Lausanne la question de l'articulation entre sciences des religions et théologie. Le développement d'une section de sciences des religions correspond à une tendance générale en Europe : l'approche du champ religieux devient de plus en plus interdisciplinaire. L'inscription d'une section de sciences des religions sous le même toit que la théologie oblige à clarifier le statut de chacune des sections. Si la section de théologie constitue le partenaire naturel d'une Fédération de facultés de théologie, la section de sciences des religions ne s'y considère que marginalement engagée, ses partenaires de prédilection étant regroupés au sein du Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions.

Il en résulte des tensions qui nécessitent des clarifications à la fois d'ordre épistémologique et d'ordre institutionnel. La Faculté en sortira dynamisée et renforcée pour autant qu'elle trouve des solutions qui n'obligent pas à sacrifier un pôle aux dépens de l'autre. Il s'agit donc, sur un versant, de poursuivre le renforcement de la collaboration pour l'enseignement de la théologie entre les Facultés de théologie de Genève et Neuchâtel et la Section de théologie de la Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne. Parallèlement, et sur l'autre versant, il

s'agit de poursuivre la mise en place et la promotion de la formation de master en sciences des religions, de concert avec les Facultés de Lettres et de SSP.

Chaires de Nouveau Testament et Littératures intertestamentaires et apocryphes

Les années 2007 et 2008 voient arriver successivement à la retraite les professeurs Jean-Daniel Kaestli, directeur de l'Institut romand de sciences bibliques et professeur de littérature intertestamentaire et apocryphe, et Daniel Marguerat, professeur de Nouveau Testament. Une commission de planification a travaillé durant l'année 2006. Elle a soumis un rapport à la Direction de l'Université proposant la mise au concours de deux postes. Selon les profils esquissés, chacun des postes couvre le champ du Nouveau Testament. En outre, il est attendu dans un des cas une spécialisation dans le domaine de la littérature intertestamentaire, dans l'autre une spécialisation dans le domaine de la littérature apocryphe. La Direction a approuvé ce rapport. Une procédure de nomination va pouvoir être mise en route en 2007 pour une entrée en fonction prévue en 2008. Il est prévu qu'un des postes soit celui d'un professeur ordinaire, l'autre d'un professeur assistant.

Baccalauréat universitaire en théologie (B Th)

Le règlement d'étude du Baccalauréat en théologie est entré en vigueur à la rentrée 2004. Les étudiants qui avaient commencé leurs études de théologie en 2003 ont tous basculé dans ce plan d'études. Pour mémoire, le cycle de Baccalauréat est commun avec la faculté de théologie de l'Université de Genève. Le programme est pratiquement identique de part et d'autre, et dans le cadre de la Fédération, les enseignants sont interchangeable. Le fait qu'un enseignant puisse donner un cours aussi bien à Lausanne qu'à Genève permet une économie de forces, qui dès lors fait absorber le surcroît d'heures entraîné par la mise en place du cycle de Maîtrise (passage de quatre années à cinq années d'enseignement).

Réalisation : 2006 a donc vu les premiers étudiants achever leurs études de Baccalauréat universitaire en théologie.

Baccalauréat universitaire en sciences des religions (BA / SR)

La Faculté de Lausanne se caractérise en Europe francophone par la variété des approches et domaines qu'elle regroupe pour étudier le champ religieux. Outre la psychologie de la religion et la sociologie des religions, un enseignement est offert en hindouisme, en judaïsme, en islam (niveau introductif), en religions gréco-romaines, en traditions marginalisées et en dialogue interreligieux.

Réalisation : les premiers grades de bacheliers universitaires en sciences des religions ont été décernés à la fin de l'année académique 2006.

Maîtrise universitaire en théologie (M Th)

Le programme de Maîtrise universitaire en théologie, organisé dans le cadre de la Fédération, a débuté en 2005. Les étudiants de ce programme doivent être immatriculés à Neuchâtel. Les étudiants se sont plaints des tracasseries administratives occasionnées par cette obligation.

On notera par ailleurs que près de la moitié des étudiants ayant terminé leur B Th n'ont pas poursuivi par le M Th dans le cadre de la Fédération. Les causes sont multiples. La mobilité a attiré certains à l'étranger. D'autres ont choisi d'interrompre leurs études durant une année avant d'entamer un nouveau cycle. D'autres encore, placés devant le choix d'entamer un nouveau parcours sanctionné par un nouveau grade ont choisi de se réorienter dans une voie différente. Il est trop tôt pour dire si la réforme de Bologne se soldera plus généralement par l'arrêt des études universitaires, chez un nombre important

d'étudiants, après le baccalauréat universitaire ou si la grande majorité adoptera la voie encouragée par les universités suisses consistant à voir dans la maîtrise universitaire le grade mettant fin à la formation de base.

Par ailleurs, les contacts avec les autres Facultés de théologie de Suisse et de France montre que la compatibilité des parcours de formation n'est pas d'emblée admise. Des réflexes protectionnistes ont tendance à entraver la mobilité de la France vers la Suisse ou la reconnaissance du M Th pour entrer sans autre dans un programme de doctorat. Un travail de concertation est nécessaire. Il est en cours, y compris avec les partenaires ecclésiastiques suisses qui constituent un employeur de première importance pour les futurs théologiens.

Master en sciences des religions

Le règlement ayant été adopté très tardivement en 2005, une première volée est effectivement entrée dans ce programme d'études en 2006. Outre les spécialisations possibles en religions de l'Inde, pratiques de la rencontre, traditions marginalisées, psychologie des religions et sociologie des religions, un programme en études juives est en cours d'élaboration. Son entrée en vigueur est prévue pour la rentrée 2007.

Département interfacultaire d'éthique et MAS en bioéthique

Le Département interfacultaire d'éthique est actuellement en cours d'évaluation. Un rapport a été remis à la Direction de l'Université par son président, le prof. Denis Müller.

Suite à la structuration des projets IRIS dans les budgets de facultés, le Master of Advanced Studies (MAS) en bioéthique, organisé conjointement par la Faculté de théologie et de sciences des religions et par la Faculté de biologie et médecine, a vu son budget de fonctionnement rapatrié au DIE.

Décanat et politique de la Faculté

L'année académique 2006 a vu le professeur Denis Müller terminer son décanat d'une année. Il a rendu le service d'assurer une année de transition avant le renouvellement général des autorités de l'Université de Lausanne, à la Direction comme à la tête des facultés, à l'occasion de la mise en place des nouveaux règlements de faculté et des nouvelles structures de décision prévues par la LUL. Il a été remplacé, à la rentrée 2007, par le professeur Pierre-Yves Brandt. Les professeurs Jacques Ehrenfreund et Thomas Römer exercent la fonction de vice-doyen.

La faculté a adopté son nouveau règlement de la Faculté et élu le Conseil de Faculté selon sa nouvelle composition. Une modification notable est à signaler. Ce conseil n'est dorénavant plus présidé par le doyen mais par un membre élu au Conseil. C'est le professeur Eric Junod qui a été élu à fonction de président. Quant au doyen et aux vice-doyens, ils assistent aux séances mais n'ont pas le droit de vote.

Le doyen participe activement à la direction de la Fédération des Facultés de théologie. Provenant de la section de sciences des religions, il est représenté au Conseil de la Fédération par le vice-doyen issu de la section de théologie, le professeur Thomas Römer.

La structuration des projets IRIS (Etudes des religions-IRIS 7 et Ethique-IRIS 3) dans le budget de la Faculté a provoqué des remaniements budgétaires qui ont occasionné quelques remous et des discussions passionnées durant le premier semestre 2006. Les postes structurés dans la Faculté l'ont été, dans un cas comme dans l'autre, avec un financement incomplet. A charge de la Faculté de couvrir la différence. Les solutions

trouvées ont veillé à ce que personne ne se retrouve en définitive dans une situation moins bonne qu'avant le démarrage des projets IRIS.

Colloques

Théories et pratiques dans les yogas en Suisse. Colloque organisé à l'Université de Lausanne, 10-11 février 2006.

La variété des fonctions psychologiques du religieux : 100 ans après la traduction des Varieties de William James. Colloque international organisé à l'Université de Lausanne, 12-13 mai 2006.

La construction du genre dans les systèmes symboliques religieux : perspectives d'histoire des religions. Colloque organisé à Zurich par l'Université de Lausanne et l'Université de Zurich, 18-20 mai 2006.

Le roman pseudo-clémentin. Colloque international sur la littérature apocryphe chrétienne organisé à l'Université de Lausanne, 30 août au 2 septembre 2006.

Autonomie, obéissance et responsabilité en échos à l'œuvre de Dietrich Bonhoeffer (1906-1945). Colloque de l'ATEM (Association de théologiens pour l'étude de la morale, Paris), organisé au Louverain, Les Geneveys-sur-Coffrane, du 30 août au 3 septembre 2006.

Choix d'une activité de recherche

Souignons, cette année, la publication de la nouvelle édition de *L'encyclopédie du protestantisme*, Paris / Genève, PUF / Labor et Fides, 2006, publiée sous la direction de Pierre Gisel et Lucie Kaennel. Cette nouvelle édition, parue en format de poche, offre un panorama complet et actualisé des idées, personnes, lieux et concepts liés à la Réforme dans toute sa diversité. Elle comprend 1370 rubriques et 48 dossiers thématiques couvrant 1632 pages.

6.2 Faculté de droit et des sciences criminelles

Des effectifs croissants et une offre programmatique démultipliée !

Après l'inauguration des Bachelors en 2005 puis des Masters en 2006, nous constatons que la faculté se développe avec une augmentation notable du nombre de ses étudiants dont environ un tiers suit une formation multidisciplinaire au sein de l'Ecole des sciences criminelles.

Le grand nombre de programmes de Masters mis sur pied laisse à l'étudiant une vraie possibilité de choix qui permet une orientation généraliste ou spécialisée en droit (MLaw) ou en sciences (MSc). C'est ainsi que le 90% de nos Bacheliers a choisi de rester dans la faculté pour y accomplir son master, le 10% restant étant plus que compensé par des étudiants venus d'horizons divers pour suivre l'un des masters pluridisciplinaires.

Nous constatons également qu'une frange importante des étudiants a choisi de se spécialiser après 3 ans de bachelor déjà et non après les 4 ans de licence.

Cela se vérifie par une participation un peu plus faible que prévue dans le Master général en droit – qui reste cependant notre programme le plus porteur – et plus élevée dans les masters spécialisés en magistrature, en criminologie ou en nouvelles technologies.

La création de ces nouveaux programmes est attractive et justifiée, mais la création de nouveaux enseignements devrait être accompagnée d'un accroissement budgétaire pour combler les déficiences d'encadrement perçues et mises en exergue par l'auto-évaluation.

Auto-évaluation

Parallèlement à l'introduction complète des programmes selon le modèle de Bologne, la faculté mettait en place une démarche d'auto-évaluation sur ses structures de fonctionnement ainsi que sur ses programmes d'enseignement et de recherches. Celle-ci a permis de mettre en exergue ses points forts comme la qualité des enseignements et les capacités pédagogiques des enseignants, les liens des enseignements et des recherches avec la pratique, forts à l'ESC comme à la Faculté de droit dont le tiers des enseignants est également impliqué dans la pratique, et une mobilité estudiantine quantitativement et qualitativement très développée. La recherche est vive avec nombre de publications dans des domaines très variés, un nombre de financements extérieurs obtenus au sein de la faculté ainsi qu'un nombre considérable de thèses, souvent récompensées par des prix prestigieux.

Cette évaluation a également permis de mettre le doigt sur des améliorations qui incombent à la faculté dans son ensemble : favoriser les interactions entre les enseignants, développer les activités interdisciplinaires et améliorer l'encadrement à tous les niveaux, mais plus particulièrement favoriser également l'encadrement des doctorants. D'autres améliorations dépendent de la politique de la Direction telles que les problèmes d'infrastructure et d'encadrement qui limitent le développement des enseignements et de la recherche, plus particulièrement à l'ESC. Des solutions doivent être trouvées pour maintenir et développer la qualité de ces offres.

La position unique de l'Ecole dans le monde francophone crée des demandes auxquelles la structure d'accueil ne permet malheureusement pas de répondre en l'état.

La Recherche et la Formation continue

Sur le plan de la recherche, 2006 a été une année faste. Le prix P W Allen Memorial Award pour le meilleur article publié dans la revue scientifique britannique « Science and Justice » a honoré les travaux de Mme Tacha Hicks Champod ; d'autre part, Pierre Esseiva, professeur associé en PTC, a reçu le prix de la Société académique vaudoise pour la qualité de sa thèse de doctorat.

Un audit externe a rendu une évaluation élogieuse sur le projet de Campus Virtuel Suisse (Photographie scientifique et judiciaire) mené à bien en collaboration avec l'EPFL, la HES ARC Saint-Imier et l'Université de Bâle.

De nombreux ouvrages sur le droit européen des transports, le trust en droit international privé, la nouvelle partie générale du code pénal suisse, le droit social, le partenariat enregistré, les réseaux de décision bayésiens ou la philosophie du droit en situation montrent l'activité scientifique florissante du corps professoral. Cette année 21 thèses ont été soutenues et déposées par les jeunes chercheurs de la faculté.

La formation continue maintient une activité soutenue : le CEDIDAC a organisé trois journées sur l'e-banking et l'e-trading, sur la nouvelle loi sur les sociétés anonymes et sur la nouvelle loi sur le Tribunal fédéral, le Centre de droit comparé et européen s'est interrogé sur le lien entre la Convention de la Haye et les titres intermédiés, ainsi que sur des contrats à la périphérie d'autres contrats, l'Institut de recherche sur les assurances a fait le tour des nouveautés en matière de prévoyance professionnelle puis en matière de LCA, le Droit public a organisé une rencontre sur le partenariat enregistré, le Droit privé s'est à nouveau penché sur la formation des avocats et des préposés aux poursuites, le Centre Walras Pareto a croisé ses regards sur Léon Walras et l'ICDP sur la peine de mort. La gestion du risque informatique a fait l'objet d'une journée interfacultaire (avec HEC et UNIGE).

L'ESC a également poursuivi sa participation à des formations dans des écoles partenaires (Institut de lutte contre le crime économique, formation continue de magistrats, HES Neuchâtel). D'autre part, des ateliers créés et mis sur pied en 2005 à l'ESC ont été transposés et conduits par du personnel de l'ESC au Canada et en Australie.

Sur le plan des services, l'ESC continue de remplir des mandats d'expertises divers en Suisse et à l'étranger, et depuis quelques années participe à des commissions d'enquêtes particulièrement difficiles, en particulier en matière de terrorisme (Grande-Bretagne, Liban).

Personnalia

Deux professeurs qui ont marqué en profondeur notre faculté l'ont quittée : le prof. Suzette Sandoz dont la leçon d'adieu « A quoi servent les études de droit ? » restera dans toute les mémoires et du prof. Martin Killias, nommé à Zurich.

Deux nominations particulièrement flatteuses nous sont parvenues : le prof. Andrea Bonomi a été choisi pour donner un cours cet été à la prestigieuse Académie de La Haye de droit international et la prof. Barbara Wilson a été élue à New York par le Conseil économique et social de l'ONU au Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU comme représentante de la Suisse.

Le prof. Gérard Timsit, qui a enseigné la philosophie du droit dans notre faculté s'est vu décerner un Doctorat honoris causa de notre université. Quant à Raphaël Mahaim, il s'est distingué au Concours Pictet où il a reçu la mention de « meilleur orateur ».

Enfin, il convient de souligner la participation importante et appréciée des étudiants dans la vie de la faculté, notamment dans les commissions d'auto-évaluation ou du Conseil de la faculté mais aussi dans l'organisation de la vie associative : rallye, nouveau journal, Artes juris sont autant d'initiatives à leur actif. Une Association des étudiants de l'ESC est même née en 2006.

6.3 Faculté des lettres

Introduction

2006 correspond à une année de changement de gouvernance en Lettres, le Décanat ayant été entièrement renouvelé en septembre. Pour la première fois dans l'histoire de la Faculté, le Décanat se compose d'une majorité féminine : une Doyenne, une Vice-doyenne et un Vice-doyen. A ce changement de gouvernance académique a fait écho une série de remaniements administratifs : démissions, engagements et/ou reclassements internes, réorganisation des tâches entre le Conseiller aux études, l'Adjointe de Faculté, le Secrétariat des étudiants et le Secrétariat du Décanat. Afin de répondre aux questions des étudiants - toujours plus nombreuses et liées à l'introduction du système de Bologne en Lettres - le Conseiller aux études engagé comme Premier assistant en 2005 sur des fonds de réallocation a été stabilisé en 2006 à 100% comme membre du PAT.

L'achèvement de la mise en place de la réforme de Bologne en Lettres (cursus du Baccalauréat académique) a occupé l'essentiel des forces et des activités de la Faculté en 2006. Cet élément constitue donc le premier point du rapport, partagé en deux sous-chapitres : a) un état des travaux réalisés et un bilan intermédiaire ; b) un aperçu des collaborations tissées dans ce contexte avec des partenaires universitaires - à savoir d'autres Facultés de l'UNIL et les autres Facultés des Lettres romandes - et avec des partenaires non académiques, notamment la HEP et la HEM. Un second point présentera brièvement l'état des travaux pour la mise en place de la Maîtrise académique. Un troisième point du rapport traitera des innovations marquantes relatives aux sections de la Faculté.

Activités

1. Mise en place de la réforme de Bologne en Lettres. Baccalauréat académique

1a. C'est en 2006 que l'ensemble des plans d'études du Baccalauréat académique a été mis en oeuvre pour la première fois sur les trois années du cursus. Pour mémoire, la structure du Baccalauréat académique ès Lettres (Bachelor of Arts, ci-après BA) est la suivante : 2 Disciplines de base à 70 crédits chacune étudiées sur les 3 ans du cursus, auxquelles s'ajoutent en 2^e et 3^e années du cursus 40 crédits composés - à choix - d'une troisième discipline (la Discipline complémentaire) ou d'un Programme à options qui renforce l'une des deux ou les deux Disciplines de base. Cf. schéma ci-dessous.

Schéma simplifié du BA ès lettres - 180 crédits

Année 3	Discipline de base A 70 crédits	Discipline de base B 70 crédits	Discipline complémentaire ou Programme à options 40 crédits
Année 2			
Année 1			

Bilan intermédiaire sur ce cursus d'études

La principale innovation du BA ès Lettres vis-à-vis du système de la licence consiste en l'introduction d'une année propédeutique (en Année 1), durant laquelle les étudiants doivent obtenir impérativement 30 crédits dans chacune de leurs deux Disciplines de base, s'ils veulent poursuivre leur cursus. Cette « barrière » du propédeutique représente une véritable révolution culturelle en regard du plan d'études de la licence, qui était très souple et qui ne présentait pas de distinction marquée entre les différentes années du cursus. L'adaptation du corps enseignant à cette nouvelle règle contraignante se fait progressivement. S'il structure davantage le cursus et donne une plus grande cohérence aux différents plans d'études disciplinaires, le propédeutique semble toutefois avoir un impact négatif sur la durée des études : alors qu'il ne leur manque qu'une poignée de crédits pour terminer leur propédeutique, des étudiants sont parfois contraints d'attendre un semestre pour repasser un test ou de « perdre » un ou deux semestres en ne suivant qu'un seul enseignement, avant de pouvoir entrer en 2^e année du plan d'études de la discipline concernée.

La possibilité offerte aux étudiants de suivre 3 disciplines durant le BA ès Lettres (2 Disciplines de base à 70 crédits et 1 Discipline complémentaire à 40 crédits) apparaît comme une décision avisée. Plusieurs étudiants affirment que cet éventail de 3 disciplines, facile à valoriser sur le marché du travail, les a poussés à s'inscrire en Lettres / UNIL plutôt qu'en Lettres / UNIGE ou en Lettres / UNIFR (qui offrent un cursus de BA à 2 disciplines seulement).

Le cursus du BA ès Lettres se caractérise par la variété presque infinie des combinaisons offertes aux étudiants : 2 Disciplines de base à choisir parmi les 22 disciplines internes à la Faculté (Allemand, Anglais, Archéologie, Cinéma, Espagnol, Etudes indiennes, Etudes tibétaines, Français, Français médiéval, Français langue étrangère, Grec ancien, Histoire, Histoire ancienne, Histoire de l'art, Histoire et Sciences des religions, Informatique et Méthodes mathématiques pour les sciences humaines, Italien, Langues slaves, Latin, Linguistique, Philosophie, Tradition classique) et parmi 17 disciplines externes proposées hors de la Faculté des lettres ; la Discipline complémentaire se choisit uniquement parmi les 22 disciplines internes de la Faculté ; le Programme à option se compose sur la base d'une offre de plus de 100 modules. On peut dire, en définitive, qu'il existe presque autant de cursus d'études que d'étudiants en Lettres. A cette diversité, un revers de médaille : l'informatisation des plans d'études, exigée pour la gestion des étudiants et l'impression des Suppléments au diplôme, a été un véritable casse-tête, en passe

désormais d'être résolu. Il a cependant fallu procéder en 2006 à plusieurs remaniements du Règlement de Faculté et à des ajustements de certains plans d'études pour faire coïncider exigences scientifiques, exigences réglementaires et nécessités informatiques.

1b) 16 plans d'études en Discipline de base ouverts aux étudiants des Lettres UNIL dans le cadre du BA ès Lettres sont offerts par d'autres Facultés UNIL (SSP : Psychologie, Sciences sociales, Science politiques ; GSE : Géographie et environnement ; FTSR : Etudes théologiques ; HEC : Etudes économiques) ou par d'autres Facultés des Lettres romandes (UNIGE : Arabe, Archéologie préhistorique, Chinois, Egyptologie, Grec moderne, Japonais, Musicologie ; UNINE : Archéologie préhistorique, Ethnologie, Sciences de l'information et de la Communication). Les conventions liant la Faculté des Lettres à chacun de ces partenaires académiques ont été révisées en 2006.

Une convention similaire a été conclue avec la HEM-Lausanne pour permettre à des étudiants de Lettres de choisir la Musique comme Discipline de base à 70 crédits.

Un contact a été établi avec l'ECAL en vue d'offrir dans le cadre du BA ès Lettres une Discipline de base Arts visuels, mais l'ECAL n'a pas donné suite pour l'instant à cette proposition qui est pourtant souhaitée par un nombre significatif d'étudiants.

La Faculté des lettres s'est en outre beaucoup investie en 2006 dans la collaboration avec la HEP, notamment dans le cadre du Groupe de travail UNIL-HEP. L'objectif est de mettre sur pied dès la rentrée d'automne 2007 des cursus de formation des futurs enseignants qui soient élaborés et dispensés conjointement ou en étroite partenariat entre Lettres et HEP, et d'envisager des modalités coordonnées d'engagement de certains professeurs. La didactique disciplinaire est également un secteur dans lequel une intervention commune des Lettres et de la HEP est prévue ; il en va de même pour la Formation continue des enseignants, notamment des enseignants du Secondaire II.

2. Mise en place de la réforme de Bologne en Lettres. Maîtrise académique

La Maîtrise ès Lettres ouvrira en septembre 2007. Deux cursus seront offerts : un cursus à 90 crédits (Maîtrise ès Lettres) et un cursus à 120 crédits (Maîtrise ès Lettres avec spécialisation). Les plans d'études disciplinaires de la Maîtrise à 90 crédits sont achevés et en cours d'adoption par la Direction. Des détails sur la Maîtrise ès Lettres et sur les éventuelles maîtrises conjointes établies entre l'UNIL / Faculté des Lettres et la HEP-VD ou la Alta Scuola Pedagogica tessinoise seront donnés dans le rapport de gestion 2007.

3. Innovations marquantes relatives aux sections de la Faculté

Une nouvelle discipline a vu le jour en Lettres en 2006 : Tradition classique. Cette discipline rattachée à l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité poursuit deux buts complémentaires : initier à une langue ancienne (Grec ou Latin) des étudiants n'ayant aucune base de connaissances dans ce domaine ; analyser la permanence et l'évolution de la culture antique dans les civilisations européennes, du Moyen Age aux sociétés contemporaines, à travers les divers modes d'expression culturels. Le plan d'études de Tradition classique fait donc appel au concours d'enseignants appartenant à d'autres disciplines des Lettres, mettant ainsi en lumière le dialogue et la complémentarité entre les différents champs des sciences humaines.

La section de cinéma a anticipé le début de la Maîtrise ès lettres (qui n'ouvrira qu'en octobre 2007) en lançant en octobre 2006 un plan d'études de Maîtrise à 120 crédits en « Cinéma, avec spécialisation en Théories et pratiques du cinéma ». Cette anticipation s'explique par le fait que la section de cinéma / UNIL est à la tête du projet-pilote *Réseau Cinéma CH* qui fédère 4 universités suisses (UNIL, UNIZH, UNIBA, UNISI), 4 Hautes Ecoles professionnelles (HES-SO, HGKZ, HGKL, SUPSI) et la Cinémathèque suisse, dans le cadre

d'une Maîtrise unique sur le plan national. La Maîtrise du Réseau Cinéma CH donne à chaque étudiant, en plus de l'enseignement et de la recherche académiques délivrés par les Universités de Lausanne et Zurich, la possibilité de se former professionnellement dans deux domaines pratiques à choisir entre la réalisation, la conservation-restauration, l'économie et les nouvelles technologies de l'image et du son.

6.4 Faculté des SSP

Organisation

Sous la conduite du Décanat, la Faculté poursuit son adaptation à la LUL, au RALUL et au RI. Le Conseil de Faculté est entré en fonction dans sa nouvelle composition, choisie à 44 membres (corps professoral 18, Etudiants 12, CI 8 et Pat 6). Trois commissions de planification ont été nommées en sciences sociales, en psychologie et en science politique. Sous cette impulsion législative, la Faculté apportera en 2007 des modifications à son organisation et à ses processus de décision. Le but visé est un regroupement autour de nos trois grandes disciplines en matière, non plus uniquement d'enseignement, mais aussi de recherche. Il s'agit de mettre en évidence nos lignes de forces et d'améliorer notre communication interne. Un premier pas a été fait dans cette direction en 2006, avec l'adoption des règlements de 3 sections regroupant les champs des commissions de planification.

En outre, des discussions ont été entamées avec la Faculté de Biologie et de Médecine visant la création d'une Ecole en sciences du sport en 2007. Cette école, formellement rattachée à notre Faculté, permettrait le regroupement sur la FBM du volet bio-médical de la discipline, alors que les chercheurs en sciences humaines rejoindront les sciences sociales. Cette réorganisation favorisera l'ancrage disciplinaire des uns et des autres. Elle s'inscrit dans un projet de regroupement disciplinaire stimulant la recherche.

Pour dynamiser encore ce processus, la Faculté, avec le soutien de la Direction de l'université de Lausanne, s'est portée candidate pour accueillir la « maison des sciences sociales » (ForS) mise en discussion par l'Académie Suisse des Sciences Sociales et Humaines. Le projet veut regrouper sur un même lieu plusieurs instituts de recherches de données en sciences humaines (Sidos, Panel suisse des ménages, Sélect, l'Année politique) permettant de privilégier des axes de recherche en synergies avec l'université d'accueil. Le projet de la Faculté a été proposé par l'Académie Suisse des Sciences Humaines, au secrétariat d'Etat, au terme d'une longue procédure comprenant deux expertises internationales. Ce projet prévoit un développement selon un axe de recherche principal portant sur les inégalités sociales en Suisse. Une décision devrait intervenir début 2007.

L'auto-évaluation, à laquelle doit procéder la Faculté en 2006-2007, est un atout pour enrichir et partager la réflexion sur notre organisation. Les travaux menés devraient en effet déboucher sur une meilleure connaissance de la Faculté. Toutefois, les premiers mois d'activité témoignent de la très lourde charge que représente ce processus. Afin d'en garantir le suivi et l'efficacité, les services centraux (particulièrement centre informatique, comptabilité, statistiques, ressources humaines) devraient impérativement être associés plus étroitement à la définition et à la production automatisée des données recherchées par les Facultés.

Dans le cadre des réallocations au titre de Bologne, le budget de la Faculté a été augmenté en 2006 de Fr. 1'150'000.-. Toutefois, les réallocations de l'année précédente étant intervenues tardivement, la Faculté avait déjà procédé en septembre 2005 à une bonne partie des engagements prévus à ce titre par les commissions pédagogiques, pour 2005 et 2006. Cette année, deux postes nouveaux de professeur associé ont été créés. Pour le reste, l'effort de la

Faculté a, encore cette année, porté essentiellement sur le corps intermédiaire (Fr. 600'000.-) avec la création d'un poste de maître d'enseignement et de recherche et le renforcement de postes déjà existants (professeurs, maîtres d'enseignement et de recherches, maître assistants, structuralisation de postes d'assistants conjoncturels). Le renforcement du taux d'encadrement reste en effet une priorité dans nos disciplines.

Le Décanat a porté cette année une attention particulière à sa politique de relève. S'appuyant sur les Directives du Rectorat en la matière, il a promu trois maîtres-assistants en qualité de maître d'enseignement et de recherche. Il a par ailleurs pris plusieurs mesures visant à renforcer la professionnalisation du corps intermédiaire : soutien particulier aux assistants en fin de contrat pour achever leur thèse, renforcement de taux d'activité afin de permettre la construction de dossiers académiques solides.

La phase des grands développements des bases de données informatiques liés à la gestion des étudiants (Sylvia-acad) arrive bientôt à terme. La stabilisation du système a commencé, fin 2006, avec le travail de documentation et de mise en place des procédures internes et externes, notamment de coordination avec nos partenaires. Une amélioration se fait déjà sentir mais cette phase de réglage fragilisera encore l'administration en 2007. L'objectif suivant est la mise à disposition des sections, sous une forme régulière et synthétique, des informations utiles à l'évaluation des curricula de formation et au suivi des volées d'étudiants. Par ailleurs, il est prévu de documenter les besoins du Décanat en développements nouveaux utiles à la conduite de la Faculté au niveau ressources humaines et budgétaires. Enfin, la Faculté estime prioritaire pour 2007 le développement et la coordination des bases de données liées à la valorisation de la recherche.

Le développement web de la Faculté s'est poursuivi en 2006, avec notamment l'ouverture du site intranet de la Faculté conçu comme un support à la communication interne. Ce support est particulièrement important en cette période. D'une part, la Faculté souffre d'un éclatement géographique important du fait du manque chronique de locaux. D'autre part, la période de transition organisationnelle traversée fragilise les canaux de communication internes. A l'externe, la mise en ligne de l'information concernant les études s'est effectuée conformément à nos attentes. Par contre, le développement de celle concernant la recherche s'est vu retardé par les modifications apportées à la base de données liées : Unisciences 2.

Enseignement

Bologne- La section en science du sport ayant finalisé son programme, tous les étudiants ayant commencé leurs études à partir de 2004 sont désormais inscrits en baccalauréat universitaire.

La maîtrise ès sciences en psychologie est ouverte depuis la rentrée 2006. Les règlements des maîtrises ès art en sciences sociales et science politique ont été adoptés et démarreront en septembre 2007. Dans le cadre des projets d'innovation et de coopération, la Faculté est partenaire du master interuniversitaire en politique et management publics (PMP), géré par l'Idheap. La maîtrise en sciences du sport est en cours d'élaboration. Son ouverture est prévue pour septembre 2008.

Conformément au souhait de la CUSO, la Faculté concentre son effort d'enseignement en 3^{ème} cycle sur les écoles doctorales. Les programmes de DEA et DESS en sciences sociales et science politique ont été intégrés aux formations de maîtrise ou confiés au service de formation continu (MAS de formation continu en sciences de l'éducation). La psychologie cependant, pour laquelle la pratique fournit des terrains de recherche précieux, transforme plusieurs programmes de DESS en maîtrise en études avancées (MAS). Ainsi le MAS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent (CUSO) a été adopté, ceux en psychosociologie

clinique et en management de compétences pourraient l'être prochainement. Toutefois, une école doctorale en psychologie manque et un projet doit être développé afin de compléter l'offre de la Faculté qui abrite des écoles doctorales en Science politique, Sociologie, Psychologie sociale et collabore à celles en Anthropologie, en Sciences de l'éducation, en Parcours de vie et en Neurosciences.

Recherche

La Faculté s'était fixé, pour 2006, l'inventaire de ses domaines de recherches, leur promotion ainsi que le soutien aux jeunes chercheurs.

Le soutien aux jeunes chercheurs a été évoqué précédemment au titre de la politique de relève. Dans le cadre de l'auto-évaluation, l'inventaire de la recherche est en cours d'élaboration. Ce processus aboutira, vraisemblablement déjà en 2007, sur une réflexion plus profonde sur les différents aspects à développer dans le cadre de la politique de la recherche de la Faculté.

En 2006, l'utilisation des réallocations obtenues s'intègre dans le projet lausannois de consolider l'encadrement dans le domaine de l'enseignement et de renforcer les approches pluridisciplinaires et complémentaires au sein de l'Université. Plus spécifiquement, les propositions des commissions de planification se situent clairement dans la perspective de développement de la Faculté dans le projet de recherche Fors adossé à la possible intégration de la Maison des sciences sociales.

La science politique a ainsi comblé une lacune relativement importante, tant du point de vue de l'enseignement que de celui de la recherche, en définissant un poste d'enseignant à 85% dans l'étude des comportements politiques. Ce poste, complémentaire au profil existant dans d'autres universités suisses, ne se limitera pas à l'analyse des comportements électoraux (votations et élections), mais élargira la perspective et saisira ces comportements politiques en intégrant dans l'analyse une sociologie de l'offre politique (personnel politique, campagnes, partis politiques). Il sera amené à collaborer étroitement avec SELECTS et VOX intégrés à la « Maison des sciences sociales ».

Les sciences sociales ont enfin pu renforcer la sociologie du travail. Un poste de professeur ordinaire sera mis au concours pour septembre 2008. Centré sur la division sexuelle des activités professionnelles et la définition du travail dans la société contemporaine, notamment dans les services, le poste occupera une place originale dans les universités romandes dont l'enseignement est, dans ce domaine, orienté principalement vers les politiques sociales de l'emploi, la précarité ou le chômage, en bref sur le travail conçu comme « problème social ». Dans la Faculté, l'enseignement et la recherche en sociologie du travail se sont placés dès le début sur l'analyse du travail en tant que « phénomène social », l'accent étant mis sur ce qui se passe au travail, soit la nature du travail, l'engagement au travail, l'organisation, les conditions et les relations informelles au travail. Avec l'engagement du professeur Joye, la chaire de sociologie se développe sur les travaux sur les données d'enquête et la stratification sociale suisse. Enfin, signalons le renforcement en « Sciences sociales du sport et de l'éducation physique » où un poste de maître d'enseignement et de recherche est venu compléter le poste de professeur ordinaire.

La psychologie a créé un poste de rang professeur à 50% en « Psychologie clinique et psychanalyse ». Le développement de cet axe d'enseignement et de recherche permettra de développer des collaborations avec d'autres Facultés qui font appel à cette orientation scientifique (FBM mais aussi Littérature, Sciences des Religions, etc.) et avec d'autres Hautes Ecoles qui cherchent à la soutenir ou qui disposent déjà de solides équipes de recherche sur ce sujet (Genève, Aix, Paris VII, Strasbourg, etc.).

6.5 Faculté des HEC

L'année 2006 a été pour HEC une année riche en événements. La Faculté a récolté les fruits du travail de l'ancienne équipe décanale et commence à émerger de cette période de transition mouvementée où le passage au système de Bologne combiné à une réorganisation administrative a mis les nerfs à rude épreuve.

Les principaux faits marquants ont été les suivants :

- nouvelle équipe décanale avec, à sa tête, Mme le Doyen Suzanne de Treville ;
- obtention de l'accréditation EQUIS ;
- procédure d'évaluation et de développement de la qualité de l'enseignement et de la recherche au sein de HEC ;
- lancement des programmes de formation continue « Executive MBA » ;
- regroupement physique de tous les instituts de HEC sur le site de Dorigny grâce à la construction de l'Extranef.

L'année 2006 a également été à la source de quelques ajustements dans notre offre de programmes liés notamment à la fermeture de l'institut Stratège spécialisé dans la gestion des technologies. Il en a découlé que, par souci de rationalisation, la Faculté a dû abandonner son programme de master en gestion des technologies (dorénavant une spécialisation du master en management) et revoir sa stratégie de développement concernant ce domaine. Désormais, une plus franche collaboration avec l'EPFL est prévue, notamment dans le cadre de l'Executive MBA en management de la technologie.

Nouveau Décanat

Suite à la décision du Professeur Grize de ne pas se représenter pour un nouveau mandat en qualité de Doyen, une nouvelle équipe décanale a été élue par le Conseil de Faculté. Il s'agit du Professeur Suzanne de Treville, Doyen, et des Professeurs Ghislaine Cestre et André Dubey, Vice-Doyens. Cette nouvelle équipe est entrée en fonction au début de l'année académique 2006.

Stratégie de développement

Les réajustements organisationnels opérés en 2006 ont également générés un processus de réflexion sur la stratégie de développement de HEC. Pour ne pas tomber dans les travers de l'élaboration d'une stratégie selon une structure par département, qui débouchait finalement sur l'impossibilité d'agréger quatre stratégies différentes, la participation de l'ensemble des corps de la Faculté a été demandée. En outre, il a été souhaité que ce processus ne se concentre pas uniquement sur la définition « d'axes » de développement mais débouche sur une vraie réflexion au sujet de notre identité, de nos aspirations en tant que « Business School » ainsi que sur nos opportunités de développement d'un point de vue local, national et international. Ceci dans l'optique d'offrir une vision globale et objective, permettant de correspondre au mieux à un environnement en constante mutation et s'inscrivant dans la vision stratégique 2006-2011 de l'Université. Les conclusions de ce processus seront présentées à la mi-mars à la Direction.

Accréditation EQUIS

Après un long processus d'évaluation, la Faculté des HEC a officiellement obtenu l'accréditation EQUIS au début de l'année 2006. Les experts ont néanmoins souligné que la Faculté doit encore améliorer sa gouvernance, clarifier sa position en matière de

formation continue, développer davantage ses liens avec le monde économique et contribuer davantage au développement personnel de ses étudiants, notamment en renforçant les « soft skills ». Par ailleurs, le rapport des experts souligne également la qualité des cursus offerts, une recherche et un corps professoral qualifiés « d'exceptionnels » ainsi qu'une véritable culture d'Ecole et une grande cohésion autour d'objectifs communs.

Procédure d'évaluation et de développement de la qualité de l'enseignement et de la recherche au sein de HEC

Cette démarche, instaurée par l'Université en réponse aux initiatives prises par l'Organe d'accréditation et de qualité (OAQ), prévoit l'évaluation chaque année de deux Facultés selon un processus réflexif caractérisé par la rédaction d'un rapport d'auto-évaluation, la visite d'experts indépendants et un suivi de leurs recommandations orales et écrites. HEC et la Faculté de Droit et des Sciences criminelles ont été les premières à se soumettre à cette nouvelle procédure.

Le comité d'experts, composé des professeurs Jean-Pierre Finance, Président de l'Université Henry Poincaré / Nancy 1, Jacques Perrin, directeur honoraire de la Chambre de commerce de Paris et président d'honneur de grandes écoles de gestion françaises ainsi que Luc Weber, ancien Recteur de l'Université de Genève, sont venus visiter la Faculté des HEC du 29 au 31 mai 2006.

Le rapport produit à la suite de cette rencontre comporte d'une part une analyse fouillée des composantes ayant trait à la qualité de l'enseignement et de la recherche et d'autre part, une réflexion portant sur la stratégie de développement et sa mise en oeuvre. Les recommandations issues de ce document ainsi que l'apport d'une vision extérieure sur certaines considérations stratégiques seront certainement d'une grande aide en vue de l'amélioration continue de nos prestations et de notre positionnement.

Masters

L'année 2006 a confirmé le grand intérêt suscité par nos programmes de Masters. En effet, le nombre total d'inscriptions a augmenté de 10% par rapport à 2006, soutenu notamment par un nombre croissant de candidats provenant des Hautes Ecoles, ainsi que de notre Faculté.

Les deux programmes réunissant le plus grand nombre d'inscrits restent le MSc en Finance et le MSc en Management.

Comme cité précédemment, le MSc en « Management of Technology & Entrepreneurship » est devenu une option du MSc en Management, portant le nombre de Masters offerts à six. Deux programmes sont organisés en collaboration avec l'Université de Genève et celle de Neuchâtel : il s'agit du MSc en Finance et du MSc en Comptabilité, Contrôle et Finance.

Institut de banque et finance (IBF) et Swiss Finance Institute (SFI)

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2006, le SFI a démontré durant l'année écoulée que les attentes placées en lui n'ont pas été vaines. Effectivement, le Swiss Finance Institute aura permis l'engagement à HEC Lausanne du Professeur Bernard Dumas, expert de renommée internationale, en tant que premier titulaire d'une chaire portant le nom du SFI.

Du point de vue de la recherche, un accord a été signé entre le SFI et le Fonds National Suisse dans l'optique de créer de meilleures synergies entre les deux institutions. De plus, le premier projet de recherche d'envergure du SFI, doté d'un financement d'un million de

francs sur trois ans, a été attribué à une équipe menée par le Professeur Dumas et dont l'essentiel des membres font partie de l'IBF.

Avec deux de ses professeurs occupant des postes clés dans l'organisation du SFI, HEC Lausanne se donne les moyens de poursuivre son objectif de former un département de finance compétitif et reconnu, tant sur le plan national qu'international.

Economie de la santé

L'Institut en économie et management de la santé (IEMS) continue de se développer, notamment avec l'aide de la Swiss School of Public Health. Partenaire clé de cette dernière, l'IEMS profite de la visibilité et de l'importance qui lui sont conférées par la Confédération. Le concept de la Swiss School of Public Health 2008-2011 a été déclaré « Priorité stratégique de la Confédération » et jouit d'un soutien important à Berne. Ce nouveau projet a permis à l'IEMS, en plus des programmes de formation existants, d'inclure un programme de recherche et de créer des postes de travail pour des professeurs assistants. Notons également que la 3^{ème} édition du cours offert en collaboration avec Harvard Medical International a connu un franc succès, avec une trentaine de participants venus des quatre coins de l'Europe.

MBA / EMBA

Après une année de préparation intense, les deux nouveaux programmes, l'EMBA in Management and Finance et l'EMBA in Management of Technology - en partenariat avec l'EPFL - ont été lancés avec succès en septembre 2006. Cependant, l'engouement pour ces formations pour cadres à temps partiel, avec 48 participants inscrits, a mis en relief le manque d'intérêt croissant pour le MBA à temps plein. En effet, ce dernier n'a accueilli qu'un petit nombre d'étudiants pour l'année 2006/7. De ce fait, une commission, composée de professeurs, alumni du programme et représentants de la direction du programme, a été nommée en septembre 2006 pour réfléchir à l'avenir du programme. Fin novembre, un constat clair a été fait : le maintien du temps plein n'était possible que moyennant un partenariat avec une autre institution. La décision a donc été prise d'explorer diverses pistes, en particulier celle d'un deuxième programme à temps partiel courant 2007 pour un redémarrage en 2008.

Extranef

Grâce à la construction de ce nouveau bâtiment, la Faculté a pu opérer un rapprochement physique avec ses instituts précédemment délocalisés en dehors du campus de Dorigny. Désormais, l'Extranef abrite l'Institut de Banque et Finance, l'Institut des sciences actuarielles, l'Institut d'économie et de management de la santé ainsi que l'administration des programmes MBA et EMBA. Le bâtiment possède également quatre salles de séminaire comportant toute l'infrastructure technique pour accueillir dans les meilleures conditions les participants aux programmes de formation continue et aux différents séminaires de recherche.

6.6 Faculté des géosciences et de l'environnement

Le contexte

La Faculté n'a pas encore passé le cap des cinq premières années d'existence et différents chantiers restent donc ouverts, même si pour l'essentiel du processus de démarrage de cette nouvelle Faculté est désormais derrière nous. La Faculté a été l'une des premières de l'Université à s'engager dans le processus de Bologne et ce nouveau régime institutionnel est désormais bien en place puisque les premiers Masters ont été délivrés au printemps 2006 et que les premières volées d'étudiants ont achevé leur formation intégrale de Bachelor au sein de la Faculté, la majorité d'entre ayant poursuivi en Master au sein de la Faculté.

Les projets

Les plans d'études

Les plans d'études nécessitent certaines adaptations et ce mouvement sera engagé dès l'automne 2006 afin qu'ils puissent rentrer en vigueur dès la rentrée 2007-2008.

Le projet est l'intégration, dès la première année de Bachelor de la filière environnement à travers un cours-vitrine, comblant ainsi une attente de nombreux étudiants.

L'orientation « Sciences de l'environnement » proprement dite, est actuellement offerte aux étudiants à partir de la deuxième partie du Bachelor ; les deux autres filières à choix étant « Géologie » et « Géographie ».

La mise en place des programmes de 3^e année a été disponible dès l'automne 2005, et elle est désormais achevée pour les trois filières (Géographie, Géologie et Environnement) du Bachelor en géosciences de l'environnement.

Le Master en géologie et le Master d'ingénieur géologue ont été disponibles pour les étudiants dès l'automne 2004 dans le cadre de l'Ecole Lémanique des Sciences de la Terre (ELSTE).

Le Master en environnement est ouvert quant à lui aux étudiants depuis septembre 2005. Ce plan d'étude est remplacé dès 2006 par un Master en géosciences de l'environnement, qui comprend les orientations suivantes : « Processus physiques et chimiques de l'environnement », « Analyse, monitoring et représentation des dangers naturels », Enjeux sociaux, politiques et éthiques des risques et de l'environnement ».

Le Master en géographie (MSc) a été ouvert, conformément au calendrier prévu, à l'automne 2006, avec deux orientations : « Etudes urbaines », « Environnements alpins ».

L'affinement de ces programmes de MSc s'est poursuivi en 2006, en particulier lors de la rentrée en fonction de plusieurs nouveaux professeurs : à l'IGP en mars 2006 (prof. Teyssier), à l'IMG (prof. Müntener), à l'IPTEH (prof. Bourg), à l'IGUL (prof. Rozenblat) en septembre.

Autoévaluation de la Faculté – Identité et stratégie de la Faculté

La Faculté a entrepris à l'automne 2006 son autoévaluation, qui se poursuivra jusqu'à la fin du printemps 2007, pour aboutir à la rédaction d'un rapport d'autoévaluation qui sera soumis à l'appréciation d'experts externes au mois d'avril 2007. Un groupe de travail interne a été mis sur pied dans cette perspective afin de participer à ce processus. Le Décanat a entrepris cette démarche de façon ouverte, avec la réelle volonté d'en retirer des informations permettant d'améliorer encore la qualité des prestations fournies par la

Faculté. Cette autoévaluation devrait venir appuyer les réflexions engagées dès avant sa création sur l'identité de la nouvelle Faculté (Commission de structure), puis au sein des Conseils et Décanats successifs de Faculté, enfin au cours des deux journées d'enseignants déjà organisées et ultérieurement au sein de la Commission de planification. Le Décanat s'attend à des remontées constructives de cette autoévaluation.

Locaux

Les projets relatifs aux locaux semblent devoir prendre forme. Si la situation immédiate reste assez critique à l'Anthropole, des solutions ont pu être trouvées à l'Amphipôle pour l'IGAR et l'IPTEH. L'espoir du Décanat de réunir à terme sous le même toit l'ensemble de ses unités et de ses collaborateurs semble progressivement prendre forme dans le cadre du projet de création d'un nouveau quartier universitaire à la Mouline, en bordure du site actuel.

Collaboration régionale

La collaboration régionale se poursuit tant dans le cadre formel de l'ELSTE, dont la convention a été reconduite en 2005, que dans celui d'Azur. La FGSE poursuit sa politique d'établissement de liens solides (par exemple avec les écoles doctorales, puisque la Faculté participe à trois d'entre elles) et durables avec les autres Hautes Ecoles romandes dans le sens de la complémentarité et de construire des synergies durables.

Bilan et perspectives

La mise sous toit complète et la stabilisation du Bachelor dans chacune des trois filières d'études de la Faculté, ainsi que la consolidation des Masters dans chacune de ces trois filières, représente une des priorités de la FGSE dans le domaine de l'enseignement et des programmes d'études ; l'effort sera poursuivi en 2007 dans le cadre de la révision par étapes du Bachelor, en particulier pour intégrer dans les programmes de deuxième et troisième années les modifications qui devraient intervenir en première année (intégration dès la première année de la filière environnement) dès l'automne 2007. La Faculté devra également tenir compte de l'évolution des formations et diplômes de la HEP.

En date du 28 juin 2006, le Doyen a organisé un séminaire destiné aux enseignants qui s'est tenu extra-muros, réunissant vingt-cinq professeurs et autres membres du corps enseignant et du Décanat. Une initiative bien appréciée, qui participe à la fois du souci d'élaborer une culture facultaire propre en favorisant la communication au sein de l'entité de la Faculté et de la définition d'orientations pour les années à venir. Cette seconde édition, orientée vers la question identitaire, était animée par des intervenants extérieurs, ce qui a permis une synthèse objective des discussions points de vue et débats. Cette expérience sera vraisemblablement renouvelée dans un proche avenir par le nouveau Décanat.

Plusieurs projets destinés à renforcer la visibilité de la FGSE sont intervenus en 2006 :

- La création d'une station de recherche de terrain dans les Préalpes vaudoises au Pont-de-Nant (au-dessus de Bex). Après concertation avec l'ensemble des partenaires, la mise en place de ce projet s'est concrétisée en 2005 ; la convention ad hoc a été signée au tout début février 2006, et a d'emblée rencontré un écho très favorable dans la presse et auprès du public, étant particulièrement en phase avec la politique de développement par l'UNIL des liens avec la cité. Des projets de recherche y sont déjà en place et d'autres seront activés dès que l'accès au site sera possible, à la fin du printemps 2007.

- La troisième édition du Workshop de la Faculté qui s'est tenue du 27 novembre au 1^{er} décembre 2006 à l'Université de Lausanne ; l'organisation en a été confiée à l'IPTEH, sous la direction des Professeurs Dominique Bourg et Suren Erkman, autour de la thématique « Frontiers of research in Industrial Ecology », qui a réuni une trentaine de chercheurs et doctorants. Ce programme s'est combiné les 30 novembre et 1^{er} décembre 2006 avec le lancement d'un programme de Formation continue commun UNI-EPFL, consacré à l'« Industrial Ecology : Paving the way for Sustainability ».
- On notera également en relation avec le Workshop de la Faculté, la parution du UNIL – FGSE « Workshop series 1 » consacré à la théorie constructale, sous le titre « Along with Constructal Theory » avec les interventions de A. Bejan, S. Lorente, A.F. Miguel, A.H. Reis, éd. par le prof. J. Hernandez et le Dr. M. Cosinchi.
- L'acquisition d'une nouvelle microsonde électronique d'un montant de près de 1'200'000 francs en 2006 dont les performances permettent de fournir des prestations de service de très haute qualité pour toute la Suisse romande et à l'Institut de Minéralogie de lever de nombreux contrats de recherches.

La visibilité de la FGSE a en outre bénéficié de :

- L'expédition organisée en Patagonie par des chercheurs de l'Institut de minéralogie et de géochimie à la fin de l'année 2006 et en janvier 2007 en association avec des jeunes grimpeurs de haut niveau du Club Alpin Suisse ; cette expédition hors du commun a eu de nombreuses retombées dans la presse régionale et nationale dont l'Université a ainsi également bénéficié. Un blog en forme de carnet de route retrace d'ailleurs cet événement (www2.unil.ch/patagonia).
- La progression des effectifs étudiants a également été valorisée lors de la conférence de presse de l'Université de Lausanne à la rentrée universitaire, puis relayée dans la presse régionale.
- L'actualité, en particulier dans le domaine des risques naturels ou de l'aménagement du territoire, a donné à plusieurs reprises lieu à des interventions dans les médias (TV, radio, presse écrite) ; cela a permis de donner une très bonne visibilité à la Faculté et aux deux nouveaux Instituts de celle-ci en particulier (IGAR, IPTEH) ; parmi celles-ci, la présence d'experts lors de l'effondrement d'une paroi rocheuse sur l'Eiger ; la contribution du Professeur Jean Ruegg de l'IPTEH au Rapport « Vidéosurveillance et risques dans l'espace à usage public », travaux du CETEL n° 55, oct. 2006.
- D'autres publications d'importance ont mis en avant le travail de certains enseignants et chercheurs de la Faculté, parmi lesquels : un ouvrage de vulgarisation de la notion de développement durable du prof. Dominique Bourg, paru chez Gallimard en novembre 2006 : « Le développement durable maintenant ou jamais ».
- Des participations importantes dans de nombreuses conférences ou colloques internationaux, aussi bien dans le domaine des sciences de la Terre, de l'environnement et de la géographie sont intervenues et figurent sur le site principal de la Faculté et dans les pages des Instituts. Les questions tournant autour de l'aménagement du territoire, du développement durable et de l'écologie industrielle, de la gestion des risques naturels sont au premier plan dans les préoccupations des acteurs sociaux et connaissent donc un fort développement, aussi bien autour de projets de recherche, de mandats, de participation à des forums et autres manifestations publiques qu'auprès des médias. Les diverses

unités de la Faculté tentent de rester en phase avec ces préoccupations sans céder toutefois aux sirènes de l'actualité immédiate, puisqu'elles mènent également chacune dans leurs domaines un travail de fond sur ces questions d'une manière moins directement visible pour le grand public.

- La Faculté a participé activement à l'organisation de l'événement « Les Mystères de l'UNIL » en y animant notamment un stand consacré à la géologie ; elle rééditera sa contribution en participant en juin 2007 aux Journées Portes Ouvertes de l'UNIL avec des activités autour du thème : « Alerte sur l'environnement ».

Outre les synergies internes favorisant l'inter- ou la transdisciplinarité, la Faculté souhaite développer encore son réseau de contacts extérieurs pour valoriser le potentiel d'intérêt aussi bien dans les milieux scientifiques que dans le grand public via les médias et diverses manifestations auxquelles elles participera dans le futur (notamment le fameux BaseCamp 2008-2009).

6.7 Faculté de biologie et médecine

Entrée en fonction du nouveau Décanat au 1^{er} septembre 2006 (P. Francioli, Doyen, A. Péroud, Vice-Doyen enseignement, J.D. Horisberger, Vice-Doyen recherche, Pierre Michetti, Vice-Doyen relève). La charge de travail à assumer nécessitera vraisemblablement le recrutement d'un quatrième Vice-Doyen en 2007.

L'entrée en vigueur au 13 mars 2006 du nouveau règlement de la FBM a ramené le Conseil de Faculté à 22 membres seulement. Ce fut une étape délicate à gérer en termes de communication interne et d'opportunités de consultation. Le Décanat a résolu ce problème en décidant de juxtaposer des assemblées facultaires aux séances du Conseil de faculté afin de maintenir et de renforcer un esprit de corps essentiel dans la phase de mutations importantes que traverse la médecine universitaire.

L'ensemble des développements de la Faculté en matière d'enseignement et de recherche se heurte à de graves problèmes de manques de surfaces. Cette situation n'est pas facilitée par le fait que la FBM est géographiquement éclatée sur quatre sites (Dorigny, Bugnon, Epalinges et Cery) dont la réorganisation a fait l'objet, durant l'année sous revue, de nombreux scénarios. Un projet de réorganisation des trois premiers sites selon diverses thématiques a été soumis au Conseil d'Etat en janvier 2007.

Le souci d'une allocation optimale des ressources financières a également été au centre des préoccupations du Décanat de la FBM en 2006 (voir ci-dessous).

Organisation générale de la FBM - Relations UNIL-CHUV

Conseil de Direction UNIL-CHUV

Suite à l'adoption, le 16 novembre 2005 par le Conseil d'Etat, du Règlement sur la gestion de l'enseignement et de la recherche en biologie et en médecine par l'Université de Lausanne, les Hospices cantonaux et la Centre hospitalier universitaire vaudois, le Conseil de Direction UNIL-CHUV a siégé pour la première fois en date du 10 janvier 2006 et au total 12 fois durant l'année. Le rapprochement et dialogue constant qu'il favorise entre les autorités de l'UNIL et du CHUV, ont permis de débloquent certaines situations notamment sur des options stratégiques comme la localisation des locaux de recherche, et globalement, de traiter de manière plus efficace et plus rapide les dossiers communs aux deux institutions (nominations, décisions d'investissement, etc.).

Département formation et recherche du CHUV

L'année sous revue a permis de préparer, au sein du CHUV la mise en place du nouveau Département formation et recherche entré en fonction au 1^{er} janvier 2007. Les deux groupes de travail qui ont travaillé en 2006 ont réglé dans ce sens les aspects financiers (transfert de l'enveloppe E+R du CHUV) et administratifs (intégration des différentes unités concernées : Décanat, Bibliothèque universitaire médicale, CEMCAV et PACTT) qui permettent dès lors au Département de fonctionner.

Groupe de travail EBM

Mandaté en mars 2006 par le Conseil d'Etat, un groupe de travail réunissant B. Decrauzat, L. Schenker, J.M. Rapp / D. Arlettaz, D. Arlettaz / Ph. Moreillon, P. Mangin / P. Francioli, P. de Grandi, J.D. Horisberger, M. Diserens, F. Randin a étudié la réorganisation du CHUV et de la FBM sous la forme d'une institution hospitalo-universitaire (Ecole de biologie et de médecine - EBM) réunissant sous une même gouvernance les prestations de soins, de services, de formation (pré- et posgrade) et de recherche en biologie et en médecine, dotée d'une large autonomie sous un contrôle politique fort. Ce groupe a rendu son rapport en date du 5 décembre 2006. Le Conseil d'Etat en a pris acte et a autorisé la poursuite de discussions et de consultations internes dans ce sens.

Allocation des ressources

La mise en œuvre en 2006 de l'algorithme de répartition des ressources au sein de la Section des sciences fondamentales de la FBM a permis au Décanat d'optimiser l'allocation des budgets attribués par l'UNIL en fonction d'indicateurs de performances dans les domaines de l'enseignement et de la recherche. Un groupe de travail piloté par le prof. R. Meuli a présenté un rapport prévoyant une application similaire pour la Section des sciences cliniques qui inclut les indicateurs supplémentaires nécessaires. Ce rapport a été présenté au Décanat et à la Direction générale du CHUV et devrait être adopté prochainement.

Enseignement

Réforme du cursus de biologie

Projet engagé début 2006 pour mettre en place un BSc en biologie de « type généraliste » à la rentrée 07/08 avec une introduction graduelle des années réformées. Les objectifs généraux de ce nouveau Bachelor en Biologie sont de donner une formation générale de base en biologie, permettant d'accéder aux différents Masters en Biologie et de former des étudiants curieux, indépendants, critiques et motivés.

Réforme du cursus de médecine et sélection des étudiants

Entrée en vigueur du cursus réformé de troisième année (accréditation en 2008). Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du système de sélection par concours du passage des étudiants en 2^{ème} année : le système de concours proposé dans le cadre de la réforme n'avait pas du être appliqué en 2005 ; mais en 2006 et afin de maintenir le nombre d'étudiants compatible avec les capacités d'accueil de la Faculté, un classement (ranking) a du être établi. Suite à celui-ci, un recours des étudiants a mis en évidence un vide juridique qui a obligé la FBM a accueillir en 2^{ème} année environ 30 étudiants de plus que prévu avec les importantes difficultés qui en résulteront en termes d'infrastructures et d'encadrement. Une évaluation de la capacité d'accueil réelle de la FBM est en cours pour tenter de mieux maîtriser ce problème délicat (contingences entre succès, capacité d'accueil et menace de pénurie de médecins). Au chapitre de l'enseignement, signalons encore de graves insuffisances de locaux pour introduire la réforme des études et la

nécessité de revaloriser l'enseignement dans l'évaluation des membres de la FBM et l'évolution de leurs carrières.

Développement de l'Ecole doctorale

La mise en vigueur du nouveau règlement pour le Doctorat en sciences de la vie a été rendue possible par le développement d'une offre conséquente de cours obligatoires et facultatifs gérée par l'Ecole doctorale de la FBM (tutorials, cours de 3^{ème} cycles, etc.). L'Ecole doctorale CUSO Cardiovasculaire et métabolisme, commune aux Universités de Lausanne, Genève et Fribourg, comptait 21 inscrits à fin décembre 2006 dont 18 immatriculés à Lausanne. L'Ecole doctorale CUSO Ecologie et biologie évolutive (UNIL, UNIGE, UNIFR, UNINE et UNIBE) débutera son enseignement l'année prochaine.

Ecole de formation postgraduée et continue

Le nouveau règlement de la FBM entré en vigueur en mars 2006 mentionne une quatrième Ecole de formation postgraduée et continue dont l'importance sera capitale avec l'entrée en vigueur de la LPMED qui renforce considérablement le rôle des facultés dans la formation postgraduée (spécialisation) des médecins. Ce dossier n'a pas avancé en 2006 mais constitue l'une des priorités du Décanat pour 2007. En date du 15 septembre 2006, les représentants de l'UNIL, du CHUV, de la HES-SO, de l'UNIGE, de l'ASI et de La Source ont signé une lettre d'intention en vue de la création d'un Master en sciences infirmières. Le poste de professeur correspondant en vue de la création d'un Institut en sciences infirmières à l'UNIL a été mis au concours avec délai au 30 novembre 2006.

Recherche

Pôle de développement : Cardiovasculaire et métabolisme

Suite à un appel d'offre lancé lors de l'inauguration du pôle, onze projets de recherche transversaux, pour un montant total de Frs 630'000.-, ont été sélectionnés en avril 2006 par le Conseil scientifique de Cardiomet. Pour rapprocher davantage encore les fondamentalistes de la clinique, le Centre de recherche Cardiomet s'organise par ailleurs autour de ressources partagées dont le CIC-Centre d'investigation clinique localisé à la PMU et la plateforme de phénotypage métabolique du rongeur qui se développe au CIG. Une plateforme de phénotypage cardiovasculaire du rongeur, en cours d'installation au DPT viendra compléter, en 2007, le Centre de recherche Cardiomet (voir plus bas, sous plateformes technologiques). Au nombre des initiatives de formation, mentionnons l'organisation, au CHUV, du deuxième symposium sur le syndrome métabolique et d'un symposium, plus clinique, sur l'anévrisme de l'aorte. Huit chercheurs actifs dans le domaine du métabolisme ont été distingués en 2006 par de prestigieux prix scientifiques dont les Prix Servier et Takeda. Le Dr N. Rosenblatt-Veulin (médecine interne) s'est vu attribuer le Prix Pfizer pour ses travaux sur la différenciation de cellules souches cardiaques en cardiomyocytes. Le prof. Rolf Gaillard, Chef du Service d'endocrinologie, diabétologie et métabolisme du CHUV s'est vu attribuer le titre de Docteur honoris causa de l'Université Semmelweis de Budapest.

Pôle de développement : Oncologie

Sous la responsabilité du prof. F. T. Bosman, nommé directeur à 50% du CePO-Centre pluridisciplinaire d'oncologie, les réflexions se sont poursuivies en 2006 en vue de la création d'un Centre du Cancer à Lausanne (CCL). En dehors de la problématique des surface de recherche pour lesquelles des solutions ont été proposées dans les document remis au Conseil d'Etat évoqué au début de ce rapport, la réflexion a concerné les modalités de coordination des activités cliniques assumées par une trentaine de services du CHUV, de regroupement des activités de recherche translationnelles pour le moment

fortement dispersées et de mise en synergie renforcée avec les autres institutions lausannoises qui se dédient à l'oncologie : EPFL / ISREC / NCCR « Molecular oncology » et Institut Ludwig. Des résultats scientifiques de premier rang ont été publiés dans les meilleures revues concernant notamment le rôle des cellules de soutien du tissu tumoral dans la modulation de l'agressivité des cancers et l'identification d'un gène augmentant massivement l'efficacité de traitements conventionnels combinant chimio et radiothérapie chez les patients atteints de tumeurs au cerveau.

CIG

Le Centre intégratif de génomique a complété ses équipes de recherche en sélectionnant en 2006 un professeur boursier (S. Martin) et un professeur assistant (R. Benton) qui entreront en fonction courant 2007. Il s'est doté d'un Scientific Advisory Committee dont la première visite à Lausanne est prévue pour l'été 2007. Auteurs de plus de 60 publications scientifiques en 2006, les chefs de groupes du CIG se sont également engagés dans un nouveau programme de mentoring à l'intention des doctorants. Deux plateformes (CIRS et MMEF, voir plus bas) ont été créées durant l'année sous revue.

CIBM

Le scanner humain 3 Tesla installé au CHUV, dédié à 50% à une activité de recherche, a notamment ouvert la voie à de nouveaux types d'examen non invasifs des coronaires et à une nouvelle imagerie ostéo-articulaire. Ces premiers résultats ont été présentés dans le cadre de la Journée de la recherche du CHUV 2007 consacrée au biomedical imaging. Le poste de professeurs mis au concours au CIBM n'a pas été pourvu jusque-là du fait du désistement du candidat retenu ; un poste de MER a par contre été créé ; il sera pourvu au 1^{er} janvier 2007 avec la nomination du Dr M. Murray.

Coordination Lausanne / Genève

Suite à la mise en place du CTO qui continue à fonctionner à pleine satisfaction, les hôpitaux et universités ont abordé, suite aux départs des Profs De Tribolet à Genève et J.-G. Villemure à Lausanne, le dossier de la neurochirurgie. Leurs réflexions ont débouché en février 2007 sur la mise en place du Centre romand hospitalo-universitaire de neurochirurgie avec répartition suivante des compétences : les HUG sont site de référence pour la neurologie vasculaire, le CHUV pour la neurologie fonctionnelle ; les soins pré- et postopératoires ainsi que les soins de proximité restent assurés sur les deux sites. La direction de ce nouveau Centre sera assumée dès le 1^{er} octobre 2007 par le prof. Marc Levivier nommé professeur ordinaire à Lausanne dès le 1^{er} février 2007. Une coordination renforcée devrait également être mise en place dans le domaine de la médecine légale, suite au départ à la retraite du prof. T. Harding à Genève. En ce qui concerne ce domaine à Lausanne, la Faculté n'ayant pas pu repourvoir le poste professoral laissé vacant par le départ à la retraite du prof. Th. Krompecher, elle a favorisé l'engagement d'un jeune médecin cadre présentant un potentiel académique encore à confirmer.

Plateformes de recherche

En dehors de la consolidation des activités pour la plupart des plates-formes de recherche et du développement de la plateforme PAF (Protein Analysis Facility) au CIG, trois faits marquants sont à signaler :

- La mise en place du CIRS - Centre d'Investigation et de Recherche sur le Sommeil réunissant les compétences fondamentales des chercheurs du CIG et les compétences cliniques des pneumologues et neurologues du CHUV. Ce Centre assurera une prise en charge optimale des patients souffrant de troubles du sommeil ainsi que la formation des spécialistes de ce domaine.

- La mise en œuvre, au CIG, de la plateforme d'évaluation métabolique sur la souris (MMEF-Mouse Metabolic Evaluation Facility), réalisation conjointe de l'UNIL, du CHUV et du NCCR Frontiers in genetics, qui constitue dès lors l'un des éléments du Centre de recherche Cardiomet.
- La transformation de la plate-forme d'investigations métaboliques (PIM), dirigée par le prof. L. Tappy, en Centre d'investigations cliniques (CIC), autre ressource de recherche de Cardiomet. Le personnel de cette plateforme est passé de 2 infirmières de recherche à 50% à 3 ETP (6 personnes à temps partiel : infirmières, pharmacien, diététicien et datamanager). La direction du CIC est maintenant assurée par le prof. François Pralong du Service d'endocrinologie.

Le développement de ces plateformes s'inscrit dans la démarche institutionnelle de la FBM visant à organiser l'ensemble de la recherche clinique en associant, à terme, à ces structures, un soutien méthodologique et d'analyse des données. Dans ce cadre, la FBM a répondu en janvier 2007 à l'appel d'offre du Fonds national pour la création de « Clinical Trial Units » dont le CIC fait figure de modèle précurseur.

Relève

Création de chaires

Près la création en 2005 d'un professorat conjoint UNIL-UNIGE en endocrinologie de la reproduction rendue possible grâce au soutien de Serono (F. Pralong), 2006 a vu la création de la Chaire Leenaards en soins palliatifs attribuée au prof. José Pereira. La Chaire d'alcoologie dont la création a été décidée en 2006 sera pourvue au 1^{er} mars 2007 (J. B. Daepen, professeur associé). Un poste de professeur associé en éthique médicale a été mis au concours. La création des Services de psychiatrie de liaison et de psychiatrie communautaire a débouchés sur la nomination de deux professeurs ordinaires en psychiatrie (F. Stiefel et J. Besson) au titre de la succession Borgeat.

Successions

Les successions suivantes ont été repourvues en 2006 : pharmacologie (L. Schild, professeur ordinaire), physiologie (Ch. Widmann, professeur associé), maladies infectieuses (Th. Calandra, professeur ordinaire), chirurgie viscérale (N. Demartines, professeur ordinaire), gastro-entérologie (D. Moradpour, professeur ordinaire). Le concours lancé pour assurer une succession en biochimie n'a pas connu le succès escompté : les deux candidats retenus primo et secundo loco se sont finalement désistés ; un nouveau concours a été lancé. La Commission en charge de la succession Vogel en zoologie a identifié un candidat qui sera nommé en 2007. La Commission qui a étudié l'opportunité d'une succession en ophtalmologie a recommandé de ne pas repourvoir le poste au niveau professoral. En 2006, la FBM a pris congé des professeurs B. Rossier (pharmacologie), P. Kucera (physiologie), J.J. Gonvers (gastro-entérologie), H. J. Leisinger (urologie) et C. Bachmann (chimie clinique). Leurs successions, tout comme celle du prof. Ph. Leuenberger (pneumologie) dont le mandat a été prolongé de quelques mois, seront étudiées par les Commissions de planification académique prévue par le nouveau règlement de la FBM.

Départ

Le prof. D. Spahn a quitté l'Université de Lausanne pour reprendre la direction du Service d'anesthésiologie de Zurich. Le prof. D. Schorderet, qui a quitté le CHUV pour l'Institut de recherche en ophtalmologie de Sion, s'est vu attribuer les titres de professeur associé ad personam de l'UNIL et de professeur titulaire de l'EPFL.

Nominations et promotions

B. Gravier (psychiatrie pénitentiaire), J.Y. Meuwly (radiodiagnostic), E.M. Özşahin (radio-oncologie), M. Berger (médecine intensive adulte) et P. Meylan (microbiologie et maladies infectieuses) ont été promus au titre de professeurs associés. P. Vollenweider (médecine interne) a été nommé à ce même titre. Trois promotions ont permis aux Dr J.D. Baumgartner, O. Reinberg et E. Meijboom d'être nommés professeurs titulaires. Douze promotions au titre de PD et MER, 17 au titre de PD, 23 au titre de MER1, 7 au titre de MER2 et deux à la fonction de chargés de cours ont enfin été validées en 2006 au sein de la Section des sciences cliniques par la FBM qui a également nommé un MER1 au sein de la Section des sciences fondamentales (S. Kellenberger).

Chaire Unica

Par le biais du parrainage accordé par la Ville de Lausanne à la Chaire UNICA, les prof. D. Acolet et N. J. Robertson, spécialistes de la néonatalogie, ont séjourné un semestre à Lausanne.

Relations avec la cité

La traditionnelle Journée de la recherche du CHUV a été consacrée, en 2006, au thème des Neurosciences & Psyché. La 18^{ème} édition du congrès « Slice of Life », organisé par l'Unité de pédagogie médicale de la FBM, s'est déroulé au CHUV du 4 au 8 juillet. Les prof. M. Burnier, D. Hayoz, J.P. Dotto, A. Meyer, E. Roulet, M.D. Schaller et M. Berger ont prononcé leurs leçons inaugurales. Une après-midi de conférence, co-organisées avec le TA-Swiss et l'Interface Science-Société de l'UNIL a été consacrée au projet de loi sur la recherche impliquant des êtres humains. Une délégation d'anciens étudiants en médecine américains ayant obtenu leurs diplômes à Lausanne (Lausanne Medical School Alumni Association) ont été accueillis par la FBM en mai 2006. En terme de communication média, la collaboration FBM-Unicom s'est renforcée durant l'année sous revue pour rendre compte, par le biais de nombreux communiqués de presse, des réalisations et des succès des chercheurs de l'UNIL et du CHUV (institut de l'UNIL reconnu comme centre de référence OMS, implication de Laboratoire de biotechnologie végétale dans le projet EPOBIO, publications prestigieuses dans les revues Nature, Public Library of Science, Proceedings of the National Academy of Science, etc) ; une activité qui ne manquera pas de se développer encore suite à la mise en place du nouveau Département formation et recherche au sein du CHUV. L'implication de la FBM dans le transfert de technologie s'est lui développé, via le PACCT et le programme Alliance (voir paragraphe 3.2. du présent rapport de gestion).

7. Gestion financière

7.1 Budget 2006

Rappel : En vertu de la LUL, l'Université de Lausanne dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Celle-ci comprend :

- la subvention cantonale
- la subvention de la Confédération en vertu de la Loi sur l'aide aux universités (LAU)
- les produits résultant de l'accord intercantonal sur le financement des universités (AIU)
- les taxes d'études des étudiants
- d'autres produits divers

Le budget relatif à la mise à disposition de l'infrastructure immobilière (construction et entretien lourd de bâtiments), qui est à la charge de l'Etat de Vaud, n'est pas inclus dans l'enveloppe.

Le budget des charges 2006 de l'UNIL se monte à Fr. 270'677'286.-, ce qui représente une croissance de 3.87% par rapport au budget 2005, de Fr. 260'586'300.-.

L'Université a le droit de reporter les reports de crédits d'un exercice sur le suivant, au maximum 5% de son budget. Le solde est versé sur le Fonds de Réserve et d'Innovation (FRI). Au 31 décembre 2005, le FRI se montait à Fr. 43'501'099.06. Ce montant comprenait les reports de l'exercice 2005 sur l'exercice 2006, qui s'élevaient à Fr. 9'931'293.10.

Il a été convenu que la différence entre le budget des charges et le budget des produits serait couverte par prélèvement sur le FRI ; pour le budget 2006, ce montant est de Fr. 9'423'386.-.

7.2 Exploitation du budget 2006

Résumé du compte d'exploitation de l'Université sur le budget ordinaire :

Compte d'exploitation	Budget 2006 ¹⁾	Comptes 2006 ²⁾	Soldes budgétaires au 31.12.2006
	Fr.	Fr.	Fr.
CHARGES			
Personnel	181'624'856.30	174'712'204.67	6'912'651.63
Biens, services, marchandises	48'242'829.70	49'286'512.27	-1'043'682.57
Amortissements et pertes sur actifs	93'300.00	-10'562.15	103'862.15
Aides, subsides et subventions	37'032'800.00	37'993'618.76	-960'818.76
Attributions à des fonds et provisions	3'683'500.00	6'590'273.64	-2'906'773.64
Total Charges	270'677'286.00	268'572'047.19	2'105'238.81
PRODUITS			
Revenus des biens	950'000	1'076'213.33	126'213.33
Contributions	7'465'000	8'143'270.66	678'270.06
Subvention de l'Etat de Vaud	158'893'900	158'893'900	0
Dédommagements de collectivités publiques	93'945'000	100'455'663.80	6'510'663.80
Dissolution du FRI ³⁾	9'423'386	0	-9'423'386
Total Produits	270'677'286	268'572'047.19	-2'105'238.81

1) Le budget 2006 correspond au budget ordinaire « Etat de Vaud » de l'année 2006, en tenant compte des transferts internes à l'Université ; le budget initial des « Biens, services, marchandises » a été augmenté de Fr. 3'443'809.70 simultanément à une diminution du même montant du budget « Personnel ».

2) Les comptes correspondent aux dépenses réalisées sur le budget ordinaire.

3) La dissolution du FRI prévue au budget est de Fr. 9'423'386.-. Elle a été effectivement de Fr. 8'340'371.18 sur l'ensemble des fonds « Etat de Vaud » (ordinaire + reports + FRI).

La partie de la dissolution effectuée sur le fonds ordinaire apparaît dans le compte des charges sous « Attribution à fonds et provisions », pour un montant de Fr. 1'731'773.64.

Le solde du FRI au 31.12.2006 est de Fr. 35'160'727.88.

Charges et produits 2006 de l'Université sur l'ensemble de ses fonds « Etat de Vaud » (fonds ordinaire, fonds des reports et FRI) ¹:

Compte d'exploitation	Budget 2006 ¹⁾	Comptes 2006 ²⁾	Soldes au 31.12.2006
	Fr.	Fr.	Fr.
CHARGES			
Personnel	181'624'856.30	177'963'856.72	3'660'999.58
Biens, services, marchandises	48'242'829.70	56'351'793.99	-8'108'964.29
Amortissements et pertes sur actifs	93'300.00	68'837.85	24'462.15
Aides, subsides et subventions	37'032'800.00	38'935'802.46	-1'903'002.46
Attributions à des fonds et provisions	3'683'500.00	3'683'500.00	0.00
Total Charges	270'677'286.00	277'003'791.02	-6'326'505.02
PRODUITS			
Produits du patrimoine	950'000.00	1'076'213.33	126'213.33
Subsides, mandats, contributions, prestations, écolages, remboursements	7'465'000.00	8'158'342.71	693'342.71
Subvention de l'Etat de Vaud	158'893'900.00	158'893'900.00	0.00
Subvention de la Confédération et participations d'autres collectivités publiques	93'945'000.00	100'455'563.80	6'510'563.80
Dissolution des provisions et des financements	0.00	79'400.00	79'400.00
Sous-total	261'253'900.00	268'663'419.84	7'409'519.84
Dissolution des fonds « Reports » et « Réserve et innovation »	9'423'386.00	8'340'371.18	-1'083'014.82
Total produits	270'677'286.00	277'003'791.02	6'326'505.02

1) Le budget 2006 correspond au budget ordinaire « Etat de Vaud » de l'année 2006, en tenant compte des transferts internes à l'Université ; le budget initial des « Biens, services, marchandises » a été augmenté de Fr. 3'443'809.70 simultanément à une diminution du même montant du budget « Personnel ».

2) Les comptes 2006 correspondent au cumul des charges et des produits concernant le budget ordinaire, le fonds de reports et le fonds de réserve et d'innovation.

¹ cf. colonne « comptes 2006 »

7.3 Budget 2007 et perspectives budgétaires

Le budget de l'UNIL comprend le montant de la subvention que l'UNIL verse annuellement au CHUV pour couvrir les coûts des missions d'enseignement et de recherche du CHUV.

Cette subvention se montait depuis de nombreuses années à Fr. 29'704'600.- ; une nouvelle estimation, établie en 2006, a montré que cette part des coûts du CHUV se montera en 2007 à Fr. 100'960'000.-.

Dès l'année 2007, ce montant est inscrit au budget de l'UNIL qui charge le Décanat de la Faculté de biologie et de médecine de verser la part due au CHUV. Par conséquent, une augmentation de Fr. 71'255'400.- a été portée au budget de l'UNIL en 2007.

Par ailleurs, la subvention cantonale 2007 a été augmentée d'un montant de Fr. 3'008'700.- comprenant la compensation du renchérissement.

Enveloppe budgétaire 2007 :

Budget / Rubrique	Francs	Notes
Total des charges	344'841'713	1)
Produits 2007	9'050'000	2)
Subvention LAU 2007	54'153'200	3)
Subvention AIU 2007	39'425'900	4)
Subvention cantonale 2007	233'158'000	5)
Total des produits	335'787'100	
Excédent de charges	9'054'613	6)

1) Le budget des charges a été construit sur la base du budget 2006, augmenté de Fr. 74'164'427.-, y compris l'augmentation de la subvention de l'UNIL au CHUV de Fr. 71'255'400.-

2) Taxes d'études (Fr. 6'400'000), produits du patrimoine et produits divers.

3) Estimation de la subvention fédérale selon la Loi sur l'aide aux Universités.

4) Estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants à l'UNIL, selon l'Accord intercantonal sur les Universités.

5) Subvention de l'Etat de Vaud, votée par le Grand Conseil.

6) Le budget présente un excédent de charges financé par le FRI.

Le Fonds de Réserve et d'Innovation (FRI) sera encore une fois fortement sollicité en 2007. Ceci est dû à la réalisation du programme SVS qui a permis de dégager des moyens importants pour le développement des sciences de la vie et des sciences humaines. La mise en place du Centre intégratif de génomique (CIG) et du Centre d'imagerie biomédicale (CIBM) nécessitent des investissements très importants qui ont été planifiés sur plusieurs années par des attributions au FRI. La majeure partie de ces investissements auront été réalisés en 2007.

L'utilisation du FRI est donc essentielle pour que l'UNIL puisse assumer ses engagements. Le montant du budget 2007 ne permet en revanche pas de couvrir un certain nombre de besoins supplémentaires structurels, en particulier :

- l'augmentation des effectifs d'étudiants,
- les coûts des enseignements supplémentaires induits par l'introduction du processus de Bologne,
- les coûts liés à certaines dispositions de la nouvelle LUL.

La planification à moyen terme du budget de l'Université devra prendre ces éléments en compte. L'augmentation de la subvention fédérale selon la Loi sur l'aide aux Universités (LAU) prévue par le message de la Confédération 2008-2011 et une augmentation modérée de la subvention cantonale permettront de diminuer nettement l'écart entre le budget charges et le budget produits dans les années futures. Afin de réduire cet écart au maximum, la Direction de l'Université a décidé de limiter le montant des reports autorisés d'un exercice sur l'autre à 2% du budget des Facultés et du Centre. Le solde des inexploités doit augmenter le FRI.

Les augmentations des subventions seront par ailleurs indispensables pour financer le plan stratégique de l'UNIL pour les années 2007-2011.

7.4 Audit des comptes de la FBM

En été 2006, le Conseil d'Etat a décidé de procéder à un audit détaillé, pour l'exercice 2005, de l'ensemble des fonds de la Faculté de biologie et de médecine (FBM) et des remboursements obtenus par les collaborateurs de la FBM pour couvrir leurs dépenses de service. Cet audit a été confié à un consultant externe.

L'auditeur a audité 68 fonds qui ont été sollicités en 2005 pour un montant d'environ 5,6 millions, ainsi que les dépenses de service des 25 collaborateurs ayant bénéficié des remboursements les plus importants au sein de la FBM, pour un montant total de 312 milliers de francs. Il s'est avéré que douze collaborateurs étaient responsables d'irrégularités, d'abus ou d'erreurs, pour un montant total de 8'900.- francs.

La Direction de l'UNIL a pris ce résultat très au sérieux. Outre les mesures administratives individuelles à l'encontre des personnes concernées, elle a adopté de nouvelles directives en matière de remboursement de frais, d'activités accessoires et de compétences financières.

La Direction se réjouit que le rapport de l'auditeur ait pu mettre en exergue l'efficacité du Service financier de l'UNIL qui effectue des contrôles très nombreux. En effet, sur 1'616 pièces comptables analysées en détail dans le cadre de l'audit, seules 30 ont été jugées discutables.

Ce rapport a été rendu public le 22 novembre 2006 : il est intégralement disponible sur Internet.

La Direction félicite le Service financier pour la qualité de son travail ; elle a décidé de renforcer encore en 2007 le contrôle interne, afin de garantir une utilisation optimale des ressources qui sont mises à disposition de l'UNIL.

8. Chiffres et tableaux

8.1 Grades décernés

Statistique / Indicateur	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Certificats	38	37	26	22	13	2
dont femmes	31	29	19	17	12	1
proportion femmes %	81.6%	78.4%	73.1%	77.3%	92.3%	50.0%
Bachelors					182	457
dont femmes					78	208
proportion femmes %					42.9%	45.5%
Total Lic / Dipl / Masters	1'058	1'069	1'148	1'050	1'090	1'034
dont femmes	534	562	592	580	602	612
proportion femmes %	50.5%	52.6%	51.6%	55.2%	55.2%	59.2%
Total diplômes postgrades	244	236	313	286	290	196
dont femmes	119	98	162	154	163	124
proportion femmes %	48.8%	41.5%	51.8%	53.8%	56.2%	63.3%
Doctorats	236	232	209	174	179	237
dont femmes	83	103	97	79	76	94
proportion femmes %	35.2%	44.4%	46.4%	45.4%	42.5%	39.7%
Total grades	1'576	1'574	1'696	1'532	1'754	1'926
dont femmes	767	792	870	830	931	1'039
proportion femmes %	48.7%	50.3%	51.3%	54.2%	53.1%	53.9%

Grades décernés par année civile en valeurs absolues.

Grades décernés : détails

Statistique / Indicateur	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Certificats	38	37	26	22	13	2
dont femmes	31	29	19	17	12	1
proportion femmes %	81.6%	78.4%	73.1%	77.3%	92.3%	50.0%
Dipl. spéciaux (EFM)	35	45	61	46	45	37
dont femmes	32	37	52	37	41	31
proportion femmes %	91.4%	82.2%	85.2%	80.4%	91.1%	83.8%
Brevets féd. maître de sport	4	10	15	2		
dont femmes	1	1	7	1		
proportion femmes %	25.0%	10.0%	46.7%	50.0%		
Bachelors					182	457
dont femmes					78	208
proportion femmes %					42.9%	45.5%
Licences / Diplômes	867	854	932	855	934	807
dont femmes	422	430	458	455	497	483
proportion femmes %	48.7%	50.4%	49.1%	53.2%	53.2%	59.9%
Dipl. féd. médecin	118	127	108	119	98	115
dont femmes	51	67	52	62	58	61
proportion femmes %	43.2%	52.8%	48.1%	52.1%	59.2%	53.0%
Dipl. féd. pharmacien	34	33	32	28		
dont femmes	28	27	23	25		
proportion femmes %	82.4%	81.8%	71.9%	89.3%		
Masters					13	75
dont femmes					6	37
proportion femmes %					46.2%	49.3%
Diplômes postgrades	244	236	313	286	290	196
dont femmes	119	98	162	154	163	124
proportion femmes %	48.8%	41.5%	51.8%	53.8%	56.2%	63.3%
Doctorats	236	232	209	174	179	237
dont femmes	83	103	97	79	76	94
proportion femmes %	35.2%	44.4%	46.4%	45.4%	42.5%	39.7%

Grades décernés par année civile en valeurs absolues.

Grades décernés par année en valeurs relatives (2001 = 100)

Statistique / Indicateur	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Certificats	100.0	97.4	68.4	57.9	34.2	5.3
dont femmes	100.0	93.5	61.3	54.8	38.7	3.2
proportion femmes %	100.0	96.1	89.6	94.7	113.2	61.3
Total diplômes spéciaux	100.0	128.6	174.3	131.4	128.6	105.7
dont femmes	100.0	115.6	162.5	115.6	128.1	96.9
proportion femmes %	100.0	128.6	174.3	131.4	128.6	105.7
Total Lic. / Dipl.	100.0	101.0	108.5	99.2	103.0	97.7
dont femmes	100.0	105.2	110.9	108.6	112.7	114.6
proportion femmes %	100.0	104.2	102.2	109.4	109.4	117.3
Total dipl. postgrades	100.0	96.7	128.3	117.2	118.9	80.3
dont femmes	100.0	82.4	136.1	129.4	137.0	104.2
proportion femmes %	100.0	85.1	106.1	110.4	115.2	129.7
Doctorats	100.0	98.3	88.6	73.7	75.8	100.4
dont femmes	100.0	124.1	116.9	95.2	91.6	113.3
proportion femmes %	100.0	126.2	132.0	129.1	120.7	112.8
Total grades	100.0	99.9	107.6	97.2	111.3	122.2
dont femmes	100.0	103.3	113.4	108.2	121.4	135.5
proportion femmes %	100.0	103.4	105.4	111.3	109.1	110.8

La baisse du nombre des doctorats est principalement due à la disparition progressive du doctorat en médecine.

Grades décernés par année en valeurs relatives (2001 = 100) : détail

Statistique / Indicateur	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Certificats	100.0	97.4	68.4	57.9	34.2	5.3
dont femmes	100.0	93.5	61.3	54.8	38.7	3.2
proportion femmes %	100.0	96.1	89.6	94.7	113.2	61.3
Dipl. spéciaux (EFM)	100.0	128.6	174.3	131.4	128.6	105.7
dont femmes	100.0	115.6	162.5	115.6	128.1	96.9
proportion femmes %	100.0	89.9	93.2	88.0	99.7	91.6
Brevets féd. maître de sport	100.0	250.0	375.0	50.0	0.0	0.0
dont femmes	100.0	100.0	700.0	100.0	0.0	0.0
proportion femmes %	100.0	40.0	186.7	200.0	0.0	0.0
Licences / Diplômes	100.0	98.5	107.5	98.6	107.7	93.1
dont femmes	100.0	101.9	108.5	107.8	117.8	114.5
proportion femmes %	100.0	103.4	101.0	109.3	109.3	123.0
Dipl. féd. médecin	100.0	107.6	91.5	100.8	83.1	97.5
dont femmes	100.0	131.4	102.0	121.6	113.7	119.6
proportion femmes %	100.0	122.1	111.4	120.5	136.9	122.7
Dipl. féd. pharmacien	100.0	97.1	94.1	82.4	0.0	0.0
dont femmes	100.0	96.4	82.1	89.3	0.0	0.0
proportion femmes %	100.0	99.4	87.3	108.4	0.0	0.0
Diplômes postgrades	100.0	96.7	128.3	117.2	118.9	80.3
dont femmes	100.0	82.4	136.1	129.4	137.0	104.2
proportion femmes %	100.0	85.1	106.1	110.4	115.2	129.7
Doctorats	100.0	98.3	88.6	73.7	75.8	100.4
dont femmes	100.0	124.1	116.9	95.2	91.6	113.3
proportion femmes %	100.0	126.2	132.0	129.1	120.7	112.8

La baisse du nombre de doctorats est principalement due à la disparition progressive du doctorat en médecine.

8.2 Effectifs des étudiants

8.2.1 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'hiver

Valeurs absolues

Statistique / Indicateur	2001	2002	2003	2004	2005	2006
1er et 2ème cycle	7'605	7'791	7'880	8'053	8'383	8'683
dont femmes	4'162	4'366	4'430	4'539	4'707	4'919
proportion femmes %	54.7%	56.0%	56.2%	56.4%	56.1%	56.7%
Etudes postgrades	677	817	883	692	518	449
dont femmes	317	417	449	415	350	318
proportion femmes %	46.8%	51.0%	50.8%	60.0%	67.6%	70.8%
Doctorants	1'484	1'461	1'385	1'448	1'566	1'568
dont femmes	675	644	626	652	718	740
proportion femmes %	45.5%	44.1%	45.2%	45.0%	45.8%	47.2%
Total étudiants	9'766	10'069	10'148	10'193	10'467	10'700
dont femmes	5'154	5'427	5'505	5'606	5'775	5'977
proportion femmes %	52.8%	53.9%	54.2%	55.0%	55.2%	55.9%

Valeurs relatives (2001 = 100)

Statistique / Indicateur	2001	2002	2003	2004	2005	2006
1er et 2ème cycle	100.0	102.4	103.6	105.9	110.2	114.2
dont femmes	100.0	104.9	106.4	109.1	113.1	118.2
proportion femmes	100.0	102.4	102.7	103.0	102.6	103.5
Etudes postgrades	100.0	120.7	130.4	102.2	76.5	66.3
dont femmes	100.0	131.5	141.6	130.9	110.4	100.3
proportion femmes	100.0	109.0	108.6	128.1	144.3	151.3
Doctorants	100.0	98.5	93.3	97.6	105.5	105.7
dont femmes	100.0	95.4	92.7	96.6	106.4	109.6
proportion femmes	100.0	96.9	99.4	99.0	100.8	103.8
Total étudiants	100.0	103.1	103.9	104.4	107.2	109.6
dont femmes	100.0	105.3	106.8	108.8	112.0	116.0
proportion femmes	100.0	102.1	102.8	104.2	104.5	105.8

Remarque : le transfert à l'EPFL de la Section de chimie en automne 2001 a entraîné le transfert de 129 étudiants, dont 67 doctorants. Celui des Sections de mathématiques et de physique en automne 2003 a transféré 146 étudiants, dont 53 doctorants.

La concentration de la section de pharmacie à l'Ecole de pharmacie Genève Lausanne a entraîné le transfert à Genève de 101 étudiants, dont 14 doctorants.

8.2.2 Provenance des étudiants (domicile au moment de l'obtention de la maturité)

Valeurs absolues

Provenance	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Vaud	4'807	4'956	4'972	5'004	5'277	5'384
Valais	919	942	926	943	867	928
Genève	327	339	320	318	340	363
Neuchâtel	377	408	405	432	434	448
Fribourg	334	342	348	353	353	356
Jura	179	191	200	183	174	200
Tessin	609	579	594	618	652	675
Berne	338	333	317	312	284	276
Suisse alémanique	446	452	443	418	404	374
Com. européenne	650	675	754	732	888	976
Autres pays europ.	312	324	321	306	194	129
Afrique	161	192	210	213	241	232
Amérique	215	221	215	220	214	210
Asie	156	177	160	151	142	146
Océanie	6	5	5	3	3	3
Vaud	4'807	4'956	4'972	5'004	5'277	5'384
Autres cantons	3'529	3'586	3'553	3'577	3'508	3'620
Etranger	1'500	1'594	1'665	1'625	1'682	1'696
Total	9'836	10'136	10'190	10'206	10'467	10'700

Valeurs relatives (2001 = 100)

Provenance	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Vaud	100.0	103.1	103.4	104.1	109.8	112.0
Autres cantons	100.0	101.6	100.7	101.4	99.4	102.6
Etranger	100.0	106.3	111.0	108.3	112.1	113.1
Total	100.0	103.1	103.6	103.8	106.4	108.8

Proportion du total

Provenance	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Vaud	48.9%	48.9%	48.8%	49.0%	50.4%	50.3%
Autres cantons	35.9%	35.4%	34.9%	35.0%	33.5%	33.8%
Etranger	15.3%	15.7%	16.3%	15.9%	16.1%	15.9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

8.2.3 Réforme des cursus

Effectif des étudiants au Semestre d'hiver 2006-2007 selon le sexe et la provenance

	Femmes	Hommes	Vaud	Autres cantons	Etranger	Total
Licences / Diplômes	1'703	1'117	1'628	1'059	133	2'820
Bachelors*	2'783	2'209	2'734	1'677	581	4'992
Masters	433	438	293	289	289	871
Total prégraduées	4'919	3'764	4'655	3'025	1'003	8'683
Postgrades	282	88	129	143	98	370
Masters of advanced studies**	36	43	25	18	36	79
Total postgrades	318	131	154	161	134	449
Doctorants	740	828	575	439	554	1'568
Total UNIL	5'977	4'723	5'384	3'625	1'691	10'700

*Sont également inclus les étudiants de l'EFLE ainsi que les étudiants inscrits régulièrement à l'UNIL mais qui ne visent pas de grade particulier.

**Comprend aussi bien les MAS académique (sans formation professionnelle préalable) que les MAS de formation continue (avec formation professionnelle préalable).

Effectifs des étudiants au semestre d'hiver 2006-2007 par sexe et par Faculté

	Femmes	Hommes	Total	% Femmes
Faculté de théologie	36	58	94	38.3%
Prégradués	22	33	55	40.0%
Postgrades	7	9	16	43.8%
Doctorants	7	16	23	30.4%
Faculté de droit	814	550	1'364	59.7%
Prégradués	672	414	1'086	61.9%
Postgrades	41	20	61	67.2%
Doctorat	101	116	217	46.5%
Faculté des lettres	1'493	804	2'297	65.0%
Prégradués	1'323	649	1'972	67.1%
Postgrades	2	0	2	100.0%
Doctorants	168	155	323	52.0%
Faculté des SSP	1'687	971	2'658	63.5%
Prégradués	1'350	836	2'186	61.8%
Postgrades	236	40	276	85.5%
Doctorants	101	95	196	51.5%
Ecole des HEC	554	1'069	1'623	34.1%
Prégradués	486	909	1'395	34.8%
Postgrades	27	58	85	31.8%
Doctorants	41	102	143	28.7%
FBM	1'207	943	2'150	56.1%
Prégradués	909	656	1'565	58.1%
Postgrades	1	3	4	25.0%
Doctorants	297	284	581	51.1%
GSE	183	320	503	36.4%
Prégradués	154	259	413	37.3%
Postgrades	4	1	5	80.0%
Doctorants	25	60	85	29.4%
Autres institutions	3	8	11	27.3%
Prégradués	3	8	11	27.3%
Postgrades	0	0	0	
Doctorants	0	0	0	
Total UNIL	5'977	4'723	10'700	55.9%
Prégradués	4'919	3'764	8'683	56.7%
Postgrades	318	131	449	70.8%
Doctorants	740	828	1'568	47.2%

8.3 Effectif du personnel en équivalents plein temps

8.3.1 Personnel financé par la contribution cantonale UNIL (sans la médecine clinique)

Valeurs absolues

Statistique / Indicateur	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Professeurs*	197.8	209.6	206.7	206.7	221.6	223.9
dont femmes	25.6	26.4	27.6	28.3	33.5	35.6
proportion femmes %	12.9%	12.6%	13.3%	13.7%	15.1%	15.9%
Autres enseignants	146.0	180.4	191.3	209.3	216.7	221.4
dont femmes	48.0	55.6	60.9	68.8	78.4	79.6
proportion femmes %	32.9%	30.8%	31.8%	32.9%	36.2%	35.9%
Assistants	475.2	540.4	542.5	539.9	640.6	626.1
dont femmes	179.0	218.3	232.9	238.4	298.8	306.2
proportion femmes %	37.7%	37.7%	42.9%	44.1%	46.6%	48.9%
Pers. admin. et techn.	380.9	407.9	411.2	406.3	446.5	475.0
dont femmes	199.0	219.3	219.8	220.9	250.1	267.2
proportion femmes %	52.2%	53.8%	53.4%	54.4%	56.0%	56.3%
Apprentis, stagiaires	30.0	36.0	38.0	36.6	32.5	33.1
dont femmes	16.0	19.0	22.0	19.6	17.0	17.6
proportion femmes %	53.3%	52.8%	57.9%	53.6%	52.3%	53.1%
Total personnel	1'229.9	1'374.3	1'389.7	1'398.8	1'557.8	1'579.5
dont femmes	467.6	538.6	563.2	576.1	677.7	706.2
proportion femmes %	38.0%	39.2%	40.5%	41.2%	43.5%	44.7%

* Professeurs ordinaires, associés et extraordinaires exclusivement.

Valeurs relatives (2001 = 100)

Statistique / Indicateur	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Professeurs	100.0	106.0	104.5	104.5	112.0	113.2
dont femmes	100.0	103.2	107.7	110.6	130.6	139.0
proportion femmes	100.0	97.4	103.0	105.9	116.6	122.8
Autres enseignants	100.0	123.5	131.0	143.4	148.4	151.6
dont femmes	100.0	115.9	126.9	143.4	163.3	165.7
proportion femmes	100.0	93.8	96.9	100.0	110.0	109.3
Assistants	100.0	113.7	114.2	113.6	134.8	131.8
dont femmes	100.0	122.0	130.1	133.2	166.9	171.1
proportion femmes	100.0	100.0	114.0	117.2	123.8	129.9
Pers. admin. et techn.	100.0	107.1	107.9	106.7	117.2	124.7
dont femmes	100.0	110.2	110.4	111.0	125.7	134.3
proportion femmes	100.0	102.9	102.3	104.1	107.2	107.7
Apprentis	100.0	120.0	126.7	122.0	108.3	110.4
dont femmes	100.0	118.8	137.5	122.5	106.3	110.0
proportion femmes	100.0	99.0	108.6	100.4	98.1	99.6
Total personnel	100.0	111.7	113.0	113.7	126.7	128.4
dont femmes	100.0	115.2	120.4	123.2	144.9	151.0
proportion femmes	100.0	103.1	106.6	108.3	114.4	117.6

* Professeurs ordinaires, associés et extraordinaires exclusivement.

Effectifs des Sections de la Faculté des sciences transférées à l'EPFL et à l'UNIGE

	Chimie 2000	Math / Phys. 2002	Pharmacie 2003
Professeurs*	7.7	13.5	3.2
Autres enseignants	10.3	12.3	4.4
Assistants	36.3	53.7	27.7
PAT	21.2	28.4	10.0
Apprentis	13.0	2.0	1.0
Total	88.5	109.9	46.2
dont femmes	27.3	15.2	24.8

* Professeurs ordinaires, associés et extraordinaires exclusivement.

8.3.2 Personnel toutes sources de financement confondues (avec la médecine clinique)

Valeurs absolues

Statistique / Indicateur	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Professeurs sans cliniques*	201.8	212.3	209.4	210.1	225.6	226.8
dont femmes	26.3	26.8	27.8	28.9	34.2	36.1
proportion femmes %	13.0%	12.6%	13.3%	13.7%	15.1%	15.9%
Professeurs médecine clin.*	90.1	97.3	105.1	111.2	110.5	111.4
dont femmes	3.0	3.0	4.0	5.9	7.0	7.8
proportion femmes %	3.3%	3.1%	3.8%	5.3%	6.3%	7.0%
Autres enseignants	193.6	218.3	222.3	234.7	241.1	254.5
dont femmes	66.6	70.8	74.8	77.5	88.0	97.7
proportion femmes %	34.4%	32.5%	33.7%	33.0%	36.5%	38.4%
Autres enseignants cliniques*	123.78	138.76	152.9	161.2	187.3	207.1
dont femmes	23.5	28.35	32.7	32.8	40.7	43.8
proportion femmes %	19.0%	20.4%	21.4%	20.3%	21.7%	21.1%
Assistants	698.6	768.7	728.9	708.0	838.7	849.6
dont femmes	265.3	319.1	318.8	316.2	395.8	407.8
proportion femmes %	38.0%	41.5%	43.7%	44.7%	47.2%	48.0%
Pers. admin. et techn.	476.3	511.3	505.0	503.9	548.1	576.7
dont femmes	268.3	292.1	289.1	289.7	323.7	335.2
proportion femmes %	56.3%	57.1%	57.3%	57.5%	59.0%	58.1%
Apprentis et stagiaires	31.0	36.0	38.0	38.8	33.1	36.3
dont femmes	17.0	19.0	22.0	20.8	17.6	20.1
proportion femmes %	54.8%	52.8%	57.9%	53.6%	53.2%	55.4%
Total personnel sans cliniques	1'601.3	1'746.6	1'703.6	1'695.5	1'886.5	1'943.8
dont femmes	643.6	727.9	732.6	733.1	859.2	897.0
proportion femmes %	40.2%	41.7%	43.0%	43.2%	45.5%	46.1%
Total personnel avec cliniques	1'815.2	1'982.6	1'961.5	1'967.9	2'184.2	2'262.2
dont femmes	670.1	759.2	769.3	771.7	906.9	948.5
proportion femmes %	36.9%	38.3%	39.2%	39.2%	41.5%	41.9%

* Pour la médecine clinique, seul l'effectif des enseignants est disponible.

Valeurs relatives (2001 = 100)

Statistique / Indicateur	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Professeurs*	100.0	105.2	103.7	104.1	111.8	112.4
dont femmes	100.0	102.0	105.8	109.9	129.9	137.5
proportion femmes	100.0	97.0	102.0	105.5	116.2	122.3
Professeurs médecine clin.*	100.0	107.9	116.6	123.4	122.6	123.6
dont femmes	100.0	100.0	133.3	196.7	233.3	260.0
proportion femmes %	100.0	92.6	114.4	159.3	190.3	210.4
Autres enseignants	100.0	112.8	114.9	121.3	124.5	131.5
dont femmes	100.0	106.3	112.3	116.2	132.1	146.6
proportion femmes	100.0	94.3	97.8	95.8	106.1	111.5
Autres enseignants cliniques	100.0	112.1	123.5	130.2	151.3	167.3
dont femmes	100.0	120.6	139.1	139.5	173.3	186.2
proportion femmes %	100.0	107.6	112.7	107.1	114.6	111.3
Assistants	100.0	110.0	104.3	101.3	120.0	121.6
dont femmes	100.0	120.3	120.1	119.2	149.2	153.7
proportion femmes	100.0	109.3	115.1	117.6	124.2	126.4
Pers. admin. et techn.	100.0	107.4	106.0	105.8	115.1	121.1
dont femmes	100.0	108.9	107.8	108.0	120.6	124.9
proportion femmes	100.0	101.4	101.6	102.1	104.8	103.2
Apprentis	100.0	116.1	122.6	125.2	106.8	117.1
dont femmes	100.0	111.8	129.4	122.4	103.5	118.2
proportion femmes	100.0	96.2	105.6	97.8	97.0	101.0
Total personnel sans cliniques	100.0	109.1	106.4	105.9	117.8	121.4
dont femmes	100.0	113.1	113.8	113.9	133.5	139.4
proportion femmes	100.0	103.7	107.0	107.6	113.3	114.8
Total personnel avec cliniques	100.0	109.2	108.1	108.4	120.3	124.6
dont femmes	100.0	113.3	114.8	115.2	135.3	141.6
proportion femmes	100.0	103.7	106.2	106.2	112.5	113.6

* Professeurs ordinaires, associés et extraordinaires exclusivement.

Effectifs des Sections transférées à l'EPFL et à l'UNIGE

	Chimie 2000	Math / Phys. 2002	Pharmacie 2003
Professeurs*	7.7	14.9	3.2
Autres enseignants	11.3	15.8	4.4
Assistants	82.7	88.8	31.7
PAT	24.6	31.5	11.3
Apprentis	13.0	5.5	1.0
Total	139.3	156.5	51.6
dont femmes	49.0	27.8	27.4

* Professeurs ordinaires, associés et extraordinaires exclusivement.

8.3.3 Evolution des effectifs de professeurs assistants (sans la médecine clinique)

Valeurs absolues

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Financement cantonal	13.3	20.8	30.3	32.9	42.5	33.3
Dont femmes	5.1	5.6	6.6	6.5	11.5	12.7
Proportion femmes %	38.1%	26.8%	21.7%	19.7%	27.1%	38.1%
Tous financements	30.7	41.9	49.48	48.52	58.1	49.53
Dont femmes	9.5	12.8	15.23	11.5	17.5	18.5
Proportion femmes %	30.8%	30.5%	30.8%	23.7%	30.1%	37.4%

Valeurs relatives (2001 = 100)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Financement cantonal	100.0	156.3	227.5	247.0	318.8	250.0
Dont femmes	100.0	109.8	129.5	128.0	226.4	250.0
Proportion femmes %	100.0	70.3	56.9	51.8	71.0	100.0
Tous financements	100.0	136.4	161.0	157.9	189.1	161.2
Dont femmes	100.0	135.0	160.7	121.3	184.6	195.1
Proportion femmes %	100.0	99.0	99.8	76.8	97.6	121.1

8.3.4 Effectif du personnel par faculté

Théologie

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002	2003	2004	2005	2006
Cantonal	Enseignants	10.1	13.0	15.7	15.9	16.8	15.7
	Assistants	14.2	16.7	15.2	16.3	18.1	16.6
	Pers. admin. et techn.	2.6	2.8	2.8	2.6	4.4	4.4
	Apprentis			1.0			
	Total personnel	26.9	32.5	34.6	34.8	39.3	36.7
Tous confondus	Enseignants	10.9	13.3	15.7	16.3	17.2	16.0
	Assistants	16.0	17.8	17.8	17.4	21.1	18.9
	Pers. admin. et techn.	2.6	2.8	3.3	3.1	4.9	4.4
	Apprentis			1.0			
	Total personnel	29.5	33.8	37.8	36.7	43.1	39.2

Droit

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002	2003	2004	2005	2006
Cantonal	Enseignants	25.1	29.5	30.9	33.4	36.2	36.3
	Assistants	52.7	53.2	54.3	57.9	60.3	60.8
	Pers. admin. et techn.	11.3	10.3	12.5	12.3	12.2	13.7
	Apprentis	3.0	4.0	6.0	6.0	2.0	3.0
	Total personnel	92.0	96.9	103.7	109.5	110.6	113.7
Tous confondus	Enseignants	28.2	33.0	35.3	34.4	37.4	37.2
	Assistants	62.8	58.9	64.6	72.6	81.1	77.8
	Pers. admin. et techn.	11.3	13.6	16.3	17.5	17.2	18.5
	Apprentis	3.0	4.0	6.0	6.0	2.0	3.0
	Total personnel	105.3	109.5	122.2	130.4	137.7	136.4

Lettres

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002	2003	2004	2005	2006
Cantonal	Enseignants	89.2	107.7	103.9	114.8	114.2	114.5
	Assistants	58.4	89.3	80.0	83.1	90.5	86.1
	Pers. admin. et techn.	18.1	19.4	19.6	20.1	19.8	22.5
	Apprentis	2.0	1.0				
	Total personnel	167.7	217.3	203.5	218.0	224.4	223.1
Tous confondus	Enseignants	92.9	114.0	112.3	119.9	119.0	117.1
	Assistants	83.2	132.2	118.3	114.8	122.7	113.3
	Pers. admin. et techn.	19.7	22.2	21.9	20.5	21.2	25.8
	Apprentis	2.0	1.0				
	Total personnel	197.7	269.4	252.4	255.2	262.8	256.2

SSP

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002	2003	2004	2005	2006
Cantonal	Enseignants	40.3	51.7	58.1	65.9	76.7	81.1
	Assistants	48.0	61.9	74.1	91.6	111.1	111.3
	Pers. admin. et techn.	17.6	19.7	20.2	22.4	30.7	32.1
	Apprentis	2.0	3.0	3.0	2.0	2.0	3.0
	Total personnel	107.8	136.3	155.3	181.8	220.4	227.5
Tous confondus	Enseignants	44.8	55.7	61.2	67.8	79.6	82.7
	Assistants	61.5	81.6	95.3	103.1	135.7	143.7
	Pers. admin. et techn.	17.6	20.4	22.4	26.6	34.1	36.3
	Apprentis	2.0	3.0	3.0	2.0	2.0	3.0
	Total personnel	125.8	160.6	181.8	199.4	251.4	265.6

Ecole des HEC

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002	2003	2004	2005	2006
Cantonal	Enseignants	36.9	49.0	58.8	62.2	65.0	64.1
	Assistants	57.5	63.8	83.0	87.9	102.3	97.1
	Pers. admin. et techn.	11.0	13.5	16.2	17.3	16.9	20.1
	Apprentis			1.0	2.0	2.0	1.0
	Total personnel	105.4	126.2	158.9	169.4	186.2	182.2
Tous confondus	Enseignants	46.1	56.0	63.8	66.6	69.2	69.2
	Assistants	64.4	80.6	92.1	104.0	121.4	115.4
	Pers. admin. et techn.	17.0	23.0	24.6	25.9	28.2	29.4
	Apprentis			1.0	2.0	2.0	1.0
	Total personnel	127.4	159.5	181.4	198.5	220.7	215.0

Faculté des sciences

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002	2003
Cantonal	Enseignants	97.7	87.8	7.6
	Assistants	173.7	152.6	27.7
	Pers. admin. et techn.	104.8	93.7	10.0
	Apprentis	21.0	12.0	1.0
	Total personnel	397.2	346.1	46.2
Tous confondus	Enseignants	106.2	95.9	7.6
	Assistants	304.6	250.5	31.7
	Pers. admin. et techn.	124.1	115.0	11.3
	Apprentis	21.0	12.0	1.0
	Total personnel	555.9	473.4	51.6

GSE

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002	2003	2004	2005	2006
Cantonal	Enseignants			24.3	26.9	28.4	29.2
	Assistants			39.7	31.3	51.0	46.6
	Pers. admin. et techn.			20.3	21.5	23.1	25.1
	Apprentis			2.0	2.0	2.0	2.0
	Total personnel			86.3	81.7	104.5	102.9
Tous confondus	Enseignants			25.2	28.9	28.9	30.2
	Assistants			61.8	45.4	72.2	78.9
	Pers. admin. et techn.			21.5	23.5	23.8	26.9
	Apprentis			2.0	2.0	2.0	2.0
	Total personnel			110.5	99.8	126.8	138.0

Médecine, Décanat et sciences fondamentales

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002
Cantonal	Enseignants	48.9	45.8
	Assistants	68.8	91.8
	Pers. admin. et techn.	78.9	78.8
	Apprentis	9.0	13.0
	Total personnel	205.6	229.3
Tous confondus	Enseignants	57.9	57.2
	Assistants	139.9	131.5
	Pers. admin. et techn.	117.6	108.4
	Apprentis	10.0	13.0
	Total personnel	325.3	310.1

FBM, Décanat et Section des sciences fondamentales

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002	2003	2004	2005	2006
Cantonal	Enseignants			92.1	95.6	99.0	99.3
	Assistants			151.3	154.4	200.2	203.0
	Pers. admin. et techn.			117.9	118.9	147.8	158.9
	Apprentis			18.0	18.0	14.0	13.0
	Total personnel			379.2	386.9	461.0	474.1
Tous confondus	Enseignants			104.4	109.7	113.4	113.4
	Assistants			226.4	229.9	275.3	296.4
	Pers. admin. et techn.			171.6	175.1	195.1	214.1
	Apprentis			18.0	18.0	14.0	13.0
	Total personnel			520.3	532.6	597.8	636.8

Secteur commun

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002	2003	2004	2005	2006
Cantonal	Enseignants	3.6	5.5	6.2	1.3	2.1	5.2
	Assistants	13.4	11.3	17.3	17.5	7.3	4.7
	Pers. admin. et techn.	144.9	169.9	192.0	192.0	192.2	202.4
	Apprentis	2.0	3.0	6.0	6.0	10.0	7.0
	Total personnel	163.9	189.7	221.4	216.7	211.6	219.3
Tous confondus	Enseignants	3.6	5.5	6.2	1.3	2.1	15.6
	Assistants	15.6	15.7	21.2	21.2	9.4	5.4
	Pers. admin. et techn.	174.3	206.1	212.2	214.6	224.8	227.7
	Apprentis	2.0	3.0	6.0	6.0	10.0	8.0
	Total personnel	195.5	230.3	245.6	243.0	246.3	256.6

Total sciences humaines

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002	2003	2004	2005	2006
Cantonal	Enseignants	201.6	250.9	267.3	292.2	308.8	311.7
	Assistants	230.8	284.8	306.5	336.7	382.1	371.9
	Pers. admin. et techn.	60.5	65.6	71.1	74.6	83.9	92.7
	Apprentis	7.0	8.0	11.0	10.0	6.0	7.0
	Total personnel	499.8	609.2	655.9	713.5	780.8	783.2
Tous confondus	Enseignants	222.9	271.9	288.3	305.0	322.2	322.1
	Assistants	287.9	371.0	387.9	411.7	481.9	469.0
	Pers. admin. et techn.	68.0	81.9	88.4	93.5	105.6	114.4
	Apprentis	7.0	8.0	11.0	10.0	6.0	7.0
	Total personnel	585.8	732.8	775.6	820.2	915.6	912.4

Total sciences expérimentales et médecine, sans clinique

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002	2003	2004	2005	2006
Cantonal	Enseignants	146.6	133.5	123.9	122.5	127.4	128.5
	Assistants	242.5	244.4	218.7	185.7	251.2	249.5
	Pers. admin. et techn.	183.7	172.5	148.1	140.4	170.9	184.0
	Apprentis	30.0	25.0	21.0	20.0	16.0	15.0
	Total personnel	602.8	575.4	511.7	468.6	565.5	577.0
Tous confondus	Enseignants	164.1	153.1	137.2	138.6	142.3	143.6
	Assistants	444.5	382.1	319.9	275.2	347.5	375.2
	Pers. admin. et techn.	241.6	223.4	204.3	198.6	218.9	241.0
	Apprentis	31.0	25.0	21.0	20.0	16.0	15.0
	Total personnel	881.2	783.5	682.4	632.4	724.6	774.8

Total UNIL, sans les sciences cliniques

Financement	Catégorie de personnel	2000	2002	2003	2004	2005	2006
Cantonal	Enseignants	351.9	390.0	397.4	416.0	438.3	445.3
	Assistants	486.6	540.4	542.5	539.9	640.6	626.1
	Pers. admin. et techn.	389.1	407.9	411.2	406.9	447.0	479.1
	Apprentis	39.0	36.0	38.0	36.0	32.0	29.0
	Total personnel	1'266.6	1'374.3	1'389.1	1'398.8	1'557.8	1'579.5
Tous confondus	Enseignants	390.6	430.6	431.7	444.8	466.6	481.3
	Assistants	747.9	768.7	728.9	708.0	838.7	849.6
	Pers. admin. et techn.	483.9	511.3	504.9	506.7	549.2	583.0
	Apprentis	40.0	36.0	38.0	36.0	32.0	30.0
	Total personnel	1'662.5	1'746.6	1'703.5	1'695.5	1'886.5	1'943.8

Effectifs des Sections transférées à l'EPFL et à l'UNIGE

	Chimie 2000	Math/Phys. 2002	Pharmacie 2003
Professeurs*	7.7	14.9	3.2
Autres enseignants	11.3	15.8	4.4
Assistants	82.7	88.8	31.7
PAT	24.6	31.5	11.3
Apprentis	13.0	5.5	1.0
Total	139.3	156.5	51.6

*Professeurs ordinaires, associés, et extraordinaires exclusivement.

8.4 Taux d'encadrement

8.4.1 Nombre d'étudiants par EPT de personnel enseignant

Les ratios sont définis de la manière suivante :

Encadrement par les enseignants

- Effectif global des étudiants, sans les étudiants en médecine à partir de la 3^{ème} année
- Effectif des enseignants en EPT, sans la médecine clinique, budget UNIL exclusivement.

Encadrement par les assistants

- Effectif global des étudiants, sans les étudiants en médecine à partir de la 3^{ème} année
- Effectif moyen des assistants sur l'année civile, en EPT, financement UNIL exclusivement.

Remarque : Ces ratios ne sont pas équivalents au ratio Bossard, qui prend en compte la totalité des étudiants en médecine, ainsi que les enseignants rémunérés par le programme de relève de la Confédération.

Nombre d'étudiants par équivalent plein temps du personnel (valeurs absolues)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Effectif des étudiants	8'760	9'126	9'269	9'341	9'660	9'881
Effectif des enseignants	343.8	373.4	380.7	402.6	425.4	442.3
Effectif des assistants	469.2	485.8	496.4	514.5	563.7	602.1
Total personnel enseignant	813.0	859.2	877.1	917.0	989.1	1044.4
Etudiants / EPT d'enseignants	25.5	24.4	24.3	23.2	22.7	22.3
Etudiants / EPT d'assistants	18.7	18.8	18.7	18.2	17.1	16.4
Etudiants / EPT pers ens	10.8	10.6	10.6	10.2	9.8	9.5

Nombre d'étudiants par équivalent plein temps du personnel (valeurs relatives 2001 = 100)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Effectif des étudiants	100.0	104.2	105.8	106.6	110.3	112.8
Effectif des enseignants	100.0	108.6	110.7	117.1	123.7	128.7
Effectif des assistants	100.0	103.5	105.8	109.6	120.1	128.3
Total personnel enseignant	100.0	105.7	107.9	112.8	121.7	128.5
Etudiants / EPT d'enseignants	100.0	95.9	95.6	91.1	89.1	87.7
Etudiants / EPT d'assistants	100.0	100.6	100.0	97.3	91.8	87.9
Etudiants / EPT pers ens	100.0	98.6	98.1	94.5	90.6	87.8

Indicateur Bossard

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Effectif des étudiants	9'836	10'136	10'190	10'206	10'467	10'700
Effectif personnel enseignant	830.6	873.6	889.5	917.0	989.1	1'044.4
Etudiants /EPT pers ens	11.84	11.60	11.46	11.13	10.58	10.24

Des crédits supplémentaires devaient maintenir le ratio Bossard en dessous de 11.3. La correction agit avec un certain retard, d'où les ratios supérieurs à 11.3 de 2000 à 2003.

8.4.2 Afflux des étudiants vers les programmes de Master, selon la provenance

	de Suisse	de l'étranger	Total
Théologie	2	1	3
Droit	4	11	15
Sciences criminelles	15	6	21
Lettres	2	1	3
SSP	29	6	35
HEC	22	91	113
FBM	6	6	12
GSE	8	6	14
IDHEAP	5	1	6
Total UNIL	93	129	222

8.5 Les dépenses de fonctionnement

8.5.1 Les dépenses de fonctionnement par source de financement

Dans les tableaux ci-dessous:

- On prend en compte les recettes comptabilisées à la DGES du DFJ (Accord intercantonal et Subventions fédérales LAU)
- Pour l'Accord intercantonal sur le financement des universités, seules les recettes sont prises en compte. Les charges sont au budget de la DGES.
- Les données sont actualisées selon l'indice suisse des prix à la consommation.

8.5.2 Total des dépenses de fonctionnement de l'UNIL y compris les sources de financement non cantonales (sans la médecine clinique)

En millions de francs courants

Source de financement	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Canton	127.46	139.62	154.09	148.94	175.82	169.13
Confédération	57.66	57.85	60.54	63.38	60.25	63.85
Autres cantons	37.63	39.79	39.59	38.06	39.43	42.98
FNRS	20.04	19.20	18.61	16.85	18.64	20.94
CTI	0.89	0.87	0.73	1.46	1.24	0.91
Recherche EU	1.54	2.20	2.11	2.78	2.61	2.81
Autres Tiers	28.92	25.90	26.15	23.17	23.40	22.31
Etudiants	11.88	12.22	14.08	14.16	14.14	12.80
Recettes diverses	2.94	2.78	3.11	2.87	3.59	2.59
Total	288.96	300.44	319.01	311.66	339.11	338.32

En millions de francs constants de 2001

Source de financement	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Canton	127.46	138.73	152.14	145.94	170.21	161.94
Confédération	57.66	57.48	59.77	62.11	58.33	61.14
Autres cantons*	37.63	39.54	39.09	37.29	38.17	41.15
FNRS	20.04	19.08	18.37	16.51	18.04	20.05
CTI	0.89	0.87	0.72	1.43	1.20	0.87
Recherche EU	1.54	2.19	2.08	2.73	2.53	2.69
Autres Tiers	28.92	25.73	25.82	22.70	22.65	21.36
Etudiants	11.88	12.14	13.90	13.87	13.69	12.26
Recettes diverses	2.94	2.76	3.07	2.81	3.48	2.48
Total	288.96	298.52	314.96	305.38	328.30	323.95

Taux de couverture des dépenses par source de financement

Source de financement	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Canton	50.5%	53.0%	54.7%	47.8%	51.8%	50.0%
Confédération	20.0%	19.3%	19.0%	20.3%	17.8%	18.9%
Autres cantons	6.6%	6.7%	6.0%	12.2%	11.6%	12.7%
FNRS	6.9%	6.4%	5.8%	5.4%	5.5%	6.2%
CTI	0.3%	0.3%	0.2%	0.5%	0.4%	0.3%
Recherche EU	0.5%	0.7%	0.7%	0.9%	0.8%	0.8%
Autres Tiers	10.0%	8.6%	8.2%	7.4%	6.9%	6.6%
6.6%Etudiants	4.1%	4.1%	4.4%	4.5%	4.2%	3.8%
Rece3.8%ttes diverses	1.0%	0.9%	1.0%	0.9%	1.1%	0.8%
Total0.8%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La diminution des dépenses en 2004 par rapport à 2005 provient du transfert à l'EPFL le 1.10.2003 des sections de mathématiques et de physique.

9. Organes

9.1 Le Rectorat

a) Jusqu'au 31 août 2006

Recteur

Jean-Marc RAPP, Affaires générales et relations internationales

Vice-recteurs

Dominique ARLETTAZ, Enseignants et enseignement

Jacques BESSON, Recherche et affaires étudiantes

Maia WENTLAND FORTE, Finances, informatique et statistiques

b) Dès le 1^{er} septembre 2006

Recteur

Dominique ARLETTAZ, Affaires générales et finances

Vice-recteurs

Danielle CHAPERON, Enseignement

Jean-Paul DEPRAZ, Ressources humaines et infrastructures

Jacques LANARES, Valorisation et qualité

Philippe MOREILLON, Recherche et postes académiques

9.2 Le Conseil de l'UNIL

Liste des 44 représentants élus au Conseil de l'UNIL (état au 31.12.2006)

Le Conseil de l'UNIL répond à un principe de double représentation, par corps et par faculté.

	CORPS PROFESSORAL (18)	CORPS INTERMEDIAIRE (8)	PAT (6)	ETUDIANTS (12)
THEOLOGIE (3)	Thomas Römer	Philippe Gilbert	-	Dimitri Andronicos
DROIT (5)	Hansjörg Peter Anne-Christine Favre	Marie-Thérèse Guignard	-	Damien Hottelier Vincent Binetti
LETTRES (6)	David Bouvier Daniele Maggetti Serena Romano	Boris Vejdovsky	-	Guillaume Henchoz Rebecca Graf
SSP (7)	Jean-Ph. Leresche Jean-P. Dauwalder Franco Panese	Stéphane Cullati	Isabelle Genton	Sophie Hainard Fanny Gétaz
HEC (7)	Ann van Ackere André Dubey Jean-Claude Usunier	Samuel Bendahan	Sylvie Petrovay Grin	Rebecca German
FGSE (5)	François Marillier Emmanuel Reynard	Alain Morard	Pascale Dalla Piazza	Julien Zigliani
FBM (9)	Fredrik Bosman Laurent Schild Jean-Daniel Tissot Nicolas Fasel	Marisa Haenni Lionel Guy	Josiane Bonetti	Stéphanie Pache Virgilio Lehmann
SERVICES CENTRE (2)			Yannick Meyer Antoine Péclard	

Membres du Bureau du Conseil

nom	fonction	appartenance	
M. Samuel Bendahan	président	CI	HEC
prof. Hansjorg Peter	vice-président	Prof	droit
Mme Sophie Hainard	secrétaire	Et	SSP
prof. Jean-Philippe Leresche	membre	Prof	SSP
Mme Josiane Bonetti	membre	PAT	FBM

Membres de la Commission Législative

nom	fonction	appartenance		remarque
André Kuhn	Président	Prof	droit	démission le 31.08
Jean-Daniel Tissot		Prof	FBM	
Philippe Gilbert		CI	théologie	
Alain Morard		CI -	FGSE	
Sylvie Petrovay Grin		PAT	HEC	
Raphaël Mahaim		Et	droit	démission le 31.08
Mirko Martino		Et	SSP	démission le 31.08

Membres de la Commission des Finances et de Gestion

nom	fonction	appartenance		remarque
Jean-Pierre Dauwalder	Président	Prof	SSP	
Lukas Baumgartner		Prof	FGSE	démission le 31.08
Philippe Moreillon		Prof	FBM	démission le 31.08
Didier Maillat		CI	lettres	démission le 31.08
Antoine Péclard		PAT	centre	
Alexandre Amichia		Et	HEC	démission le 31.08
Damien Hottelier		Et	droit	

Nota bene: les tableaux des commissions représentent l'état de celles-ci au 31 août. Les démissions qu'ils indiquent sont motivées par la fin des études pour certains étudiants, par l'accession au statut de doyen ou de vice-recteur à cette pour deux professeurs. Les membres démissionnaires ont été remplacés au sein du Conseil, comme il apparaît dans le premier tableau ; ils ne l'avaient pas encore été au sein des commissions, dans la mesure où celles-ci sont principalement mobilisées pendant la première année de l'année civile.

9.3 Les Doyens

faculté	doyen jusqu'au 31.08	doyen depuis le 1.11
Théologie et sciences des religions	Denis MULLER	Pierre-Yves BRANDT
Droit et sciences criminelles	Denis TAPPY	Laurent MOREILLON
lettres	André WYSS	Anne BIELMAN
SSP	Bernard VOUTAT	Bernard VOUTAT
HEC	François GRIZE	Suzanne DE TREVILLE
Géosciences et environnement	Jean HERNANDEZ	Lukas BAUMGARTNER
Biologie et médecine	Patrice MANGIN	Patrick FRANCIOLI

9.4 Commissions consultatives de la Direction

A son entrée en fonction, la Direction a procédé à une redéfinition des commissions, dans leur mission et leur composition. Certaines ont ainsi été fusionnées, d'autres modifiées dans leur statut, d'autres créées et certaines supprimées. Ce travail de redéfinition a été organisé entre le mois de novembre 2006 et celui de février 2006. Le rapport de gestion 2005 donne l'état des commissions telles qu'elles ont fonctionné jusqu'au 31 août 2006.

Le tableau ci-dessous donne la nouvelle liste des 13 commissions consultatives de la Direction, dont le le rapport de gestion 2007 pourra faire état des membres de chacune.

	commission	remarque
1	Enseignement	Fusion de la Commission de l'enseignement et de la Commission Bologne
2	Recherche scientifique	Soumise à un nouveau règlement
3	Valorisation de l'enseignement et de la recherche (COVER)	Maintenue telle quelle
4	Du personnel	Nouvelle commission, élue selon la LUL
5	Culturelle	Représentation modifiée
6	Politique linguistique	Maintenue telle quelle
7	Sociale	Représentation modifiée
8	Bibliothèque	Représentation modifiée
9	Egalité des chances	Représentation modifiée
10	Anthropos	Précédemment « Conseil Anthropos ». La composition et le mandat demeurent inchangés
11	Sports universitaires	Maintenue telle quelle
12	Communication	Précédemment « cellule communication ». La composition et le mandat demeurent inchangés
13	Relations internationales et mobilité	Représentation modifiée